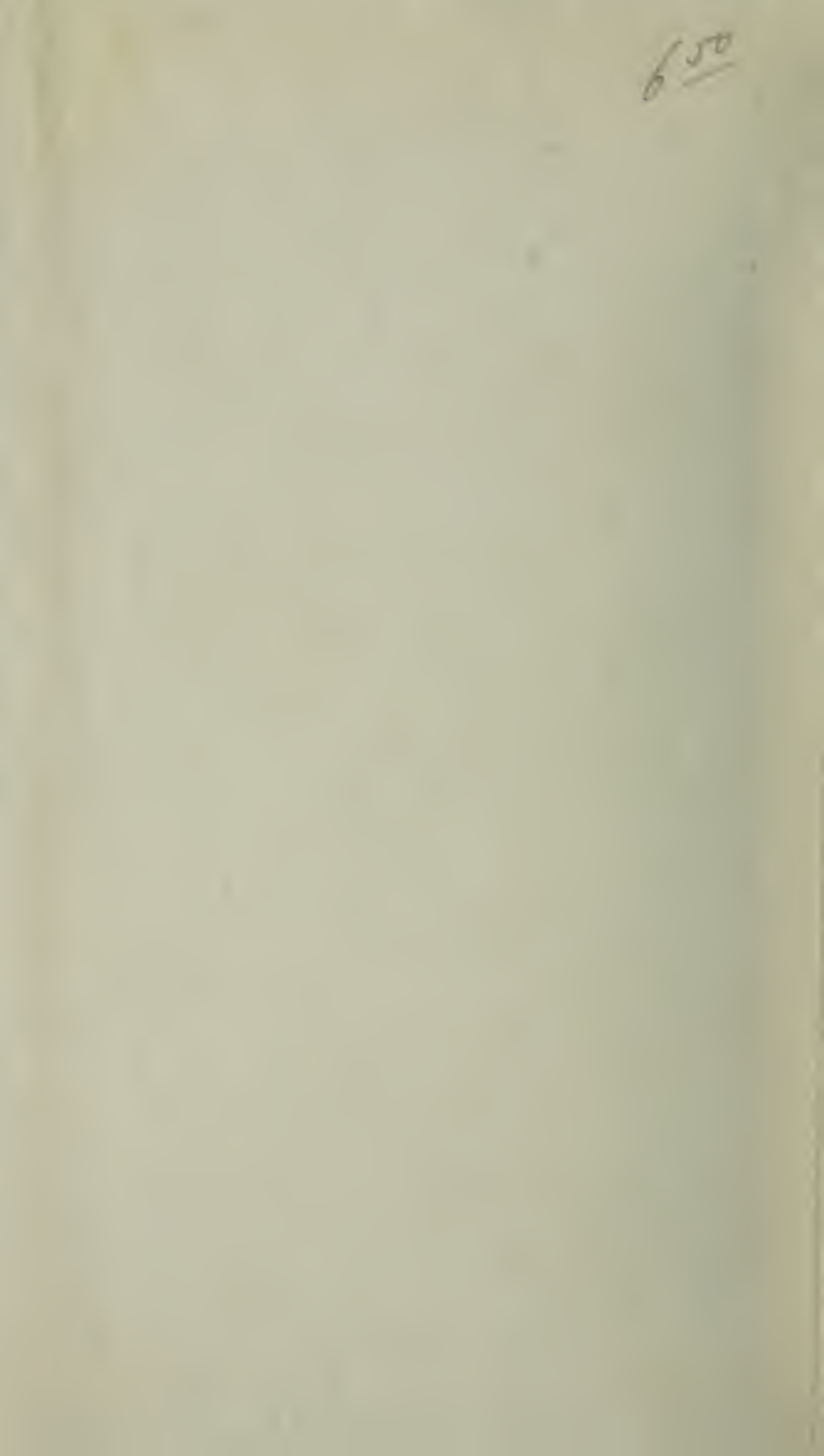




VARIÉTÉS SINOLOGIQUES N° 17

INSCRIPTIONS JUIVES

DE

K'AI-FONG-FOU

PAR

LE P. JÉRÔME TOBAR, S. J.



CHANG-HAI.

IMPRIMERIE DE LA MISSION CATHOLIQUE

ORPHELINAT DE T'OU-SÈ-WÈ.

1912.

INTRODUCTION.

Les inscriptions qui font l'objet de ces quelques pages ont été portées au XVIIIe siècle à la connaissance des sinologues par les missionnaires de la Compagnie de Jésus, notamment, par les PP. Gozani (1), *Domenge, Gaubil* (2) *et Cibot* (3). *Ils ont signalé l'existence des stèles et ont donné une traduction abrégée des inscriptions qu'elles portaient.*

Vers le milieu du XIXe siècle deux maîtres indigènes furent délégués à K'ai-fong *par «The London Society for promoting Christianity among the Jews», et en revinrent avec une copie de deux stèles érigées sous les* Ming, *l'une en la 2e année de* 弘 治 Hong-tche (1489), *et l'autre en la 7e de* 正 德 Tcheng-té (1512)*: ils rapportèrent en outre quelques courtes inscriptions copiées sur des tablettes suspendues à l'intérieur de la synagogue. En* 1851 *le Rev. G. Smith publia la relation du voyage et le texte des inscriptions, avec une traduction de ces dernières faite par le Dr. Medhurst* (4).

Nous avons eu dernièrement la bonne fortune de recevoir plusieurs documents relatifs à la synagogue de K'ai-fong. *D'abord le R. P. Brucker St J. nous a envoyé deux estampages, l'un de la stèle de* 1512, *et l'autre d'une troisième stèle érigée en la* 2e *année de* 康 熙

---

(1) Cf. *Lett. édif.* Rec. VIII, Paris, 1707, pp. 1 — 40.

(2) Les renseignements envoyés par les PP. Domenge et Gaubil dans différentes lettres, dont les originaux subsistent encore, ont été réunis avec ceux du P. Gozani dans le «Mémoire sur les Juifs établis en Chine» publié dans le Rec. XXXI. des *Lettres édifiantes.* L'auteur de ce Mémoire est le P. Gabriel Brotier.

(3) Cf. *Études religieuses* 1877, tome XII, pp. 747 — 758.

(4) *The Jews at Kae-fung foo* by the Right Rev. G. Smith, Shanghae 1851.

K'ang-hi (1663), *avec la copie tant des trois inscriptions gravées sur les trois stèles que nous venons d'indiquer, que de plusieurs autres inscriptions qui ornaient la synagogue* (1). *Le même R. P. Brucker nous a aussi envoyé les décalques des deux plans de la synagogue faits autrefois par le P. Domenge en* 1721 (2), *qui jettent beaucoup de clarté sur la description de la synagogue elle-même et sur le texte des inscriptions Le regretté M. Devéria, qu'une mort prématurée vient d'enlever aux études sinologiques, a comparé la copie de la stèle de* 1489 *envoyée par le R. P. Brucker avec une autre copie de la même inscription conservée dans un ms. de la Bibliothèque Nationale de Paris et il y a relevé quelques variantes.* (3) *De plus il y a copié de sa main pour nous plusieurs inscriptions à suspension horizontale* 匾 p'ien *et verticale* 對 聯 toei-lien *qui ne se trouvaient ni dans le livre de G. Smith, ni dans les cahiers du R. P. Brucker. Enfin les missionnaires italiens de Milan, qui évangélisent le* Ho-nan *sous la conduite de Mgr Volonteri, ont envoyé des exprès à* K'ai-fong *prendre l'estampage de la stèle de* 1489, *dont*

---

(1) Quant à l'origine de ces pièces, elles ont été offertes au R. P. Brucker comme appartenant à la succession d'un Cardinal ; mais il paraît qu'elles proviennent des archives de l'ancienne Compagnie de Jésus ; «du moins, nous écrit le R. P. Brucker, cela est démontré par les lettres et documents avec lesquels les inscriptions chinoises étaient mêlées ; la *cote* des archives y est encore. Ces estampages et ces copies avaient été envoyés à Rome au R. P. Général par nos missionnaires, probablement par le P. Gozani, qui a découvert ces inscriptions en 1702.» Cf. *Lett. edif.* Rec. VII., p. 20. — Cf. aussi plus bas p., III, (4) la description des cahiers contenant ces copies.

(2) Ces plans, avec d'autres documents relatifs à ce sujet, se trouvent dans la bibliothèque du collège Ste Geneviève à Paris. Cf. *Biblioth. des Écrivains de la Comp. de Jésus* par le P. Ch. Sommervogel, t. III, au nom *Domenge*.

(3) D'après M. Devéria, ce manuscrit, grand in 8°, ayant 0^m^,27 de hauteur sur 0^m^,15 de largeur, porte le n° 2021 du fond Chinois ; la couverture est rouge avec une étiquette jaune, bordée d'un double filet noir, sur laquelle est écrit à la chinoise de droite à gauche 清眞寺記. Au-dessus est écrit à la plume R.B. 2615 } 1840. Le cahier est composé de 27 feuillets outre le feuillet de garde....» Le R. P. Brucker nous a écrit à ce sujet ce qui suit : «L'auteur du catalogue, (St. Julien encore jeune, je pense), avait rangé ce ms parmi les ouvrages bouddhiques. C'est M. Devéria qui en a reconnu le vrai caractère et qui a fait insérer une note rectificative dans le catalogue.»

nous n'avions que des copies (1). *Avec l'estampage demandé, les missionnaires nous faisaient parvenir l'estampage de l'inscription de* 1512, *l'estampage illisible d'une stèle érigée dans la salle des ancêtres de la famille* 趙 Tchao, *et des copies prises à la main des deux premières stèles* (2).

Ce sont ces documents qui ont servi à la rédaction du présent travail. Nous y donnons d'abord la description de la synagogue, les inscriptions horizontales et verticales avec leur traduction. Après avoir indiqué brièvement les travaux antérieurs sur nos stèles, nous en donnons le texte authentique traduit et annoté (3, 4). *Trois questions au sujet de l'entrée des*

---

(1) Ces messagers de Mgr Volonteri, dans leur voyage à *K'ai-fong*, eurent connaissance d'un Pentateuque hébraïque existant chez un des Juifs, et l'ont ensuite acheté pour notre Mission du *Kiang-nan*. À l'Art. IX de ce travail, nous donnons quelques détails sur ce précieux manuscrit.

(2) Si quelque voyageur Européen passant par *K'ai-fong* voulait voir les stèles en question, il sera content de savoir qu'au commencement de 1898 l'une d'elles se trouvait dans une cuisine, et l'autre près des latrines, à l'intérieur de la maison d'un des Juifs de la ville. Le Rev. Dennis J. Mills *(China's Millions*, Mars 1898, p. 50), a encore vu en 1897, une stèle isolée sur l'emplacement même de la synagogue.

(3) En comparant le texte des stèles de 1489 et de 1512 reproduit dans nos décalques avec celui édité par G. Smith *(The Jews*... pp. 62-66 et 54-57) on s'aperçoit bien vite qu'un grand nombre de fautes se sont glissées dans ce dernier. Ainsi, dans le texte de la première inscription il y a plus de deux cents caractères qui ont été omis, une vingtaine de caractères qui ont été changés en d'autres et une vingtaine qui ont été ajoutés; dans le texte de la seconde inscription, les fautes sont encore plus nombreuses. On y a omis trois lignes de la stèle indiquant les auteurs de l'inscription; en plusieurs endroits sont omis encore plus de soixante caractères; en d'autres endroits sont ajoutés plus de quarante caractères, et une vingtaine de caractères ont été changés en d'autres.—Ces défauts du texte de Smith, au moins quant aux omissions et aux changements de caractères, n'étonneront personne, si l'on se rappelle les mauvaises conditions dans lesquelles les Délégués indigènes, qui rapportèrent le texte de *K'ai-fong*, en firent la transcription. Cf. *The Jews*... p. 55. où nous lisons ces lignes: «L'un des Délégués persuada un des Juifs de faire un trou dans les murs des pavillons où les stèles étaient conservées, et, au moyen de bougies, il obtint assez de lumière pour prendre une copie des inscriptions, ce qui fut un travail de plusieurs jours.» — La traduction des inscriptions faite par le Dr. Medhurst, malgré ses connaissances sinologiques que tout le monde reconnaît, s'est nécessairement ressentie des défauts du texte qu'il avait sous les yeux.

(4) L'inscription de 1663 contient deux parties bien distinctes, gravées, l'une sur la partie antérieure de la stèle, et l'autre sur sa partie postérieure. Notre estampage ne donne

Juifs en Chine, et des manuscrits hébraïques conservés à la synagogue, trop longues pour être mises au bas des pages, ont été placées dans des articles séparés. En finissant notre travail nous donnons un résumé du contenu des inscriptions.

Quant aux photolithographies insérées dans le texte, celle de l'inscription de 1489 *est faite d'après l'estampage envoyé par les missionnaires du* Ho-nan; *celles des deux autres inscriptions de* 1512 *et de* 1663 *sont des reproductions des estampages pris par les anciens Jésuites et envoyées en Chine par le R. P. Brucker. C'est dans les cahiers provenant de la même source qu'est prise la photolithographie placée à la fin de cette* Introduction. *Les pages qu'elle reproduit appartiennent à l'inscription de* 1512. *À la fin du travail nous avons placé la photolithographie illisible d'un estampage envoyé aussi par les missionnaires du* Ho-nan; *l'original appartient, pensons-nous, à la communauté juive de* K'ai-fong. *Nous sommes arrivés à cette conviction par la lecture de plusieurs phrases détachées, plus distinctes sur l'estampage que sur la photolithographie. La stèle a été érigée en la* 18e *année de* K'ang-hi (1679) (1) (2).

---

que la partie antérieure de la stèle. Le texte de la partie postérieure, que nous avons placé en son lieu à la fin de l'inscription, est pris dans les cahiers manuscrits envoyés par le R. P. Brucker. Ces cahiers étant généralement conformes aux stèles dans les parties qui leur sont communes, on peut bien conclure qu'ils le sont aussi dans cette partie de la stèle qui fait défaut dans nos décalques. Pour qu'on puisse se faire une idée de leur conformité avec les stèles, nous avons placé à la fin de l'Introduction une photolithographie contenant quatre pages des cahiers appartenant à l'inscription de 1512. Les cahiers, divisés en deux parties distinctes, sont de $0^{m},21$ de hauteur sur $0^{m},15$ de largeur. Les feuilles, de papier européen, sont écrites sur les deux côtés. La première partie a 42 pages pleines de caractères, excepté la dernière, et la deuxième partie en a 60, dont 12 sont en blanc. Les inscriptions des stèles de 1469 et de 1512, avec les petites inscriptions à suspension, remplissent la première partie; l'inscription de la stèle de 1663 est écrite dans la deuxième.

(1) Les caractères en forme antique gravés dans la partie supérieure de la stèle sont: 祠堂述古碑記 Inscription lapidaire contenant l'histoire de la salle des ancêtres.

(2) Combien y a-t-il eu de stèles dans la synagogue de *K'ai-fong?* Nous en avons mentionné *quatre* dans cette *Introduction.* Ce nombre a été toujours indiqué par les anciens

V

Avant de terminer cette Introduction, nous voulons y consigner l'expression de notre très sincère reconnaissance envers tous ceux qui, soit en nous procurant des documents, soit en nous aidant à les interprèter, ont contribué à la rédaction de cette Variété. *Nous avons nommé plus haut les premiers; parmi les derniers, le R. P.* Hoang, *prêtre chinois de notre Mission, mérite une mention spéciale.*

---

missionnaires jésuites. Cf. *Lett. édif.* Rec. XXXI., pp. 342-351, où se trouve le résumé des *quatre* inscriptions fait par le P. Gaubil, et *Mémoires concernant les Chinois*, vol. XV, p. 57, où le P. Cibot parle de «*quatre* inscriptions ou discours lapidaires.» En 1850 les Délégués protestants ne constatèrent que l'existence de trois stèles (Cf. Smith, *The Jews...* p. 25 et p. 53), et ne rapportèrent de *K'ai-fong* que le texte de deux d'entre elles. Mr. W. A. Martin en 1866, (*Han-lin Papers* p. 361), Lieberman en 1897 (*The North-China Herald* du 3. Oct. 1879) et Mr. Dennis J. Mills en 1897 (*China's millions Mars* 1898), n'ont vu sur l'emplacement de la synagogue qu'une seule pierre Nous ne savons pas laquelle des quatre stèles est cette dernière. Ce n'est pas celle de 1489, ni celle de 1512, ni celle de 1679; puisque, d'après les envoyés des missionnaires du *Ho-nan*, ces stèles se trouvent à l'intérieur des maisons. Nous pensons que la stèle isolée ayant des caractères sur ses deux faces (Mr. Martin, *Han-lin Papers*, loc. cit.) est celle qui fut érigée en 1663 et qui, d'après la copie envoyée en Europe par les anciens missionnaires et renvoyée en Chine par le R. P. Brucker, avait aussi des caractères sur sa partie antérieure [碑 陽 *pei-yang*] et sur sa partie postérieure [碑 陰 *pei-yng*]. Nous devons avouer que la description donnée de la stèle isolée par Mr. Martin (loc. cit.) ne concorde pas avec le texte que nous donnons plus loin; mais on peut bien supposer une petite distraction dans son récit qui fut fait évidemment après un rapide coup d'œil sur l'inscription. — Mr. Martin, (*Han-lin Papers*, p. 362 *) écrit: «It is affecting to think of this solitary stone continuing to bear its silent testimony after the synagogue has fallen, and the voice of its worshippers has ceased to be heard. Like that which records the history of the Nestorians mission in China, *it deserves to be regarded as one of the most precious monuments of religious history.*» Cette réflexion, que nous croyons bien fondée, s'applique également aux autres inscriptions.

AVERTISSEMENT.

Pour cause de brièveté nous désignerons dans ces pages

par B les cahiers envoyés par le R. P. Brucker;

par C les notes envoyées par M. Devéria prises dans le ms de la Bibliothèque Nationale;

par D la copie des inscriptions prise à *K'ai-fong* par les Délégués protestants et éditée par G. Smith;

par E la copie des inscriptions envoyée par les missionnaires du *Ho-nan*.

Les pages des cahiers du R. P. Brucker contenues dans la photolithographie ci-jointe correspondent aux pages 58, l. 13; 60, l. 8; 56, l. 8, et 58, l. 6. de notre *Variété*.

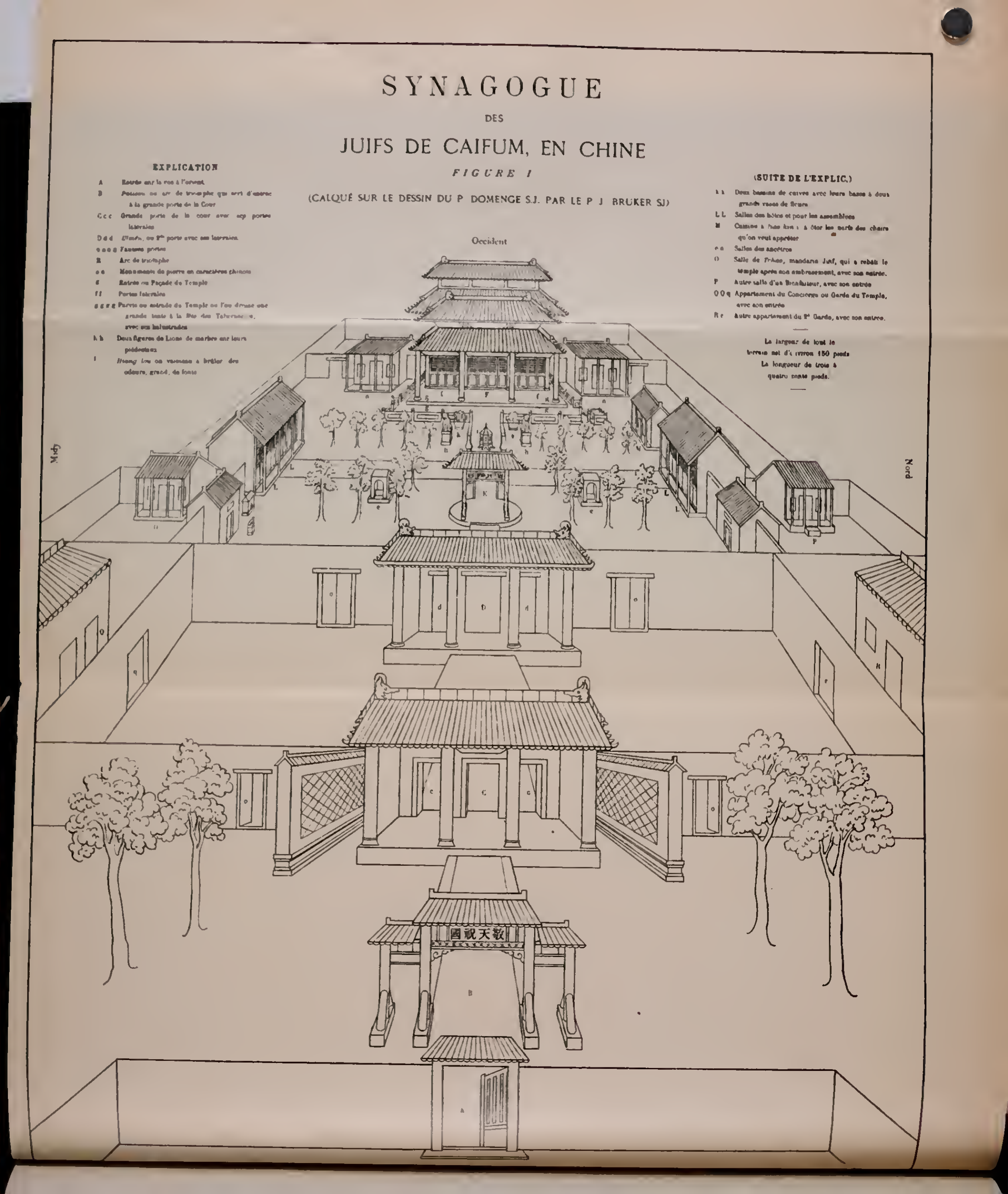


之道以其同也是故道行於父子父慈子孝道行於君臣君仁臣敬道行於兄弟兄友弟恭道行於夫婦夫和婦順道行於朋友友蓋有信道莫大於仁義行

禁忌葷酒殯殮不尚繁文循由禮制一不信於邪術下至權度斗斛輕重長短一無所敢欺於人求覩今日若進取科目而顯親揚名者有之若布列中外而

事物細微無物不有無時不然莫匪道之所寓然道匪經無以存經匪道無以行使其無經則道無載人將貿貿焉莫知所之卒至於狂談而窈冥行矣故聖

其寺古刹也以爲尊崇是經之所業是教者不止于泝凡在天下業是教者靡不尊是經而崇是道也然教是經文字雖與儒書字異而揆厥其理亦有常行



SYNAGOGUE
DES
JUIFS DE CAIFUM, EN CHINE
FIGURE I
(CALQUÉ SUR LE DESSIN DU P. DOMENGE S.J. PAR LE P. J. BRUKER S.J.)
EXPLICATION
A Entrée sur la rue à l'orient.
B Paileou ou arc de triomphe qui sert d'entrée à la grande porte de la Cour
C c c Grande porte de la cour avec ses portes latérales
D d d Ul-men, ou 2e porte avec ses latérales.
o o o o Fausses portes
E Arc de triomphe
e e Monuments de pierre en caractères chinois
F Entrée ou Pagode du Temple
f f Portes latérales
g g g g Parvis ou estrade du Temple où l'on dresse une grande tente à la Fête des Tabernacles, avec ses balustrades
h h Deux figures de Lions de marbre sur leurs piédestaux
I Hiang lou ou vaisseau à brûler des odeurs, grand, de fonte
(SUITE DE L'EXPLIC.)
k k Deux bassins de cuivre avec leurs bases à deux grands vases de fleurs
L L Salles des hôtes et pour les assemblées
M Cuisine à ôter les nerfs des chairs qu'on veut apprêter
n n Salles des ancêtres
O Salle de Tchao, mandarin Juif, qui a rebâti le temple après son embrasement, avec son entrée.
P Autre salle d'un Bienfaiteur, avec son entrée
Q Q q Appartement du Concierge ou Garde du Temple, avec son entrée
R r Autre appartement du 2e Garde, avec son entrée.
La largeur de tout le terrain est d'environ 150 pieds
La longueur de trois à quatre cents pieds.
Occident
Nord
Midy
敬天祝國

ARTICLE I.

DESCRIPTION DE LA SYNAGOGUE.

Tout le monde sait que la synagogue n'existe plus ; si donc nous voulons nous en faire une idée, nous devons nous servir des anciennes descriptions faites avant sa destruction. Nous possédons trois descriptions diverses de la synagogue chinoise: une très courte du P. Gozani (1), une autre plus détaillée du P. Domenge, contenue dans le *Mémoire sur les Juifs en Chine* du P. Brotier (2), et enfin celle des Délégués protestants éditée par G. Smith (3). Cette dernière est la plus complète (4); mais la seconde a l'avantage d'être accompagnée de deux plans qui suppléent abondamment au manque de quelques détails. C'est cette description du *Mémoire* que nous donnons dans le texte qui suit ; pour la compléter nous mettons au bas des pages les détails ajoutés par les Délégués protestants.

«L'entrée de cette synagogue (I Fig. A) est à l'Orient (5). Elle est suivie d'un *Pai-leou* (I Fig. B) ; c'est-à-dire, d'un arc-de-triomphe qui conduit à la grande cour (6).» Le P. Domenge ne dit rien dans sa relation de la première porte (大門 *ta-men*, I Fig. C c c), ni de la seconde porte (二門 *eul-men*, I Fig. D d d), parce que ces portes sont clairement indiquées dans son plan (7).

---

(1) Cf. *Lett. édif.*, Rec. VII, pp. 5-11, et 17-18.

(2) Cf. *Lett. édif.*, Rec. XXXI, pp. 310-313.

(3) Cf. *The Jews at K'ae -fung-foo*, pp. 25-28, 51-53 et 71-82.

(4) Pour ne pas s'étonner de quelques contradictions entre la troisième description de la synagogue et la deuxième du P. Domenge, il est bon de se rappeler qu'il s'est écoulé entre elles un espace de près de 130 ans.

(5) Les Délégués ne parlent pas de cette première entrée située dans le mur d'enceinte, qui, lors de leur visite, avait probablement disparu.

(6) Les Délégués ne mentionnent pas non plus ce *Pai-leou ;* cependant on peut en voir une trace dans ces lignes: «Opposite the front door there is a small pool and *a couple of stone lions*». — Dans la partie supérieure du *Pai-leou*, on lit aussi une inscription, sur laquelle, ainsi que sur les autres inscriptions semblables, nous reviendrons aux articles suivants.

(7) Les Délégués décrivent ces portes ainsi: « In front of the first inclosure there is a large door, about seven feet wide and ten feet high with a smaller door on each side, [1 Fig. C c c]. The wall in front bends outwards at each end, is ten feet high and twenty broad, covered with round tiles of a green colour. Over the front door is the following

Le *Mémoire* continue : «A la sortie de cette cour, on trouve un nouvel arc-de-triomphe [I Fig. E] (1) ; et aux côtés on voit deux monuments [I Fig. e e], dont je parlerai à la fin de ce *Mémoire* (2). En avançant davantage, on rencontre deux lions de marbre, posés sur des pieds d'estaux [I Fig. h h], un grand vase de fonte pour brûler des odeurs [I Fig. i], deux bassins de cuivre avec leur base, et deux grands vases de fleurs [I Fig. k k]. Enfin on arrive au parvis (3) du *Li-pai-se*, qui est entouré de balustrades [I Fig. g g g g]. C'est là qu'on dresse une grande tente pour la fête des tabernacles (4).»

---

inscription 淸眞寺 [*T'sing-chen-se*] the temple of truth and purity.» P. 51-52. — «The space within the gate was inhabited by some professors of Judaism, who lived in a sort of pavilion, with a mat and straw-roof....; at one [of the two small doors] the people went in and out at leisure, or during the time of service, the other one being choked up with mud.» P. 25. — «After passing over the first inclosure, [I Fig. C c c], we come to the second, [I Fig. D d d]; in front of which there are also three doors, each about nine feet high and seven feet broad, covered over with yellow tiles; in the centre is a horizontal tablet with the following inscription : 敬畏昊天 [*King-wei-hao-t'ien*] Venerate Heaven.» P. 52. — «This inclosure was also inhabited by Jewish people; on the right side of it there was a stone tablet engraved with ancient and modern Chinese letters.» P. 25.

(1) Les Délégués s'expriment ainsi : Within the door of the second inclosure there is a 牌坊 *pae-fang* or ornamental gateway, about fifteen feet high, covered over with green tiles, having wooden pillars, resting on stone pedestals; on the top of the gateway, there is an upright tablet, painted red, inscribed with a large character 福 [*Fou*] *Happiness*, surmounted by a smaller one 獻 *Hëen*, denoting to offer up. This tablet is said to have been erected by 艾成功 *Gae Ching-kung*, on a fortunate day, in the 9th month of the 2d year of 嘉慶 *Kea-k'ing*, of the present dynasty (A. D. 1797). In front of the gateway [I. Fig. E], there is also a horizontal tablet, inscribed with the words 靈通於穆 [*Ling-t'ong-ou-meou*], the intelligent mind penetrating to that which is profound and distant. Erected on a fortunate day, in the 3d month of the 15th year of 順治 *Shun-che* (A. D. 1658). At the back of the gateway is another horizontal tablet, inscribed with : 欽若昊天 [*k'in-jo-hao-t'ien*], «Reverently comply with Heaven.» P. 52-53. — «On each side of the *pae-fang* there were various apartments, some of which were broken down...., below these on the ground, stone flower-pots and tripods were placed.» P. 25.

(2) Sur ces deux monuments, les Délégués écrivent : «To the right and left of the ornamental gateway, there are two pavilions, covered over with common tiles, of a square form, and about 15 feet high. Each pavilion contains a marble tablet with a long inscription.» P. 53.

(3) Les Délégués écrivent : «After passing which [the *pae-fang*], we came to the third court where we saw a marble railing, with steps on each side ; having entered which, the temple itself appeared, with two stone lions in front.» P. 25.

(4) Les Délégués décrivent cette terrasse de la manière suivante : «In front of the synagogue is a terrace, fifty feet by forty, once surrounded on its three sides by a stone balustrade which is now in ruins. On the terrace is one small stone vase and three larger ones, engraved all over with the flowers and leaves of the water-lily (nelumbium); one of the vases contains a tree made of coral, and the other three, some artificial rocks. On the right and left of the terrace is placed a pair of moderately-sized stone lions. In front of

ıants à la
ur empla-

la synago-
P. Brotier
Ce *Li-pai-*
ɔis parties
], le *Van-*
c (3), et

---

n inscription
nate day, in

here are two
reception of
g-t'ang], the
of buildings,
ts [probable-
.nge of apart-
.e forefathers
he materials
'e, d'après le
ınne aussi la
ır loi [I Fig.

ird inclosure
hind, thrown
rners of the
s of a green
'écède]. The
ed windows,
ınded on the
eet deep and

ıent de cette

· behind the
for candles,
ıtely in con-
is placed an
es chandelles
'esembling a
able, having
'an-suy-pae»

apartments',
.tick, with a

TEMPLE ou SYNAGOGUE

DES

JUIFS DE CAIFUM

FIGURE II

(CALQUÉ SUR LE DESSIN DU P. DOMENGE S.J. PAR LE P. J. BRUKER S.J).

A A Grande Table des parfums.

B Chaire de Moïse avec son dossier.

b b Balustrade qui continue jusqu'au Bethel.

C c c *P'ai ouei* ou Inscription ou Tablette de l'empereur, en lettres d'or, avec ses jalousies et son couronnement.

E Arcade à trois rangs sur laquelle est l'inscription envoyée, en lettres d'or, sur sa base en forme de table (*Voir cette inscription dans les Lettres édif.* Mém. du P. Brotier).

B E F Bethel avec son dome, carré en dehors et rond en dedans.

g g Armoires pour les Bibles usuelles.

h h h Colonnade du temple. — i i i Fenêtres.

k Bassin à laver les mains.

L l. Les deux tables de la loi avec leurs encastellemens, caractères d'or

M Inscription. C'est la première en entrant, posée sur le *P'ai ouei* de l'empereur (*Voir Let. édif.*).

N Dome sur la chaire de Moïse.

Largeur du tr mple environ 40 pieds

Profondeur . . . . 60 . . . .

TEMPLE ou SYNAGOGUE

DES

JUIFS DE CAIFUM

FIGURE II

(CALQUE SUR LE DESSIN DU P. DOMENGE S.J. PAR LE P. J. BRUKER S.J.)

- A A — Grande Table des parfums
- B — Chaire de Moïse avec son dossier.
- b b — Balustrade qui continue jusqu'au Bethel
- C c c — *Pai ouei* ou Inscription ou Tablette de l'empereur, en lettres d'or, avec ses colonnes et son couronnement
- E — Arcade à trois rangs sur laquelle est l'inscription envoyée, en lettres d'or, sur sa base en forme de table (*Voir cette inscription dans les Lettres édif.* Mém. du P. Bruker)
- D E F — Bethel avec son dôme, carré en dehors et rond en dedans

- G G — Armoires pour les Bibles [illegible].
- h h h — Colonnade du temple. — i i i Fenêtres
- k — Bassin à laver les mains.
- L L — Les deux tables de la loi avec leurs [illegible] caractères d'or
- M — Inscription. C'est la première en entrant, posée sur le *Pai ouei* de l'empereur. (*Voir Let. édif.*)
- N — Dôme sur la chaire de Moïse

Largeur du temple environ 40 pieds

Profondeur 60 . . .

Le *Mémoire* ne dit rien des divers appartements attenants à la synagogue; le plan indique suffisamment leur nombre, leur emplacement et leur usage (1).

Passons maintenant à la description de l'intérieur de la synagogue, nous servant toujours comme guide du *Mémoire* du P. Brotier et du plan du Père Domenge contenu dans la Figure II. «Ce *Li-pai-se* [ou synagogue] a deux bas-côtés. La nef se divise en trois parties (2). La première renferme la chaire de Moïse [II Fig. B.], le *Van-soui-pai*, c'est-à-dire, la tablette de l'Empereur [II Fig. Ccc] (3), et une grande table de parfums [II Fig. AAA] (4).»

---

the terrace is a hexagonal iron vase, inclosing a smaller one, and bearing an inscription in small characters, intimating that it was made for the synagogue on a fortunate day, in the 3d month of spring, in the time of 萬 歷 [*Wan-li*] (A. D. 1572). P. 75.

(1) Voici comment les Délégués en parlent: «Outside the synagogue there are two separate halls, [I Fig. LL], one on each side, apparently designed for the reception of guests; over one is a tablet, inscribed with the words 明 鏡 堂 [*ming-king-t'ang*], the hall of the bright mirror...» «On each side of the synagogue there is a range of buildings, [I. Fig. n n], and on each side of the terrace, another range of side apartements [probablement les appartements situés à l'Est des Salles L L]. In front of the latter range of apartments, on the north side, is a fane, facing the east [I Fig. P.], dedicated to the forefathers of the seven clans [of Chinese jews]; but it is all fallen in ruins. Some of the materials are also disposed off.» P. 80-81. [La destination de cette salle est tout autre, d'après le P. Domenge dans la légende de son plan]. — La lettre du P. Gozani mentionne aussi la salle «où ils honoraient leurs 聖 人 *Chin-gins* ou les grands hommes de leur loi [I Fig. n n] et la salle des hostes» [I Fig. L L]. Cf. *Lett. édif.*, Rec. VII, pp. 6 et 10.

(2) La description des Délégués est conçue en ces termes: «In the third inclosure stands the synagogue, which consists of three apartments before and three behind, thrown into one large hall. The roof is divided into two, and exhibits the four corners of the front and back range of apartments distinct. It is covered with round tiles of a green colour. [En regardant la figure I, peut-être pourra-t-on comprendre ce qui précède]. The front series of apartments is provided on the three sides with long varnished windows, based on stone railing [II Fig. b b]. The back series of apartments is surrounded on the three sides by walls. The two series of apartments constitute a hall, eighty feet deep and fifty feet wide.» P. 71.

(3) Dans la partie inférieure de la figure II on donne un agrandissement de cette tablette

(4) Les Délégués donnent sur ces trois objets plus de détails. «Directly behind the front door, stands a bench, about six feet from which, there is a long stand for candles, similar to those usually placed before the idols in Chinese temples; immediately in connection with this, there is a table [II Fig. A A A], in the centre of which is placed an earthenware incense vessel, having a wooden candlestick at each end [avec des chandelles de suif, dit le P. Gozani]. In the centre of the edifice stands something resembling a pulpit, which is on an elevation of three feet, behind which there is another table, having two candlesticks and an earthenware incense vessel; and after that, the «*Wan-suy-pae*» or Emperor's tablet, placed on a large tablet in a shrine.» P. 26.

«At the back of the inner part of the large hall [on the first series of apartments], there is an incense table, upon which there is an iron incense pot, a candlestick, with a

Sur l'usage de la chaire de Moïse, le *Mémoire* dit un peu plus bas (1) : «Celui qui fait la lecture met le *Ta-king* sur la chaire



pair of iron vases; these vases are provided with rings. On each side of the incense table there are two large iron vases, five feet high; in the middle of the table is a shrine containing the imperial tablet of the *Ming* dynasty.» P. 78-79. — The *Ta-ming wan-suy* is written in Chinese, but scarcely to be seen, on account of the temple itself being so dark.» P. 27. — La relation des Pères ne mentionne pas cette tablette de la précédente dynastie.

(1 *Lettr. édif.*, Rec. XXXI pp. 314-315.)

Le dessin ci-dessus est une copie de celui qui fut envoyé en Europe avec le plan de la synagogue par le P. Domenge ; il a été copié psr le R. P. Brucker.

de Moïse. Il a le visage couvert d'un voile de coton fort délié. A côté de lui est un souffleur, et quelques pas plus bas un «*Moula* chargé de redresser le souffleur en cas qu'il se trompe.»

Revenons à la description du *Mémoire*. «Au-dessus de la tablette de l'Empereur, on voit cette inscription hébraïque en lettres d'or (1): Ecoutes Israël, Jéhova notre Dieu est le seul Dieu. Béni soit son nom. Gloire à son règne pendant l'éternité» (2).

«La seconde partie de la nef forme une espèce de tente carrée en dehors et ronde en dedans (3). C'est là le Saint des Saints des Juifs de la Chine. Ils l'appellent Béthel, et en langue chinoise *Tien-tang*», c'est-à-dire temple du Ciel.... Ce lieu si respecté des Juifs de la Chine renferme leurs *takings*, c'est-à-dire leurs Livres sacrés des divines Ecritures (4). A côté du Béthel il y a des armoires (5) [I Fig. gg] où sont des *takings* et d'autres livres usuels.»

(1) Les *Lettr. édif.* donnent au bas de la page le texte hébraïque.

(2) Avant de passer à la seconde partie de la nef de la synagogue, voici les détails que donnent les Délégués sur ce qu'il y avait entre elle et la tablette de la dynastie *Ming*. «Behind the imperial tablet there is a wooden frame-work, like a door way [or ornamental frame 牌樓 *pae-low*]», [I Fig. E], «the transverse beam of which is painted green, and the pillars red, about nine feet high, and eight feet wide.» P. 79.—«At front of this [frame-work] is written in Hebrew letters: *Ineffable is his name, for Jehovah is the god of gods*».—[Le *Mémoire* donne une autre inscription hébraïque placée sur le frontispice du Béthel, dont la traduction est: «Saches que Jéhova est le Dieu des Dieux, le Seigneur, Dieu grand, fort et terrible.» *Lettr. édif.*, XXXI Rec., p. 312. Le *Mémoire* ne décrit pas l'arcade mentionnée plus haut, mais elle est bien visible dans la Fig. II en E. «In front of the sacred cell a little on each side, there is a high tripod for burning paper that has had writing on it.» P. 27.

(3) Les Délégués en donnent la description suivante: «Behind the frame-work resembling a door-way is the hexagonal shrine, containing the sacred writings, on the sides of which there are little doors, the inside is beautifully painted, and contains the twelve tubes, in which the rolls of the law are deposited. The tubes are painted and gilded, of a cylindrical form, about two feet or more in height. The law is written on white sheepskins, in the Hebrew characters.» P. 80.

(4) Le P. Gozani (*Lett. édif.*, VII Rec., p. 6), ajoute les détails suivants: «Il y avait sur des tables treize espèces de tabernacles, dont chacun était environné de petits rideaux. Le sacré *kim* de Moïse était renfermé en chacun de ces tabernacles. Ces Livres étaient écrits sur de longs parchemins et pliés sur des rouleaux.»

(5) Les Délégués semblent en parler dans les lignes suivantes: «To the right and left of the principal cell, there are two other cells with Hebrew character inside: each of which bears the following inscription, surmounted by two gilt circles *shemesh* and *kamon*. [*Shemesh* and *Kamon* are the names of two Angels]. «*Hear o Israel! Jehovah, our God is one Jehovah, Blessed be the names of his glorious kingdom, for ever and ever.*»—«In front of the left hand cell, there is a table, with a stone tablet, engraved in Chinese, 至敎堂 *Che-keaou-tang*, the hall of perfect instruction; before this there is an incense tripod, but no candlesticks; the tablet is, however, broken in two. Before the right hand cell, stands another stone on a table, on which is a Hebrew inscription.» P. 27-28. La version de la

«Derrière le Béthel on voit les deux tables de la Loi écrites en lettres d'or [II Fig. LL] (1) (2).»

Voilà à peu près tous les détails sur la synagogue, laissés par ceux qui ont pu la contempler de leurs yeux. Avant de quitter cet article, il nous a paru utile de traduire ici quelques lignes du Dr. Martin sur l'état de complète dégradation où elle est tombée (3). «Sur l'un des côtés de la pierre [solitaire trouvée sur l'emplacement de la synagogue], il y avait une inscription commémorative de sa première construction. Mais à mes yeux, elle contenait plutôt une triste narration, non de sa construction et de sa reconstruction, mais de sa chute et de sa ruine. Elle portait gravé le mot *Ichabod*. La gloire de cette maison a disparu. Ici, sur ce lieu plein de tristesse, s'élevaient autrefois les fondements de la synagogue, et ils avaient été démolis et arrachés de terre, de manière à ne pas laisser pierre sur pierre. Les représentants de six ou sept familles qui composaient la colonie m'avouèrent avec honte et avec douleur que leur sainte et belle maison avait été démolie de leurs propres mains. Elle avait été pendant un long espace de temps, ajoutèrent-ils, dans un état qui menaçait constamment de tomber en ruine, et ils manquaient toujours d'argent pour la réparer. De plus ils avaient perdu complètement connaissance de leur langue; les traditions des anciens ne se

---

dernière inscription hébraïque est comme il suit: «*Who is he that above all outgoings! Even Jehovah, Jehovah the most high.—The sacred incense which the elders only offer up at the Feast of Weeks, on the second day of the month Sivan....*» [Le texte hébreu n'ayant pu être transcrit en entier, la traduction ne porte pas un sens complet] P. 36.

(1) Les Délégués finissent leur description avec ces détails qui ne manquent pas d'intérêt: «The synagogue is ceiled with varnished boards, and the pillars are all painted. The floor is paved with flat stones, but some have been taken away and sold by the professors of Judaism; in the middle of the synagogue, where the Emperor's tablet and Moses' seat are deposited, there is a raised floor, made of planks, about one foot higher than the rest of the floor.» P. 82.

(2) Le *Mémoire*, en commençant la description de la nef de la synagogue, y distinguait trois parties; dans la suite il rapporte ce qui appartient à la première et à la seconde partie, et ne dit rien de la troisième. Le P. Brotier en composant son *Mémoire*, n'aurait-il pas par inadvertance omis quelques lignes de la lettre du P. Domenge? Le P. Gozani (*Let. édif.* VII Rec. pp. 17-18) mentionne aussi trois parties; il décrit brièvement la première et ne dit qu'un mot des deux autres. Voici sa description: «Leur synagogue a quelque rapport à nos Eglises d'Europe. Elle est partagée en trois Nefs; celle du milieu est occupée par la Table de parfums, la Chaire de Moïse et le *Van-sai-pai* ou le tableau de l'Empereur avec les Tabernacles.... où ils gardent les treize exemplaires du *Chin-kim* ou Pentateuque de Moïse. Ces Tabernacles sont faits en manière d'Arche, et cette Nef du milieu est comme le Chœur de la Synagogue. Les deux autres sont destinées à prier et à adorer Dieu, On va tout au tour de la Synagogue par le dedans.».

(3) Cf. *A cycle of Cathay.*, Part. II, ch. IV. p. 275, où l'auteur a réédité ce qu'il avait écrit dans son livre *Han-lin papers* p. 361 et dans la relation de son voyage parue dans le *Journal of the N-Ch. Br. of the R. A. S* 1866-1867 N° III. pp. 26-39.

transmettaient plus de père en fils ; et les rites de leur culte religieux avaient cessé d'être mis en pratique. En cet état de choses, ils avaient succombé à leurs pressants besoins, et avaient vendu les gros bois de charpente et les pierres de construction du vénérable édifice pour se procurer quelques secours à leurs nécessités corporelles. »

ARTICLE II.

INSCRIPTIONS HORIZONTALES 匾 *P'IEN.*

Des vingt-trois inscriptions horizontales que nous donnons dans cet article, dix-huit nous ont été envoyées par M. Devéria; une nous a été copiée par le R. P. Brucker sur l'arc-de-triomphe E de la Fig. 1; les quatre autres sont prises dans la relation des Délégués éditée par Smith (1). De plus la copie B ne donne que sept inscriptions horizontales; Smith en donne douze; en sorte que la copie C, qui contient dix-huit inscriptions, est plus riche que les autres. Enfin parmi les inscriptions suivantes, plusieurs sont communes à plusieurs copies. Nous indiquerons, soit dans le texte, soit en note, au bas des pages, les lieux où chacune des inscriptions a été prise.

INSCRIPTION I (2).

大清康熙拾柒年孟冬之月吉旦

敬天祝國

文林郎知雲南雲南府

誥贈宜良縣知縣奉政大夫趙光裕立

福建兵巡道按察司簽事

«Honorez le Ciel et priez pour l'Empire».

Ligne de droite. Cette inscription a été placée en un heureux jour du premier mois de l'hiver de la 17e année de *K'ang-hi* (1678), de la dynastie des *Ta-t'sing*.

(1) M. Glover, dans la Revue *The Bab. and or. Record*, *mars*, 1893, a édité sept inscriptions données par Smith et a modifié la version de quelques-unes d'entre elles. Quelques-unes des inscriptions données par Smith, ne se trouvent pas dans la copie C, parce que celle-ci a été faite avant qu'elles eussent été placées.

(2) Cette inscription est donnée par C; elle est aussi visible sur le plan de la synagogue [I Fig. B].

Lignes de gauche. *Tchao Koang-yu*, du titre des *wen-lin-lang* (1), sous-préfet de *I-liang* (2), par faveur impériale décoré du titre de *fong-tcheng-ta-fou* (3) et de préfet de *Yun-nan* dans la province de *Yun-nan*, et [*Tchao Yng-cheng*] (4), intendant militaire et assistant du grand juge dans la province de *Fou-kien*, ont élevé cette inscription. — Elle était placée sur la façade extérieure de l'arc de triomphe élevé en dehors de la grande porte d'entrée [1. Fig. B].

Sur une des pierres transversales du même arc de triomphe se trouvaient gravés les noms et titres de deux Juifs chinois qui contribuèrent de leur argent à l'érection du monument ; à savoir,

進士賜誥封奉政大夫分巡福建漳南兵備道按察司簽事趙映乘

進士恩誥封文林郎知雲南雲南府宜良縣知縣加一級趙映斗立

Tchao Yng-cheng, docteur dans un concours régulier, par faveur impériale décoré du titre de *fong-tchen-ta-fou*, intendant militaire du district de *Tchang-Nan* dans le *Fou-kien* et d'assistant du grand juge de la même province, et *Tchao Yng-teou*, docteur dans un concours de faveur, sous-préfet de *I-liang*, élevé d'un degré, par faveur impériale décoré du titre de *wen-lin-lang* et de préfet de *Yun-nan* dans la province de *Yun-nan*, ont élevé cet arc de triomphe.

INSCRIPTION II.

大清康熙拾柒年孟冬之吉

尊經修紀

文林郎知雲南府

誥贈宜良縣知縣奉政大夫趙光裕立

福建兵巡道按察司簽事

---

(1) Ce titre est accordé aux officiers du 1er degré du 7e rang, 正七品 *tcheng-ts'i-p'in*.

(2) *I-liang* est dans la province de *Yun-nan*. Cf. Playfair. *The Cities of China* n. 8503.

(3) Titre accordé aux officiers du 1er degré du 5e rang, 正五品 *tcheng-ou-p'in*.

(4) Le nom de ce donateur n'est pas inscrit dans la copie ; mais, sans aucun doute, il est le personnage nommé un peu plus bas ; il est encore nommé plusieurs fois dans l'inscription de 1663. Le copiste de la copie C n'a-t-il pas omis quelques caractères ?

Honorez les livres sacrés et cultivez les devoirs sociaux (1).

Les données consignées dans les lignes latérales sont les mêmes que celles de la précédente inscription. Cette deuxième inscription était placée sur la façade intérieure du même arc de triomphe que la précédente. Cela ressort d'un titre, écrit par le copiste chinois des inscriptions, qui a été conservé dans la copie C. Le titre porte : **大門外牌坊後層** «Inscription placée dans la partie postérieure de l'arc de triomphe élevé en dehors de la grande porte.»

Sur une des pierres transversales de cette même façade étaient gravés les caractères suivants :

賜進士誥封奉政大夫分巡福建漳南兵備道按察司簽事趙映乘

恩進士誥封文林郎知雲南府南雲宜良縣知縣加一級趙映斗立

On donne dans cette légende les noms et titres de ceux qui ont élevé l'arc de triomphe, et, cela va de soi, ce sont les mêmes qui sont gravés sur les pierres transversales de la façade intérieure (2).

INSCRIPTION III (3).

康熙九年歲次庚戌季春吉旦

敬畏昊天

文林郎知雲南府宜良縣趙映斗謹題

Honorez et craignez le Ciel auguste (4).

Ligne de droite . Cette inscription a été placée en un heureux

---

(1) Nous croyons que 紀 *ki* est ici synonyme de 綱 *kang*.

(2) D ne mentionne pas cet arc de triomphe élevé en dehors de la grande porte; par conséquent il ne dit rien de ces inscriptions: le même silence est gardé par la copie B.

(3) Les copies B et D donnent aussi cette inscription.

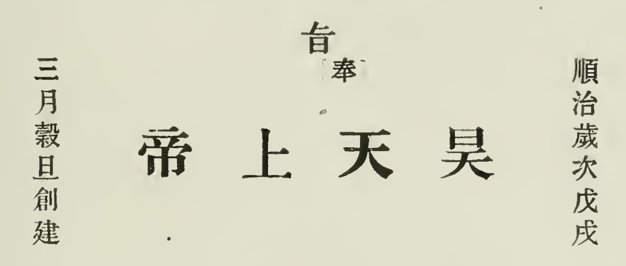
(4) Les endroits des livres classiques chinois où Dieu est nommé 昊天 *Hao-t'ien* sont nombreux. De même, les devoirs de l'homme envers Dieu sont souvent inculqués aux mêmes livres par 敬 *king* honorer et 畏 *wei* craindre.

jour du dernier mois du printemps de l'année *ken-siu*, 9e du règne de *K'ang-hi* (1670).

[Ligne de gauche]. *Tchao Yng-teou*, sous-préfet de *I-liang*, décoré du titre de *wen-lin-liang* et de préfet de *Yun-nan* a respectueusement composé l'inscription.

D'après les Délégués (1), cette inscription était placée au-dessus de la seconde porte [I Fig. D].

INSCRIPTION IV (2).



A l'auguste Ciel, suprême Dominateur (3).

[Ligne de droite]. Par décret impérial, en l'année *meou-siu*, sous l'Empereur *Choen-tche* (1658), [l'arc de triomphe (?) avec] cette inscription, [ligne de gauche], a été élevé en un heureux jour de la 3e lune.

INSCRIPTION V (4).

順治辛丑孟冬之吉

化宣天奉

晉陽賈漢復題

(1) Cf. *The Jews...* p. 52.

(2) Cette inscription, qui se trouve dans les copies B et C, est omise par les Délégués. Peut-être qu'à l'époque de leur visite elle n'existait plus. Le caractère 奉 *fong* fait défaut dans la copie C; il est placé dans notre texte sur l'indication d'un bon maître Chinois.

(3) Ces quatre caractères 昊天上帝 *Hao-t'ien-chang-ti*, sont employés ensemble pour désigner la Divinité au livre des Vers 詩經 *Che-king*, 大雅 *ta-ya*, ode 24e, str. 3e. Cf. Zottoli *Curs. litt. sin.* vol. III. p. 272. Le Père Zottoli traduit: «Magni cœli supremus Dominus». Seigneur suprême du Ciel immense. Le sens de la phrase reste cependant le même.

(4) Toutes les copies donnent cette inscription.

Pour obéir au Ciel publiez sa Loi qui transforme le peuple.

Ligne de droite. Cette inscription a été placée en un heureux jour de la première lune de l'hiver de l'année *sin-tch'eou,* sous l'Empereur *Choen-tche* 1661.

Ligne de gauche. L'inscription a été composée par *Kia Han-fou* de *Tsin-yang* (1).

Les Délégués protestants (2) rapportent que cette inscription était placée à l'intérieur de la synagogue, du côté gauche, devant la seconde partie de la grande salle; c'est-à-dire à côté du Béthel.

INSCRIPTION VI (3).

祥符縣知縣楚陽錢象乾題

昭事上帝

順治丙申年季冬月吉旦

Avec pureté de cœur servez le suprême Dominateur (4).

Ligne de droite. Cette inscription a été composée par *T'sien Siang-k'ien,* de *Tchou-yang* (5), sous-préfet de *Siang-fou* (6).

Ligne de gauche. L'inscription a été placée en un jour heureux du dernier mois de l'hiver de l'année *ping chen,* sous l'Empereur *Choen-tche* (1656).

---

(1) *Tsing-yang* s'appelle maintenant 交城 *Kiao-t'cheng* dans la province de *Chensi*. Cf. Playfair, nn. 1066 et 823.

(2) Cf. *The Jews*... p. 75.

(3) Cette inscription qui se trouve dans les copies B et C, n'a pas été consignée dans le rapport des Délégués.

(4) Cette sentence est prise du livre des Vers 詩經 *Che-king*, 大雅 *ta-ya*, ode 2e, str. 3e. Cf. Zottoli vol. III. p. 228.

(5) Nous ne savons pas où cet endroit se trouve.

(6) *Siang-fou* est dans la préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*. Cf. Playfair, n. 2778.

INSCRIPTION VII (1).

順治歲次戊戌

奉
旨

日 監 在 茲

三月穀旦創建

[L'Être suprême] est toujours regardant ce lieu (2).

[Ligne de droite]. Par décret impérial, en l'année *meou-siu*, sous l'Empereur *Choen-tche* [1658], [ligne de gauche], en un heureux jour de la 3ᵉ lune, l'arc de triomphe (?) avec cette inscription a été élevé (3).

INSCRIPTION VIII (4).

河南分守大梁道左參政王原膴題

教 法 天 眞

順治丙申孟冬月穀旦

---

(1) L'inscription ne se trouve que dans la copie C. Ce que nous avons dit plus haut pag. 11 (2) s'applique aussi à la présente inscription.

(2) Les quatre caractères de l'inscription se trouvent au livre des Vers 詩經 *Che-king*, 周頌 *Tcheou-song*, ode 23, str. 1ᵉ Cf. Zottoli vol. III. p. 302.

(3) Les lignes latérales de cette inscription sont les mêmes que celles de la 4ᵉ inscription donnée plus haut.

(4) Seule la copie B ne donne pas cette inscription.

La Religion se modèle sur la rectitude naturelle (1).

Ligne de droite. L'inscription a été composée par *Wang Yuen-fou*, assistant de l'intendant du district de *Ta-liang*, dans la province de *Ho-nan*.

Ligne de gauche. Elle a été placée en un heureux jour de la première lune de l'hiver de l'année *ping-chen*, sous l'Empereur *Choen-tche* (1656).

D'après les Délégués (2), la tablette était placée à l'intérieur de la synagogue, au milieu de la seconde partie de la grande salle; c'est-à-dire, devant le Béthel.

INSCRIPTION IX (3).

開封府知府席式題

敬天祝國

順治丙申孟冬月吉旦

Honorez le Ciel et priez pour l'Empire.

Ligne de droite. L'inscription a été composée par *Si Che*, préfet de *K'ai-fong-fou*.

Ligne de gauche. L'inscription a été placée en un heureux jour du premier mois de l'hiver de l'année *ping-chen* du cycle, sous l'Empereur *Choen-tche* (1656).

---

(1) Le sens un peu obscur de cette inscription nous semble être que la Religion juive répond tout à fait aux aspirations naturelles de l'homme droit. Smith (*The Jews*... p. 75) en donne la traduction suivante: «this religion is in accordance with Heaven, the true [or the true God].» M. Glover, (the *Bab. and Or. Rec.* Mar. 1893 p. 212). traduit: «the religion according with heavenly truth.» Le. P. Hoang nous proposa de traduire ainsi: La religion règle la droiture naturelle.

(2) Cf. *The Jews*... p. 75.

(3) Cette inscription était placée en deux endroits; sur l'arc de triomphe situé en dehors de la grande porte, (cf. plus haut, p. 1 et I Fig. B), et à l'intérieur de la synagogue; ceci nous est indiqué par le copiste du texte C. Au-dessus de l'inscription il a écrit: 此匾又在大殿上

INSCRIPTION X (1).

欽差管理河道兼管水利河南按察司

副使加一級徐 題

教宗無相

順治拾伍年歲次戊戌季冬吉旦

L'Être que la Religion honore principalement n'a pas de figure.

(Ligne de droite). L'inscription a été composée par *Siu*, élevé d'un degré au-dessus de son rang, intendant impérial du Fleuve jaune, en même temps chargé du service des eaux, et assistant du grand juge de la province de *Ho-nan*.

(Ligne de gauche). L'inscription a été placée en un heureux jour de la dernière lune de l'hiver de l'année *meou-siu*, 15e du règne de l'Empereur *Choen-tche* (1658).

INSCRIPTION XI (2).

康熙甲辰蕤賓穀旦

西來至道

三韓王來用 題

La doctrine supérieure (de la Religion juive) est venue de l'occident. (3).

(1) Les copies B et C donnent cette inscription, mais elle fait défaut dans D.

(2) Cette inscription ne se trouve que dans C.

(3) Le sens de l'inscription deviendra plus clair si l'on se rappelle que la Judée est à l'Ouest de la Chine, et si l'on a en vue cette sentence du Mémorial des Rites 禮記

(Ligne de droite). L'inscription a été placée en un jour propice de la 5ᵉ lune de l'année *kia-tchen*, sous *K'ang-hi* (1664).

(Ligne de gauche). L'inscription a été composée par *Wang Lai-yong* de *San-han* (1).

INSCRIPTION XII (2).

楚撫北平徐化成立

主教清潔

壬子蒲月上浣之吉

Au Seigneur de la Religion très pure.

(Ligne de droite). L'inscription a été placée en un heureux jour de la 1ᵉʳᵉ décade de la 5ᵉ lune de l'année *jen-tse*, (1672) (3).

(Ligne de gauche). Cette inscription a été placée par *Siu Hoa-tch'eng*, de *Pé-p'ing* (4), gouverneur de la province de *Hou-pé*.

INSCRIPTION XIII (5).

藩使北平徐化成題

業淨穹皇

康熙癸卯孟夏吉旦

Pour rendre un culte pur au Ciel majestueux.

(Ligne de droite). L'inscription a été placée en un heureux jour

---

Li-ki, Chap. XVI, 學記 *hio-ki*, 雖有至道弗學不知其善也. «Quand même une doctrine serait excellente, si elle n'est pas étudiée, on n'en connaîtra pas la perfection.»

(1) *San-han*, d'après Playfair n. 6024, est situé au S. O. du pays des Mongols *Kortchin*.

(2) Cette inscription ne se trouve que dans C.

(3) Quoique le texte n'indique pas l'époque du cycle, nous ne doutons pas que ce ne soit celui qui commença en 1624. Cf. pag. 17 (1).

(4) *Pé-p'ing* est dans la province de *Tche-li*. Cf. Playfair nn. 5618, 4796 et 6509.

(5) Cette inscription ne se trouve que dans C.

du premier mois de l'été de l'année *hoei-mao*, sous l'Empereur *K'ang-hi* [1663].

[Ligne de gauche]. L'inscription a été composée par *Siu-hoa-t'cheng* (1), de *Pé p'ing*, grand trésorier de la province.

INSCRIPTION XIV (2).

康熙己未夏日

清眞教主

華亭沈筌書

Au seigneur de la Religion pure et vraie (3).

[Ligne de droite]. L'inscription a été placée en un jour heureux de l'été de l'année *hi-wei*, sous *K'ang-hi* [1679].

[Ligne de gauche]. L'inscription a été écrite par *Chen T'siuen* de *Hoa t'ing* (4).

Les Délégués (5) disent dans leur rapport, que l'inscription qui nous occupe était placée sur le devant du bâtiment qui formait la partie antérieure de la synagogue.

INSCRIPTION XV (6).

欽差河南興屯道右參議胡士梅題

教本於天

順治丙申年仲冬月吉旦

(1) L'auteur de cette inscription est le même que celui de la précédente.

(2) Les trois copies B, C et D donnent cette inscription.

(3) Les mahométans se servent de ces deux caractères 清 眞 *Ts'ing-tchen* pour désigner l'Être suprême.

(4) Il y a deux sous-préfectures du nom de *Hoa-t'ing*; l'une, dans le 江 蘇 *K'iang-sou* et l'autre dans le 甘 肅 *Kan-sou*. Cf. Playfair, n. 2367. Comme il conste d'une autre inscription donnée plus bas [Inscription verticale IV], *Chen Ts'iuen* appartenait à la sous-préfecture qui est dans la préfecture de *Song-kiang*, province de *Kiang-sou*.

(5) Cf. *The Jews*... p. 25

(6) La présente inscription ne se trouve que dans C.

La religion tire son origine du Ciel.

Ligne de droite, Cette inscription a été composée par *Hou Che-mei*, par nomination impériale assistant du promoteur de la colonisation dans la province de *Ho-nan*.

[Ligne de gauche]. L'inscription a été placée en un jour heureux du 2e mois de l'hiver de l'année *ping-chen*, sous l'Empereur *Choen-tche* [1656].

INSCRIPTION XVI (1).

福建布政使司分守興泉道右參政

李光座題

宗 法 象 無

康熙玖年歲次庚戌仲秌吉旦

Au Principe invisible de la Loi (2).

[Ligne de droite]. L'inscription a été composée par *Li Koang-tsouo*, intendant du district de *Hing-Ts'iuen* (3), assistant du grand trésorier de la province de *Fou kien*.

[Ligne de gauche]. L'inscription a été placée en un jour heureux de la 2e lune de l'automne de l'année *keng-siu*, 9e du règne de *K'ang-hi* [1670].

INSCRIPTION XVII (4).

殿 清 至

(1) L'inscription nous est conservée seulement par C.

(2) 無 象 *Ou-siang*, sans figure extérieure, à la rigueur peut aussi se rapporter à la Religion juive, qui, comme l'on sait, ne se servait pas d'images ou de figures pour représenter la divinité.

(3) Sur ce district du *Fou-kien*, Cf. Playfair, nn. 2971 et 1499.

(4) C et D donnent cette inscription.

Temple du très pur.

Selon les Délégués (1), cette inscription était placée à l'intérieur de la grande salle de la synagogue. D'après une courte légende ajoutée par le copiste du texte C, elle était placée en dehors de la synagogue proprement dite, au-dessous du bord saillant du toit 此匾在大殿外面前簷.

Peut-être y avait-il deux inscriptions ayant les mêmes caractères ; peut-être aussi l'inscription a-t-elle occupé successivement les deux endroits. Avec un peu de bonne volonté, on peut bien admettre que les Délégués et le copiste parlent de la même inscription sans se contredire.

INSCRIPTION XVIII (2).

康熙丙辰仲春吉旦

堂 鏡 明

祥符令錢江沈叙題

Salle du miroir brillant.

[Ligne de droite]. L'inscription a été placée en un jour heureux de la 2e lune du printemps de l'année *ping-tch'en* sous l'Empereur *K'ang-hi* [1676].

[Ligne de gauche]. L'inscription a été composée par *Chen-Siu*, originaire de *Ts'ien-kiang* dans le 浙江 *Tché-kiang*, sous-préfet de *Siang-fou* (3).

D'après les Délégués (4), cette inscription était placée à l'intérieur de la salle des hôtes [I Fig. L].

INSCRIPTION XIX (5).

穆 於 通 靈

L'homme intelligent arrive à connaître les secrets cachés de la Providence.

---

(1) Cf. *The Jews...* p. 76.

(2) L'inscription est donnée par C et par D.

(3) Cette sous-préfecture est dans la préfecture de *K'ai-fong*. Cf. Playfair, n. 2778.

(4) Cf. *The Jews...* p. 81.

(5) D donne cette inscription. Elle fait défaut dans la copie C, mais elle apparaît un peu confuse dans l'arc de triomphe E de la Fig. I. Les deux caractères 於穆 *ou-mou* sont pris au livre des Vers 詩經 *Che-king*, 周頌 *Tcheou-song*, 2e ode, 1ère strophe, où il est question de la Providence du Ciel. Cf. Zottoli, vol. III. p. 262.

Les Délégués (1) nous font savoir que d'après une petite légende écrite à côté de l'inscription, celle-ci avait été placée en un jour heureux du 3e mois de la 15e année de *Choen-tche* (1658).

INSCRIPTION XX (2).

寺 眞 淸

Temple de l'Être pur et vrai (3).

Cette inscription, d'après les Délégués (4), se trouvait placée au-dessus de la grande porte d'entrée.

INSCRIPTION XXI.

福

Bonheur (5).

INSCRIPTION XXII.

天 昊 若 欽

Obéissez respectueusement au Ciel Auguste (6).

Cette inscription, nous disent les Délégués (7), était placée sur la façade postérieure de l'arc de triomphe E de la Fig. 1.

INSCRIPTION XXIII.

堂 教 至

Salle de la doctrine excellente.

Cette inscription, d'après le témoignage des Délégués (8), était placée à l'intérieur de la synagogue du côté droit, au-dessus de l'armoire à livres (H Fig. g).

---

(1) Cf. *The Jews*... p. 53.

(2) Les trois inscriptions suivantes ne sont mentionnées que par D.

(3) En Chine le titre de *ts'ing tchen-se* est donné aussi aux mosquées. Nous avons fait remarquer plus haut que ces deux caractères 淸 眞 *ts'ing-tchen* sont employés par les musulmans chinois pour désigner l'Être suprême.

(4) Cf. *The Jews*... p. 25.

(5) Cf. plus haut, p. 2 (1), d'autres détails sur cette inscription.

(6) Les quatre caractères de cette inscription se trouvent au livre des Annales de *Yu* 虞 書 *Yu-chou*, Chap. I, 堯 典 *Yao-tien*. Cf. Zottoli, vol. III, p. 328.

(7) Cf. *The Jews*... p. 53.

(8) Cf. *The Jews*... p. 80.

ARTICLE III.

INSCRIPTIONS VERTICALES 對聯 *TOEI-LIEN*.

Nous avons indiqué plus haut que l'envoi de M. Devéria comprenait aussi quinze inscriptions verticales. Cinq d'entre elles se trouvaient déjà dans la copie B et six dans le texte des Délégués. Ceux-ci en ajoutent deux autres, ce qui fait monter à dix-sept le nombre des inscriptions. Nous les donnons toutes à la suite.

INSCRIPTION I (1) (2).

祖獨承天敬天因而念祖
生能戒殺戒殺所以尊生
華亭沈荃書

Seul le Patriarche [Abraham] sut obéir au Ciel; c'est pourquoi, lorsque nous honorons le Ciel, nous pensons au Patriarche [Abraham] (3).

[Abraham] vivant, [averti à temps par l'Ange], put éviter [l'homicide de son fils Isaac]; c'est pourquoi, lorsque nous nous abstenons de tuer les autres, nous honorons aussi [Abraham] vivant (4).

L'inscription a été écrite par *Chen Ts'iuen* de *Hoa-t'ing* (5).

D'après les Délégués, elle était suspendue aux piliers les plus proches du Béthel, où l'on conservait le livre de la Loi.

---

(1) Donnée par C et par D avec une petite variante indiquée plus bas (4).

(2) Cette inscription et les suivantes sont écrites ici de gauche à droite.

(3) Le contexte et la position de l'inscription près du Béthel nous portent à croire qu'il est ici question de Moïse.

(4) Le dernier hémistiche est ainsi donné par D (*The Jews*. p. 80) : 生能止殺戒殺所以存生. «The living one prohibited killing and forbade murder to shew his regard to human life.» — D'après cette traduction, le *Vivant* serait l'Être suprême; cependant il nous semble qu'alors le second hémistiche ne répondrait plus au précédent, où le Patriarche du commencement et de la fin est une même personne. Le sens de Smith est plus facile à tirer de notre texte que l'on peut traduire ainsi : «Le Vivant défendit [à Abraham] de tuer [son fils Isaac]; c'est pourquoi, lorsque nous nous abstenons de tuer les autres, nous honorons le Vivant » — Au lieu du caractère 戒 placé en second lieu, la copie C porte 式; un bon maître chinois nous a proposé d'écrire 戒.

(5) Ce *Chen Ts'iuen* a été nommé plus haut, p. 17.

INSCRIPTION II (1).

對太空爇栴檀都忘名象
逢西土捐嗜慾獨守清眞
華亭沈簽書

Placés devant le grand vide (l'espace céleste?), nous brûlons le bois de santal, et nous oublions alors tout ce qui porte un nom ou a une figure.

Tournés vers l'Ouest, nous nous débarrassons des appétits sensuels, et nous ne gardons (que les prescriptions de la religion) de l'Être pur et vrai (Dieu).

L'inscription a été écrite par *Chen Ts'iuen* de *Hoa-t'ing*.

D'après les Délégués (2), l'inscription était suspendue aux grands piliers de la partie intérieure de la synagogue : c'est-à-dire, aux piliers de la partie où était le Béthel.

INSCRIPTION III (3).

識得天地君親師不遠道德正路
修在仁義禮智信便是聖賢源頭
文林郎宜良令趙映斗謹題

Celui qui est arrivé à connaître les relations qui l'unissent au Ciel, à la Terre (4), à son Prince, à ses parents et à ses maîtres, n'est pas loin du droit chemin qui mène à la doctrine et à la vertu.

Celui qui s'est adonné à la culture de la bonté, de la droiture, du décorum, de la prudence et de la véracité, se trouve à la source de la sainteté et de la sagesse.

Cette inscription a été écrite par *Tchao Yng teou*, sous-préfet de *I-liang*, décoré du titre de *wen-lin-lang* (5).

L'inscription, nous disent les Délégués (6), était suspendue aux piliers placés entre les fenêtres latérales de la partie extérieure de la synagogue.

---

(1) Donnée par C et par D avec un petite variante.

(2) Cf *The Jews...* p. 78. Le texte qui y est donné porte ; 對太空以爇栴檀都忘名象, 逆西土而抗嗜慾獨守清眞. Le sens est à peu près le même que celui de notre texte.

(3) Toutes les copies donnent cette inscription.

(4) C'est-à-dire, à l'Auteur du Ciel et de la Terre.

(5) Ce personnage est nommé plusieurs fois dans l'article précédent, p. 9, et dans l'inscription lapidaire de 1663 donnée plus bas.

(6) Cf. *The Jews...* p. 76.

INSCRIPTION IV (1).

自女媧熖化以來西竺鍾靈求生天生地生人之本

由阿羅開宗而後中華衍教得學儒學釋學道之全

雲間沈銓敬書

Depuis que *Niu-wa* (Noë) a transmis la doctrine transformatrice, le pays dit *T'ien-tchou* (l'Inde) a eu beaucoup d'hommes intelligents qui ont cherché à connaître le principe de l'existence du Ciel, de la Terre et des hommes.

Depuis que *Ngo-lo* (Abraham) a ouvert la série des ancêtres, la doctrine (juive) s'est répandue en Chine et a complété l'étude de la religion des Lettrés, de celle des Bouddhistes et de celle des Taoïstes.

L'inscription a été respectueusement écrite par *Chen T'siuen* de *Yun-kien* ou 松江 *Song-kiang*.

Les Délégués (2) ont trouvé cette inscription suspendue aux deux principaux piliers de la synagogue, c'est-à-dire, à ceux qui se trouvaient à l'intérieur, plus près de la porte.

INSCRIPTION V (3)

生生不已常生主

化化無窮造化天

尊教弟子艾應奎沐手敬題

Le Seigneur toujours vivant produit sans fin des êtres. Et le Ciel Créateur les transforme constamment.

Ngai Yng-k'oei (4), disciple de la noble Religion (juive), après s'être lavé les mains, a respectueusement écrit cette inscription.

INSCRIPTION VI.

由阿羅而立教法宗無象

自默舍而傳經道本一中

尊教弟子艾復生薰沐敬題

(1) Cette inscription est donnée par B, C et D.

(2) Cf. *The Jews...* p. 77.

(3) Cette inscription et la suivante se trouvent dans le texte C et dans la copie B.

(4) Ce *Ngai Yng-k'oei* est aussi mentionné dans l'inscription lapidaire de 1663.

Ngo-lo Abraham a établi la Religion, dont la législation se fonde sur l'Invisible.

Mé-ché Moïse a transmis le livre sacré, dont la doctrine s'appuie uniquement sur l'équilibre (1).

Ngai Fou-cheng (2) membre de la noble Religion [juive], après avoir brûlé de l'encens et s'être purifié, a respectueusement écrit cette inscription.

INSCRIPTION VII (3).

經天地人物而著經綱常綸紀秩然千古道德
居名象之先　戊辰烌菊月上浣之吉
合干支五行以成字禮樂文章燦乎百代點畫
在圖書之始　尊教弟子艾復生沐手敬題

Après avoir ordonné le Ciel, la Terre, les hommes et tous les êtres, le livre sacré fut publié; par là les trois grands liens (4), les cinq vertus universelles (5) et la narration successive des faits anciens furent disposés en ordre pour un millier d'âges; conséquemment la vraie doctrine et la vertu furent placées au premier rang, avant même les êtres qui portent un nom ou sont doués d'une figure.

Ayant combiné ensemble les dix troncs (6) et les douze rameaux (7), dont le cycle se compose, avec les cinq éléments (8) l'écriture

(1) La morale chinoise a atteint son suprême degré de développement dans un des quatre livres classiques appelé 中庸 *tchong-yong*. A la première page de ce livre se trouve la phrase suivante qui semble avoir inspiré l'auteur de l'inscription : 中也者天下之大本也. *L'équilibre* en question, [alors que les passions n'ont pas encore outrepassé les bornes fixées par la nature], est le grand fondement de l'ordre moral imposé à tout l'univers. Legge traduit: «This Equilibrium is the great root from which grow all the human actings in the world» *The chin. class.* vol. I p. 248. Le P. Zottoli donne du texte cité la version suivante: «Equilibrium illud est universi magnum fundamentum» *Curs. litt. sin.* vol. I. p. 171. — Enfin la version du P. S. Couvreur est comme il suit: «L'équilibre est le point de départ de toutes les transformations et de tous les changements qui s'opèrent dans l'univers» *Les quatre livres*, p. 29. — L'obscurité de ces versions vient de celle du texte.

(2) Le nom de *Ngai Fou-cheng* apparait aussi sur la pierre de 1663.

(3) Cette inscription et les cinq suivantes se trouvent seulement dans le texte C.

(4) Celles entre prince et sujet, père et fils et mari et femme.

(5) A savoir: la bonté, la droiture, le décorum, la prudence et la véracité.

(6) Les dix troncs sont : 甲, 乙, 丙, 丁, 戊, 己, 庚, 辛, 壬, et 癸.

(7) Les douze rameaux sont : 子, 丑, 寅, 卯, 辰, 巳, 午, 未, 申, 酉, 戌 et 亥.

(8) Les cinq éléments sont : 水, 火, 木, 金 et 土. Nous ne nous rendons pas

[juive?] fut inventée; par là les rites, la musique et la belle élégance des compositions littéraires jetèrent de la splendeur pour une centaine de générations; d'où il résulte que les lignes et les points [la calligraphie juive] existaient déjà à l'origine des cartes [河 *Ho*]-*t'ou* et [洛 *Lo*]-*chou* (1).

Ngai Fou-cheng, membre de la noble Religion [juive], après s'être lavé les mains, a écrit respectueusement cette inscription.

INSCRIPTION VIII.

春祭探生祢祭報成不敢忘天地生成之義
尊祖於殿祀宗於堂亦以盡侑享祖宗之思
戊辰烁菊月上浣之吉　尊敎弟子艾復生沐手敬題

Au printemps, on offre des sacrifices [à l'Être suprême, en reconnaissance] pour le renouvellement de la vie des êtres [hommes et plantes], et à l'automme, on lui en offre encore, en signe de gratitude de ce que les êtres [grains, &.] sont arrivés à maturité; c'est que l'on n'ose pas oublier [le premier Être qui à l'aide du] Ciel et de la Terre produit et développe toutes choses.

On honore les ancètres dans le temple, et on leur fait des oblations dans la grande salle: c'est que l'on veut satisfaire entièrement aux désirs qu'on a d'exciter les ancètres à jouir des oblations faites.

L'inscription a été placée en un heureux jour de la 1ère décade de la 9e lune de l'année *meou-cheu* [1668].

C'est *Ngai Fou-cheng*, membre de la noble Religion [juive] qui, après s'être purifié les mains, a religieusement écrit cette inscription.

INSCRIPTION IX.

道源於天五十三卷備生天生地生人之理
教宗於聖二十七字得傳心傳道傳學之徵
戊辰烁菊月上浣之吉　尊教弟子艾復生沐手敬題

La Religion tire son origine du Ciel. C'est pourquoi les cinquante-trois sections [du livre sacré] (2) donnent au complet la doctrine sur la production du Ciel, de la Terre et des hommes.

---

bien compte de la manière dans laquelle les *troncs*, les *rameaux* et les cinq *éléments* furent combinés pour l'invention de l'écriture.

(1) Il nous semble qu'il est ici question des figures portées, l'une sur le dos d'un dragon, et l'autre sur celui d'une tortue, et vues, la première par *Fou-hi* près du Fleuve jaune, et la seconde par *Yu* sur les bords de la rivière *Lo*. Cf. Zottoli, *Curs. litt. sin.* vol. II. p. 48 et tabul. V. N'oublions pas que c'est un juif qui est l'auteur de l'inscription.

(2) Cf. la note donnée au bas de l'inscription XV.

La Religion se fonde sur le Saint [Moïse?]. C'est pour cela que l'alphabet des vingt-sept caractères a réussi à transmettre ce qui se rapporte au cœur, à la doctrine et à l'étude.

L'inscription a été suspendue en un heureux jour de la 1ère décade de la 9e lune de l'année *meou-chen* [1668].

C'est *Ngai Fou-cheng*, sectateur de la noble Religion [juive], qui, après s'être purifié les mains, a respectueusement écrit l'inscription.

INSCRIPTION X (1).

曰明曰旦昭事惟嚴

本天本祖奏格匪懈

尊教弟子艾復生沐手敬題

Dieu est intelligent, il est perspicace ; offrons-lui notre culte avec grand soin (2).

Nous tirons notre origine du Ciel et de nos ancêtres. Aux sons de la musique, attirons [Dieu] au milieu de nous sans nonchalance (3).

Ngai Fou-cheng, membre de la noble Religion [juive], après s'être lavé les mains, a respectueusement écrit cette inscription.

INSCRIPTION XI.

教學合尼山人物本乎天祖冬至而修恪守先王閉關之典

字畫宗庖羲義理包乎法象七日而齋得其復見天地之心

戊辰烁菊月上浣之吉　尊教弟子艾復生沐手敬題

La science de la Religion [juive] s'accorde avec les enseignements de Confucius ; l'homme aussi bien que tous les êtres [vivants] tire son origine du Ciel et des ancêtres. Au solstice

(1) La désinence exige que l'ordre des deux hémistiches soit changé. Cependant le texte C les donne dans l'ordre qu'ils ont dans notre texte.

(1) 曰明曰旦. Ces quatre caractères sont pris au Livre des Vers 詩經 *Che-king,* 大雅 *ta-ya*, ode 20, 8e strophe, où ils sont appliqués au Ciel. Cf. Zott. vol. III. p. 260.

(3) 奏格 *Tseou-ko*, c'était, à l'aide d'une certaine *musique* employée pendant les sacrifices, *émouvoir* et faire *descendre* celui à qui le sacrifice était offert. Cf. le Livre des Vers 詩經 *Che-king*, 商頌 *Chang-song*, 2e ode, 2e strophe. Zottoli vol. III. p. 320 (2).

d'hiver, on s'adonne à la pratique de la perfection, et l'on garde religieusement les statuts établis par les anciens rois de fermer les barrières (1).

La littérature [juive? chinoise?] reconnaît *Pao-hi* comme son fondateur. La doctrine et le sens [du Livre sacré?] embrassent aussi la législation primitive et les figures du livre des changements. Pendant sept jours on se purifie et l'on réussit à voir de nouveau la pensée du Ciel et de la Terre dans leurs continuels mouvements (2).

L'inscription a été placée en un heureux jour de la 1ère décade de la 9e lune de l'année *meou-chen* [1668.] C'est *Ngai Fou-cheng*, membre de la noble Religion [juive], qui, après s'être lavé les mains, a respectueusement écrit l'inscription.

INSCRIPTION XII.

爲化爲育理備化育之全

積氣積形道居形氣之先

戊辰秌菊月上浣之吉　尊教弟子艾復生沐手敬題

Le *Li* (3), qui est l'auteur de la production et de la conservation des êtres, comprend en lui-même la plénitude des êtres qui sont produits et conservés.

Le *Tao*, qui donne aux êtres leur substance et leur figure, existe avant tout ce qui a une substance et une figure.

L'inscription a été suspendue en un heureux jour de la 1ère décade de la 9e lune de l'année *meou-chen* [1668]. C'est *Ngai Fou-cheng*, membre de la noble Religion [juive], qui, après s'être lavé les mains, a respectueusement écrit cette inscription.

INSCRIPTION XIII (4).

統天地人物以爲道不徇名象

合君親師友以立教非涉空虛

尊教弟子艾復生沐手敬題

La Religion [juive] embrasse les relations qu'ont entre eux le Ciel, la Terre, les hommes et les êtres, et ne prend pas en consi-

(1) A la fin de l'hémistiche il y a une allusion à un règlement consigné dans le 易經 *I-king*, diagramme 復 *fou*, lequel est expliqué au cours de l'inscription lapidaire de 1663.

(2) Dans la 2e partie de ce deuxième hémistiche, il y a deux allusions tirées du 禮記 *Li-ki* et du 易經 *I-king*, lesquelles sont expliquées dans l'inscription lapidaire de 1663.

(3) Le 理 *li* de cet hémistiche signifie la même chose que le 道 *tao* du suivant, et tous deux semblent se rapporter à la cause première des êtres.

(4) Cette inscription se trouve dans les copies B et C.

dération les êtres [divinités taoïstes] qui portent un nom et ont une figure.

La Religion [juive] renferme les relations qui unissent entre eux le prince avec ses sujets, les parents avec leurs enfants, le maître avec ses disciples et les amis avec leurs amis, et ne s'occupe pas du vide [bouddhique].

Ngai Fou cheng, membre de la noble Religion [juive], après s'être lavé les mains, a respectueusement écrit cette inscription,

INSCRIPTION XIV (1).

有不滯象無不淪虛道更在有無之外

禮自尊天義惟法祖心常存禮義之先

丙辰冬月上浣吉旦　教人艾世德沐手敬書

[Le *Tao*, Dieu], si l'on considère son existence, n'a pas de figure visible; et si l'on considère sa non-existence, il ne se perd pas dans le vide, car le *Tao* [la divinité] est plutôt indépendant de l'existence et de la non-existence [des êtres visibles].

Les rites ont commencé par le culte du Ciel, et la droiture apparaît dans l'imitation des ancêtres. Cependant le cœur de l'homme est toujours au-dessus des rites et de la droiture.

L'inscription a été suspendue en un heureux jour de la 1ère décade de la [...?] lune pendant l'hiver de l'année *ping tch'en* [1676]. *Ngai Ché-té* (2), membre de la Religion [juive], après s'être lavé les mains, a respectueusement écrit cette inscription.

Les Délégués disent (3) que cette inscription était suspendue aux grands piliers de la seconde série (4).

INSCRIPTION XV.

天經五十三卷口誦心維祝皇圖於鞏固

奉教弟子艾田沐手撰

聖字二十七母家喻戶曉願社稷以靈長

本支孫艾顯生敬述重刊

Nous récitons de bouche et nous méditons dans le cœur les cinquante-trois sections du livre sacré (5); nous prions aussi pour la solide stabilité de l'Empire.

(1) Cette inscription et la suivante sont données par C et par D.

(2) Ce personnage est mentionné dans la stèle érigée en 1663.

(3) Cf *The Jews*... p. 77-78.

(4) La première série comprenait sans doute les piliers plus près de la porte, auxquels était suspendue l'inscription IV ; et la seconde, ceux qui étaient plus près du Béthel.

(5) Smith donne en note ce qui suit : (*The Jews*... p. 81) «The Pentateuch is divided in our common Hebrew Bibles into fifty-four sections; but on inquiring of some Jews who

Toutes les familles sont instruites dans la connaissance des vingt-sept lettres de l'alphabet (1) et elles les comprennent : elles désirent aussi la continuelle prospérité du pays.

Ngai T'ien, membre de la Religion [juive], après s'être lavé les mains, a écrit cette inscription.

Ngai Hien-cheng, petit-fils de la même famille, copiant respectueusement [les anciens caractères], les a fait graver de nouveau (2).

Cette inscription, d'après le rapport des Délégués (3), était suspendue dans la salle 明鏡堂 *ming-king-t'ang* pour les hôtes [Fig. 1. L].

INSCRIPTION XVI (4).

仰瞻造化天敢不起恭起敬

俯拜長生主自宜潔體潔心

En levant la tête pour regarder le Ciel créateur, peut-on ne pas éprouver envers lui des sentiments de religieux respect ?

En baissant la tête pour adorer le Seigneur toujours vivant, naturellement on sent la nécessité de purifier son corps et son cœur.

Cette inscription fut écrite par le bachelier 趙作梅 *Tchao Tso-mei*, et était suspendue aux piliers qui s'élevaient entre les fenêtres latérales de la synagogue (5).

INSCRIPTION XVII.

帝命曰明曰旦銀燭煌煌仰若照臨之有赫

純嘏維馨維清紫檀裊裊肅將芳烈之寅修

La Providence du Souverain Seigneur est intelligente, elle est perspicace ; pendant que les cierges aux couleurs d'argent brillent d'un grand éclat, nous regardons avec vénération sa majesté qui éclaire toute la terre.

---

came from Persia, it appears that recording to their reckoning there are fifty-three, the Masoretic fifty-second and fifty-third sections being combined in one, which is read during the week of the Feast of Tabernacles.»

(1) Le même auteur (loc. cit. +) dit : «The Jews of Persia, however, by rating the final *Kaph*, *Mem*, *Nun*, *Pe* and *Tsadi*, as separate letters, make twenty-seven of them.»

(2) Il est probable que l'ancienne inscription de *Ngai T'ien* étant tombée en mauvais état, son petit-fils la fit réparer après avoir pris un calque des caractères qu'il fit graver sur l'inscription réparée.

(3) Cf *The Jews*... p. 81.

(4) Cette inscription et la suivante ne sont que dans D.

(5) Cf. *The Jews*... p. 77.

Le parfait bonheur accordé par le Ciel est suave, il est pur; tandis que la fumée du santal violet monte en nuages onduleux, nous nous adonnons respectueusement à la pratique diligente de la perfection morale qui répand au loin son parfum (1).

L'inscription fut écrite par *Tchao Yng-teou*, plusieurs fois nommé plus haut et dans l'inscription lapidaire de 1663; elle était suspendue dans la partie postérieure de la synagogue, sur la seconde série de piliers; c'est-à-dire, sur ceux de la partie intérieure du Béthel (2).

(1) Nous avons indiqué plus haut (p. 26) l'endroit où les quatre caractères 曰明曰旦 *yué-ming-yué-tan* ont été pris. Les caractères 臨下有赫 *lin-hia-yeou-ho* sont tirés du Livre des Vers 詩經 *Che-king*. 大雅 *ta-ya*, ode 7e. str. 1ère. Cf. Zottoli, vol. III. p. 237. Les caractères 純嘏 *tchoen-kia* se trouvent dans le Livre des Vers 詩經 *Che-king*, 大雅 *ta-ya*, ode 18e, str. 3e. Cf. Zott. vol. III. p. 257.

(2) Cf. *The Jews*... p. 79.

ARTICLE IV.

DES TRAVAUX ANTÉRIEURS SUR LES INSCRIPTIONS LAPIDAIRES.

Si l'on veut se former une idée assez complète des ouvrages qui, soit directement soit indirectement, s'occupent de nos inscriptions lapidaires, on n'a qu'à consulter le Dictionnaire bibliographique de M. H. Cordier avec son Supplément (1), pour être amplement renseigné. Nous nous contenterons d'indiquer ici les principaux de ces travaux, qui ont servi de point de départ pour plusieurs autres postérieurs.

En premier lieu vient le P. Gozani qui, dans un post-scriptum à la lettre où il parle de la synagogue, donne un court abrégé des inscriptions (2). Quelques dizaines d'années plus tard, le P. Brotier, se servant des lettres des PP. Domenge et Gaubil, composa une dissertation en latin qu'il inséra au vol. III. de ses commentaires sur Tacite (3). D'après M. de Sacy (4) et le P. Sommervogel (5), elle est presque identique au *Mémoire sur les Juifs établis en Chine* contenu dans le Recueil XXXI, pp. 296-372, des *Lettres édifiantes;* les deux travaux sont l'œuvre d'un même auteur qui traduisit en français, en y ajoutant quelques détails, ce qu'il avait écrit en latin quelques années auparavant. L'abrégé des inscriptions fait dans le *Mémoire*, d'après les lettres du P. Gaubil (6), est assez incomplet et parfois inexact, comme on peut s'en convaincre en le comparant avec la traduction donnée plus bas.

En 1749, quelques années après avoir écrit les lettres utilisées par le P. Brotier dans son Mémoire, le P. Gaubil finissait son *Traité sur la Chronologie Chinoise* (7), où il s'occupe des inscriptions de

---

(1) Cf. *Dict. Bibl.* part 1. coll. 635-638., *Supplém.* fasc. II. coll. 1766-1768, et fasc. III. coll. 2174.

(2) Cf. *Lett. édif.*, Rec. III. pp. 26-27.

(3) Cf. *Dict. Bibl.* de H. Cordier, col. 635 «*De judæis sinensibus..* »

(4) *Dict. Bibl.* loc. cit.

(5) Cf. *Biblioth. de la Cie de J.*, vol. II., art. Brotier, col. 207.

(6) C'est sans doute par inadvertance que le R. P. Brucker écrivait dans la *Rev. des Quest. Hist.*, tome 37, 1885., p. 497 : «C'est le P. Gaubil qui a donné le premier une traduction complète des quatre inscriptions chinoises...» Le P. Gaubil n'en a donné qu'un abrégé.

(7) Ce traité fut édité par S. de Sacy en 1814. Cf. ibid. pp. 261-268, ce qui se rapporte à notre sujet.

K'ai fong à son point de vue chronologique. Dans une note à l'inscription de 1489 et dans l'Art. VIII nous examinerons son opinion d'après les inscriptions, sur les temps d'Abraham et de Moïse, et sur l'époque de l'entrée des Juifs en Chine.

Le P. Ignace Koegler S. J. s'est occupé de nos inscriptions en plusieurs de ses ouvrages (1) écrits en latin et en allemand ; mais ces livres faisant défaut dans notre Bibliothèque de Zi-ka-wei, nous n'en pouvons rien dire.

Dans une lettre du 28 oct. 1770 (2), le P. Cibot affirme que les inscriptions de *K'ai fong* copiées par le P. Gozani furent traduites par le P. Beauvollier, et que texte et traduction furent envoyés en Europe. Jusqu'à présent, personne, que nous sachions, n'a vu cette traduction. L'on peut même se demander si elle fut jamais faite par ce Père, et il ne serait pas surprenant que le P. Cibot dans cette affirmation eût commis une inexactitude. Il peut se faire que le P. Cibot ait été induit en erreur par ce que le P. Le Gobien dit, p. XII. de sa préface au Recueil VII. des *Lettres édifiantes* (3).

Le volume XV *des Mémoires sur les Chinois* contient aux pp. 52-58 une dissertation ou *digression sur les temps où les Juifs ont passé en Chine* par le P. Cibot. Vers la fin de la *digression*, le Père résume en dix lignes le contenu de nos inscriptions. Il y dit aussi : «Nous en avons actuellement une copie sous les yeux, et nous nous étions proposé d'en mettre ici une traduction littérale; mais en l'examinant de près, nous y avons découvert des fautes, et, en pareille matière, nous ne voudrions pas hasarder un mot.» Il est regrettable qu'un sinologue tel que le P. Cibot n'ait pas donné suite à son projet de traduction.

Vers le milieu de ce siècle, en 1843, James Finn publia à Londres un petit volume in 12° de VIII-85 pages intitulé 刀筋教 *Tao kin kiao. The Jews in China.* Malgré le nombre d'auteurs indiqué à la fin de la préface, il est évident pour quiconque a parcouru le livre que ses principales et uniques sources, en ce qui touche à la description de la synagogue et à celle des inscriptions, ont été la lettre du P. Gozani, et le *Mémoire* du P. Brotier.

---

(1) Cf. H. Cordier, *Dict. Bibl.*, col. 635 et 636.

(2) Cf. *Études religieuses* tome XII, 1877, p. 752 et seq.

(3) Le P. J. Brucker, très au courant des travaux de nos Pères en Chine au XVIIIe siècle, dans une lettre du 17 Oct. 1897, m'écrit: «Quant aux traductions du P. Beauvollier, je n'ai pas pu encore les trouver à la Bibliothèque Nationale... M. Chavannes qui affirme (dans l'Encyclopédie Lamirault) que la Bibliothèque Nationale possède ces traductions pourra sans doute me renseigner..., mais je ne crois pas que réellement le P. Beauvollier ait envoyé des copies et des traductions des grandes inscriptions de la synagogue; je n'ai trouvé aucune allusion à ce fait dans la correspondance relative aux Juifs, qui est réunie au N° 21 des manuscrits relatifs à la Chine, dans notre maison de Ste Geneviève.» — M. Chavannes, interrogé plus tard sur ce point, n'a pas encore donné de réponse satisfaisante.

Pour ce qui est des inscriptions, Finn donne en anglais la traduction littérale du résumé fait par Brotier indiqué plus haut. Il y a cependant une petite différence ; au lieu de traduire le résumé de la 4[e] inscription du P. Brotier, il met entre crochets ce qui suit ; «this inscription is of the same subject-matter as the last ; but has added the names of the seven Hebrew tsung, then residing in *Kae-fung-foo,* viz., *Tao, Kin, Che, Kao, Teman, Le, and Ngai* (1).

M. Cordier, dans sa *Bibl. Sin.* col. 637 et dans le *Supplément,* fasc. II, col. 1767, indique plusieurs articles qui, inspirés du livre de J. Finn, furent alors publiés dans plusieurs revues ou brochures; mais n'ayant pas eu d'autres documents, leurs auteurs n'ont pu rien ajouter de nouveau à ce que nous savons déjà par la lettre et le *Mémoire* des PP. Gozani et Brotier.

Les Délégués indigènes *K'ew Th'een-sang* et *Tseang Yung-che,* envoyés en 1850 à *K'ai-fong-fou* par *The London Society for promoting Christianity among the Jews,* revinrent avec une copie assez défectueuse de deux inscriptions gravées en la 2[e] année de *Hong-tche* et en la 7[e] de *Tcheng-té* respectivement. Le Dr. Medhurst en fit une traduction. La copie et la traduction parurent dans la brochure de G. Smith. Ayant dit dans l'Introduction ce qu'il faut penser, à notre avis, de l'une et de l'autre, nous n'y reviendrons plus ici.

Après la publication de la relation des Délégués, on s'en occupa dans plusieurs livres et revues (2). Notons parmi les livres *Life in China* by the Rev. W. C. Milne, qui, (part IV, ch. II. pp. 341-342), donne quelques extraits de la traduction des inscriptions faite par le Dr. Medhurst, et *La Chine et les Puissances chrétiennes* par D. Sinibaldo de Mas, qui, (vol. I. p. 87), indique brièvement, d'après les susdites inscriptions, quelques dates et quelques faits relatifs à la synagogue.

Parmi les articles des revues (3), une longue dissertation d'Alex. Wylie (*The Israelites in China*) (4), mérite une mention spéciale. Son auteur s'appuie à plusieurs reprises sur les inscriptions de 1489 et de 1512 pour prouver la thèse de son article que les Juifs étaient les adorateurs de la divinité 祆 *Hien* mentionnés dans plusieurs documents indigènes (5). En parlant de l'inscription gravée en 1512,

---

(1) Cf. loc. cit. p. 57 — W. Williams, *The Middle Kingdom,* vol. II. chap. XVIII. pp. 287-289, donne un abrégé de la description de la synagogue faite par J. Finn; il y constate l'existence des inscriptions sans parler de leur contenu.

(2) Cf. H. Cordier, *Dict... Bibl.* col. 637 et *Supplément,* fasc. II. col. 1767.

(3) Cf. *The Chin. Repos.* vol. XX. pp. 436-466. *The North China Herald.* N° 25, du 18 Jan. 1851.

(4) Cf. *The Chin. Reposit.* 1863, nn. I et II, pp. 13-22 et 43-52. La dissertation fut traduite en Français et parut dans les *Annales de Philos. chrét.,* Fév. et Mar. 1864.

(5) Cf. *Musulmans et Manichéens Chinois* par M. G. Devéria, extrait du *Journ. Asiat.* 1898, pp. 24-25-30 et 43. M. Devéria y démontre péremptoirement que les sectateurs de la doctrine 祆 敎 *Hien-kiao* n'étaient que des Manichéens.

il dit qu'elle donne «a general outline of the religious views of the Jews resident in China at that period, forming a traditional memento of singular interest, as surviving the influence of centuries of heathen contact.»

M. W. A. P. Martin a publié plusieurs fois (1) la relation de son voyage à *K'ai-fong-fou* en 1866. Dans une note il donne un résumé de la doctrine juive, telle qu'elle est consignée dans les deux inscriptions éditées par Smith.

Le Colonel Yule, dans son ouvrage sur Marco Paolo (2), consacre quelques lignes à nos inscriptions dont il donne de courts extraits. Il y a écrit ces mots: «It exhibits, as the inscription does, the effect of Chinese temperament or language in modifying or diluting doctrinal statements».

Dans le courant de l'année 1867, J. L. Lieberman visita aussi *K'ai-fong-fou* et fit la relation de son voyage dans une lettre à son père; quelques renseignements tirés de cette lettre furent publiés par «*the Jewish Chronicle* (Jul. 11, 1879, p. 12) et fournirent au journal hebdomadaire de *Shang-hai*, *The North China Herald* (3 oct. 1879) l'occasion d'un article dont nous extrayons quelques lignes: «This enterprising traveller [Lieberman] is the first European Jew who has had communications with the remnant of the Jews in China and the points he noted which have not been observed or placed on record by the travellers, though not numerous, are interesting.» Entre autres choses il constate la destruction de la synagogue, dont l'emplacement n'est marqué que par *quelques pierres*.

J. Finn a publié en 1872 un nouveau livre sur la colonie juive de *K'ai-fong* (3). Au sujet de nos inscriptions, l'auteur écrit (p. 57). «Their reports (des Délégués), including the inscriptions on the tablets, provide topics for deep consideration, and are the more valuable, since we cannot but fear that those tablets are now lost or destroyed.» Heureusement ces craintes ne se sont pas encore réalisées. Vu l'importance des inscriptions, Finn copie intégralement la traduction de celle de 1489 et donne de longs extraits de la traduction de celle de 1512 (4).

Enfin M. A. K. Glover est peut-être celui qui a le plus travaillé dans ces dernières années à faire connaître les inscriptions de *K'ai-*

(1) Cf. *Supplément Account of an Overland Journey*... Journal. of the N. Ch. Br. of. the As. Soc. n. III. Déc. 1866, pp. 26-39; *Han-lin Papers*, p. 360 et seq.; *A Cycle of Cathay*, pp. 273-279.

(2) Cf. *The Book of Marco Paolo* by Colonel Yule, London, 1875, book II, chap. V. p. 337, note 3.

(3) *The Orphan Colony of Jews in China* by J. Finn, London, 1872. Cf. H. Cordier *Bibl. Sin., Supplém.* fasc. II. col. 1766. Ce livre, qui n'est plus dans le commerce, nous a été gracieusement prêté par le Dr. Joseph Edkins le doyen des sinologues en Chine. Nous lui offrons ici nos plus sincères remerciments.

(4) Cf. ibid. pp. 76-88.

fong-fou; il s'en est occupé à plusieurs reprises dans plusieurs revues (1). Comme il l'avoue lui-même, il s'est contenté de donner le texte défectueux des inscriptions des Délégués protestants avec la traduction du Dr. Medhurst, telles que l'un et l'autre furent publiés par G. Smith. De plus, au bas des pages, il a placé des notes explicatives de deux sortes ; les unes lui appartiennent, les autres sont l'œuvre de M. Terrien de Lacouperie.

En résumé, malgré le grand nombre d'auteurs qui se sont occupés de la synagogue de *K'ai-fong-fou* et de ses inscriptions, il n'y en a que cinq, (les PP. Gozani, Domenge et Gaubil au XVIII siècle, les Délégués protestants et M. Martin au XIX siècle), qui aient donné des renseignements originaux de quelque importance. Après ceux-là, on peut, sans inconvénient, se dispenser de lire les autres auteurs, qui n'ont fait que les citer, en les abrégeant ou les commentant (2).

---

(1) M. Cordier, *Bibl. Sin. Supl.*, fasc. II., col. 1768, signale plusieurs articles de M. Glover parus dans le *Bab. and Or. Record* de 1891 et 1893. Au fasc. III, Col. 2174 du même *Supplément*, M. Cordier signale encore des articles du même auteur édités dans *Biblia*, vol. VII n. 7. oct. 1894. M. Glover a réédité les inscriptions de 1489 et de 1512 avec la traduction du Dr. Medhurst dans la revue juive « *Menorah* » de 1888 à 1891, et la première de ces deux inscriptions avec la traduction du même Dr. Medhurst dans la revue *Transactions of the Meriden Scientific Association*, vol. VII 1895. Le regretté M. G Devéria me fit parvenir il y a quelques mois cinq photographies contenant le texte chinois de la stèle de 1489, prises sur le texte imprimé de Smith (*The Jews...* pp. 62-66). Elles lui avaient été envoyées par M. Glover.

(2) Nos inscriptions ne sont pas tout à fait inconnues aux lettrés chinois. Le R. P. H. Havret, (*La Stèle de Si-ngan-fou*, part, II pp. 387-388), donne deux pages d'un livre chinois intitulé 辟邪紀實 *pi-sié-ki-che*, où l'auteur, sans mentionner l'inscription de 1489, expose à sa manière plusieurs faits qui y sont consignés; il ajoute même, ce que l'inscription ne dit pas, que les Juifs de *K'ai-fong-fou*, en connivence avec ceux de *Si-ngan-fou*, gravèrent la fameuse stèle, l'ensevelirent sous terre en secret, et feignirent de la découvrir quelque temps après, pour confirmer l'antiquité de leur religion en Chine.

ARTICLE V.

TEXTE ET VERSION ANNOTÉE DE L'INSCRIPTION DE 1489.

重建清眞寺記

夫一賜樂業
立教祖師阿
無羅漢、迺盤
古阿躭十九
代孫也、自開
闢天地、祖師
相傳授受、不
塑於形像、不
諂於神鬼、不
信於邪術、其
時神鬼無濟、
像態無祐、邪
術無益、思其

INSCRIPTION COMMÉMORATIVE
DE LA RECONSTRUCTION DE LA SYNAGOGUE DITE
TS'ING-TCHEN-SE (1)

Ngo-ou-lo-han [Abraham], le patriarche et fondateur de la Religion de *I-se-lo-nié* [Israel], était descendant à la dix-neuvième génération (2) de *P'an-kou Ngo-tan* [Adam] (3). Depuis le commencement du ciel et de la terre, les patriarches, fidèles à la tradition qu'ils se léguaient, ne façonnaient pas de statues, ne doutaient pas sur les esprits (4) et ne croyaient pas aux pratiques superstitieuses. En ce temps-là les esprits ne secouraient pas les hommes, les statues [idoles] ne leur accordaient pas protection, et les pratiques superstitieuses ne leur étaient d'aucune utilité. Le patriarche

---

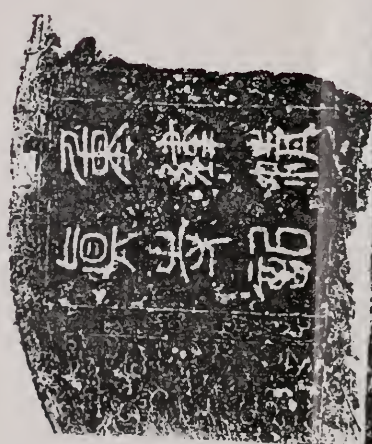
N.B. Le texte chinois est écrit de droite à gauche.

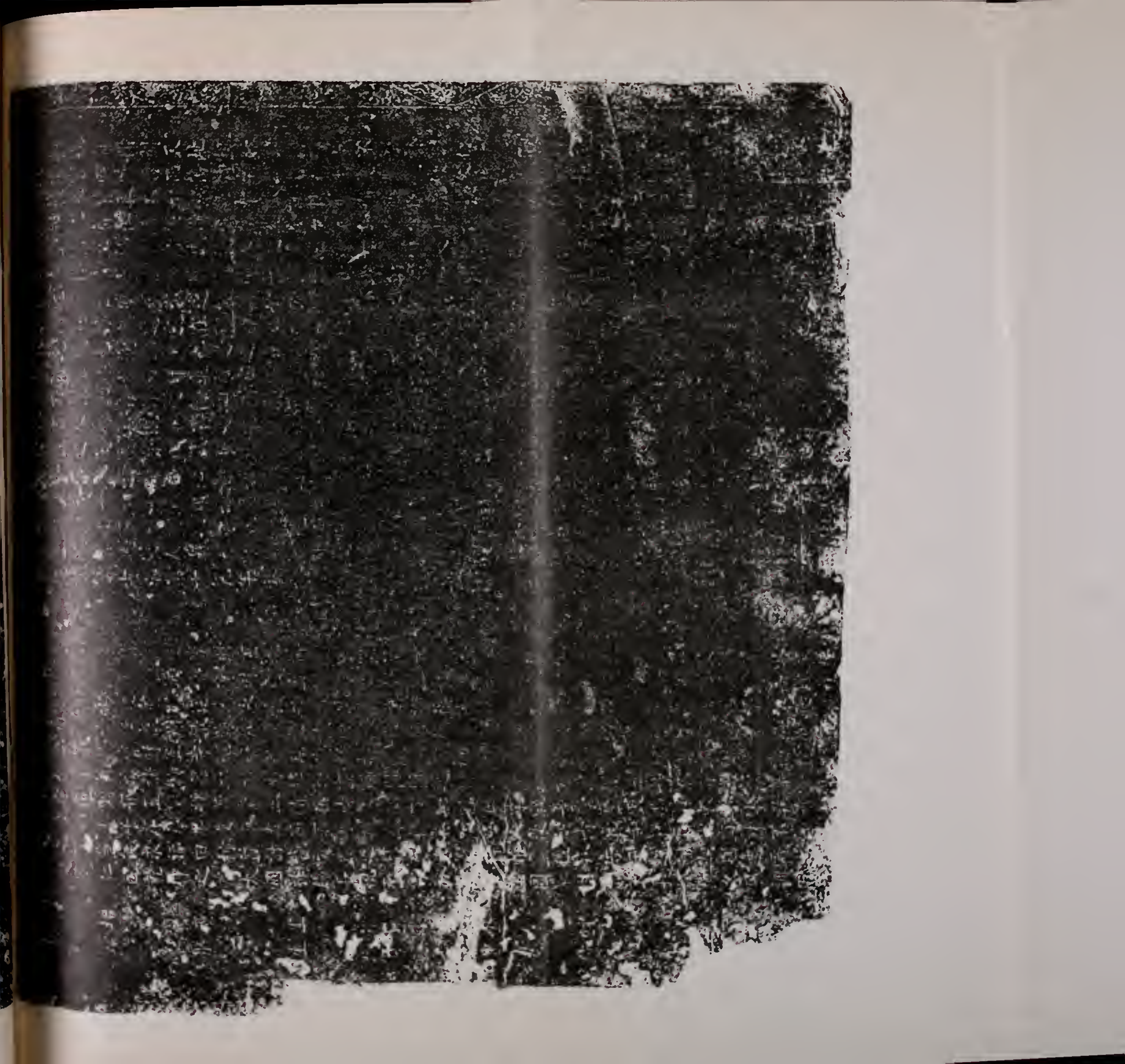
(1) Nous ne voyons pas de raison suffisante pour mettre *temple* au lieu de *synagogue*, comme le veut M. Glover contre l'usage communément suivi.

(2) Le nombre des générations qui séparent Abraham d'Adam répond à celui donné au liv. I des Paralip. ch. I, 1-4 et 24-27.

(3) Adam est honoré du nom de *P'an-kou* qui, selon la mythologie chinoise, fut le premier homme qui sortit du chaos. Cf. Mayers, *The Chinese Reader's Manual*, n. 558.

(4) 神鬼 *Chen-koei* peut signifier ici, soit les esprits en général, soit les esprits et les âmes des morts.





天者、輕清在上、至尊無對、天道不言、四時行而萬物生、觀其春生·夏長、秋斂冬藏、飛潛動植、榮粹開落、生者自生、化者自化、形者自形、色者自色、祖師忽地醒然悟此幽玄、實求正教、參贊眞天、一心侍奉、敬

[Abraham] donc, considérant que le Ciel (1) subtil et pur qui demeure en haut est très vénérable et sans pareil, et que, quoique la Voie (2) du Ciel [la Providence] ne parle pas, cependant les quatre saisons suivent leur cours et tous les êtres viennent à la vie; voyant en outre que les êtres [fruits de la terre] naissent au printemps, croissent pendant l'été, sont récoltés pendant l'automne et gardés dans les greniers pendant l'hiver; que [parmi les êtres] les uns volent dans l'air, les autres plongent dans l'eau, que ceux-ci se meuvent et que ceux-là végètent, que les plantes, tantôt se couvrent de feuilles, tantôt en sont dépourvues, que les fleurs tantôt s'ouvrent, et tantôt se fanent, que les êtres vivants viennent naturellement à la vie, que ceux qui se transforment arrivent d'eux-mêmes au terme de leurs transformations, que ceux qui sont doués d'une certaine figure l'acquièrent spontanément et enfin que ceux qui sont ornés de couleurs s'en parent d'eux-mêmes, tout-à-coup (3), comme s'il se fût éveillé du sommeil, il comprit les secrets profonds que tout cela renfermait. Il se mit donc sérieusement à chercher la vraie doctrine en vue d'aider le vrai Ciel (4), de tout cœur il le servit, et s'adonna

---

(1) Ces deux adjectif 輕 *k'ing* et 淸 *ts'ing* peuvent donner à entendre que l'auteur parle du ciel matériel; cependant les quatre caractères suivants 至尊無對 *tche-tsuen-ou-toei* semblent se rapporter au Seigneur de Ciel. En tout cas la phrase est obscure.

(2) Ce caractère 道 *Tao* est celui qui nous a le plus embarrassé dans notre version; car dans ces inscriptions il est employé en plusieurs sens divers. Tantôt il désigne la droite doctrine en général, tantôt la Religion des Juifs en particulier; il signifie dans un endroit la voie droite à suivre ou la loi naturelle, et dans un autre, la voie suivie par la Divinité dans ses opérations sur la création, ou la Providence. Il nous semble même que quelquefois il signifie la divinité. Quand nous le trouverons dans notre texte, nous placerons souvent entre crochets le sens que nous croyons devoir lui donner.

(3) Un bon lettré me fait remarquer que l'expression 忽地 est trop vulgaire, et ne convient pas au style de l'inscription. A son avis, les deux caractères seraient un nom propre, mais nous ne voyons pas à qui ce nom de *Hou-ti* peut être donné.

(4) Smith, *The Jews*... p. 67, donne: «and adoringly praised the true Heaven (God)»: il a pris 贊 *tsan*, aider, dans le sens de 讚 *tsan*, louer; cependant l'idée d'«aider le Ciel» nous semble plus conforme au texte; elle est aussi conforme à la doctrine enseignée dans le 中庸 *Tchong-yong*. Cf. Zottoli, *Curs. litt. sin.* vol. II. p. 165, n. 22.

謹精專、那其間立教本至今傳、考之在周朝一百四十六年也、一傳而至正教祖師乜攝、考之在周朝六百十三載也、生知純粹、仁義俱

tout entier à le vénérer respectueusement. Ce fut alors qu'il posa les fondements de la Religion qui s'est transmise jusqu'à ce jour En examinant [les sources historiques, on trouve que cela eut lieu] en l'année cent-quarante-six de la dynastie de *Tcheou* (1). Par une première transmission orale, la doctrine parvint jusqu'à *Mié-ché* [Moïse], qui fut aussi un patriarche de la vraie Religion. Après examen on trouve qu'il vécut en l'année 613 de la dynastie de *Tcheou* (2). *Mié-ché* [Moïse] en naissant avait reçu une intelligence très

(1). Cette dynastie ayant commencé vers l'année 1122 av. J. C., il s'ensuit que selon l'inscription, Abraham aurait fondé la religion vers l'année 977 av. J. C. Smith donne en note (p. 67) ce qui suit : «We cannot refer this to the dynasty of Chow, which commenced B. C. 1113, the 146th year of which would synchronize with the time of Rehoboam; and no Israelite could be so ignorant of the antiquity of his race, as to suppose that Abraham flourished only eleven hundred years before Christ; we are necessitated therefore to refer the *Chow* spoken of in the text, to the state founded by *How-tseih*, who flourished in the days of Shun, B. C. 2254 ; between which date and that of B. C. 1817, when the *Chow* state was consolidated, we must look for the period from which the 146 years, referring to Abraham, and the 613 years referring to Moses is to be reckoned.» Le Père Gaubil, *Traité de la chronologie chinoise*, p. 265, avait déjà indiqué cette explication. «Il paraît, écrit-il, que l'époque de *Tcheou* est ici l'année du règne de *Yao*, dans laquelle *Heou-tsi*, chef de la famille de *Tcheou*, fut déclaré prince ou seigneur d'un état érigé en principauté ou royaume tributaire.»

Cependant c'est trop violenter le texte que de lui donner un pareil sens. 周 朝 *Tcheou-tchao*, dans son sens naturel, se rapporte aux temps où l'Empereur de la famille de *Tcheou* donnait audience dans sa cour impériale et y recevait les hommages qui lui étaient dus. Or cela commença à avoir lieu sous 武 王 *Ou-wang* (1122 av. J. C.). De plus, *Heou-tsi* ne fut pas prince ou seigneur du territoire de *Tcheou*, mais de celui de 邰 *T'ai* dans le 陝 西 *Chen-si*. De là, l'un de ses descendants, à la fin de la 1ère dynastie, émigra et alla s'établir à 豳 *Pin* dans la même province. Ce ne fut que le grand-père du fondateur de la dynastie de *Tcheou* qui, abandonnant *Pin*, s'établit dans la région de *Tcheou*. Enfin le titre posthume de 王 *Wang*, donné par l'Empereur *Ou* à quelques-uns de ses ancêtres, c'est-à-dire, à son père 文 *Wen*, à son grand-père 王 季 *Wang-ki* et à son bisaïeul 太 王 *T'ai-wang*, ne suffit pas pour qu'on puisse appeler 周 朝 *Tcheou-tchao* l'époque où ils vécurent. Nous préférons donc voir dans l'inscription une erreur chronologique, qui, pour une époque si reculée, par rapport à des personnes qui vivaient dans un temps où les tableaux comparatifs de dates n'existaient pas, est bien excusable.

(2) En plaçant en l'année 1122 av. J. C. le commencement de la dynastie de *Tcheou*, si les recherches de l'auteur de l'inscription étaient exactes, Moïse aurait vécu vers l'an 510 av. J. C. Cf. ce que nous avons dit dans la note précédente.

備、道德兼全、求經於昔]那]山頂、入齋四十晝夜、去其嗜欲、亡絕寢膳、誠意祈禱、虔心感於天心、正經一部、五十三卷、有自來矣、其中至微至妙、善者感發人之善心、惡者懲創人之逸志、再傳而至正教祖師藹子刺、係出祖師、道承祖統、敬天禮拜之道、足以闡祖道之蘊奧、然道必本於清眞禮拜、清者精一無

---

perspicace ; la bonté du cœur et la droiture ne lui faisaient pas défaut ; en lui la voie [inclination naturelle à suivre la voie du bien] et la vertu acquise étaient de tout point parfaites. Il se retira sur le sommet de la montagne de *Si-na* [Sinaï] pour demander [à Dieu] le Livre sacré ; à cet effet il jeûna pendant quarante jours et quarante nuits ; il écarta ses passions. Il s'interdit complètement le sommeil et la nourriture et avec une volonté sincère il s'adonna à la prière ; son cœur respectueux ayant touché le cœur du Ciel, les cinquante trois chapitres du Livre sacré eurent alors leur origine. Le sens qui y est contenu est très profond, mais très beau. A sa lecture les bons en sont touchés et révèlent la bonté du cœur de l'homme, tandis que les méchants, en étant réprimés, coupent court aux désirs déréglés de leur nature.

Après une nouvelle transmission de la doctrine [par le livre sacré et par la tradition] l'on arrive à *Ngai-tse-la* [Esdras], patriarche, lui aussi, de la vraie Religion. Descendant des patriarches, il reçut d'eux l'héritage de la voie [doctrine].

La voie [manière] d'honorer le Ciel et de faire les actes du culte [contenue dans le livre sacré et dans la tradition] suffit bien par elle-même à rendre manifestes les sentiments mystérieux de la voie [doctrine] suivie par les anciens patriarches ; cependant, pour que la voie [manière d'honorer le Ciel et de faire les actes du culte] obtienne ce résultat, elle doit se baser sur des pratiques extérieures dites *li* et *pai*, et doit être animée par des dispositions intérieures nommées *t'sing* et *tchen*. *T'sing* veut dire que l'adorateur doit discerner clairement l'unité de l'Etre adoré, sans qu'il partage son adoration entre deux objets ; *tchen* signifie que l'adorateur doit avoir une intention droite et dégagée de toute affection déréglée ; [les pratiques

---

(1) Il est fait encore mention des cinquante-trois chapitres du livre sacré dans les inscriptions verticales IX et XV données plus haut pp. 25 et 28.

二、眞者正而無邪、禮者敬而已矣、拜下禮也、人於日用之間、不可頃刻而忘乎天、惟寅午戌而三次禮拜、廼眞實天道之理、祖賢一敬之修、何如.必先沐浴更衣、清其天君、正其天官、而恭敬進於道經之前、道無形像、儼然天道之在上、姑述敬天禮拜綱領而陳之、始焉鞠躬.

extérieures sont désignées par les caractères *li* et *pai*; or *li* signifie l'acte externe de vénération et pas autre chose, et *pai* signifie l'abaissement du corps [prostration] pour accomplir les actes rituels du culte.

Au milieu des occupations journalières, l'homme ne doit pas même un moment oublier le Ciel; c'est pourquoi l'adoration répétée trois fois par jour, le matin, à midi et le soir, est en toute vérité une pratique très raisonnable de la voie [loi] naturelle (1).

Mais les anciens sages qui de tout cœur vénéraient [le Seigneur], quelles œuvres pratiquaient-ils? Sans aucun doute, d'abord ils lavaient leur corps, ils changeaient de vêtements, purifiaient leur conscience, réglaient leur facultés et avec un grand respect et une grande vénération ils entraient jusque devant le Livre sacré de la voie [doctrine] (2). La Voie [Etre suprême] n'a pas de forme corporelle ni de figure; cependant, imposante par sa majesté, la Voie du ciel [Être qui gouverne le ciel] habite en haut; c'est pourquoi pour le moment nous exposerons avec ordre les grandes lignes du culte en l'honneur du Ciel (3).

D'abord, l'adorateur courbe son corps pour honorer la Voie

(1) L'heure chinoise *Yn* va de 3 à 5h du matin; *Ou*, de 11h du matin à 1h de l'après-midi, et *Siu*, de 7h à 9h du soir. La coutume de prier trois fois par jour est consignée à plusieurs reprises dans les livres de l'Ancien Testament.

(2) Smith, (p. 69), donne: «they reverently approached before the eternal Reason and the sacred writings.» M. Glover ajoute en note: «I cannot but see in this Eternal Reason something more than the everlasting truth of God.» Cf. *Transact. of the Merid. Scient. Assoc.* 1885, p. 20, (4).

(3) Le passage suivant nous paraît un peu obscur à cause du caractère 道 *Tao* qui est répété tant de fois dans les phrases qui le composent. De plus, deux bons lettrés indigènes que nous avons priés de ponctuer notre texte chinois, se sont trouvés en désaccord pour quelques phrases. Nous donnons dans le corps de la page la version qui nous semble la plus probable, et qui, en plusieurs endroits, se rapproche de celle donnée par le Dr. Medhurst. *The Jews*... p. 69.

敬道、道在鞠躬也、中立不倚、敬道、道在中立也、静而存養默贊、敬道、不忘之天也、動而省察鳴贊、敬道、不替之天也、退三步也、忽然在後、敬道、後也、進五步也、瞻之在前、敬道、前也、左之鞠躬、敬道即善、道在於左也、右之鞠躬. 敬道即不善、道在於右也、仰焉敬道、道在上也、俯焉敬道、道在爾也、終焉而拜道、敬在拜也、噫、敬天而不尊祖、非所以

[Divinités]; c'est que la Voie [Divinité] est présente à l'acte de courber le corps. Au milieu il se tient debout, sans s'appuyer, pour honorer la Voie [Divinité]; c'est que la Voie [Divinité] est présente à l'acte de se tenir debout au milieu. En repos, il conserve son cœur en paix et développe les bonnes tendances de sa nature, et par une louange secrète il honore la Voie [Divinité], c'est-à-dire, le Ciel, qu'on ne doit pas servir négligemment. En mouvement, il examine ses actes et par une louange retentissante il honore la Voie [Divinité], c'est-à-dire, le Ciel, qui ne peut jamais laisser d'exister (1). L'adorateur recule de trois pas, et à l'instant [il s'aperçoit que la Divinité] y est déjà; conséquemment il y honore la Voie [Divinité] qui est aussi en arrière. Il avance de cinq pas et regarde [vers la Divinité] qui est devant lui; en conséquence il y honore la Voie [Divinité] qui est aussi par devant. Tourné vers la gauche, il courbe son corps pour honorer la Voie [Divinité]; c'est que [la Divinité] est à sa gauche, côté réputé propice et meilleur [que le côté droit]. Tourné vers la droite, il courbe son corps pour honorer la Voie [Divinité]; c'est que la Voie [Divinité] est aussi à sa droite, quoique ce côté ne soit pas considéré comme aussi propice ni aussi bon [que celui de gauche]. Il lève la tête en haut pour honorer la Voie [Divinité]; c'est que la Voie [Divinité] est en haut. Il baisse la tête pour vénérer la Voie [Divinité]; c'est que la Voie [Divinité] est près de lui. En finissant il honore [par une prostration] la Voie [Divinité], et le culte se trouve en cet acte.

Mais si quelqu'un, tout en honorant le Ciel, ne vénérait pas ses ancêtres, oh! il ne pourrait pas leur présenter des offrandes

(1) Smith donne ici (*The Jews*..., p. 63, l. 6), après 天替之天也, les dix caractères suivants qui ne sont pas dans le texte de l'inscription: 此敎之所以望空禮拜也. «This is the way in which our religion teaches us to look towards invisible space and perform our adorations.»

祀先也、春秋祭其祖先、
事死如事生、事亡如事
存、維牛維羊、薦其時食、
不以祖先之既往而不
敬也、每月之際、四日齋、
齋、乃入道之門、積善之
基、今日積一善、明日積
一善、善始積累、至齋、諸
惡不作、衆善奉行、七日
善終、週而復始、是易有
云吉人爲善惟日不足
之意也、四季之時、七日
戒衆祖苦難、祀先報本.

agréables. Ainsi donc, au printemps et à l'automne, en présentant ses offrandes aux ancêtres, (le juif) les sert morts comme il les servait vivants; il les sert après qu'ils ne sont plus, comme il les servait lorsqu'ils existaient encore. Dans ces offrandes aux ancêtres, il offre le bœuf et le mouton avec les fruits et mets de la saison; par ce seul fait que les ancêtres sont déjà morts, il ne laissera pas de les honorer.

La purification de quatre jours gardée chaque mois, c'est-à-dire en quatre Semaines, est la porte pour entrer dans la Voie (droit chemin au moral) et le fondement sur lequel les bonnes œuvres sont amassées. Aujourd'hui [le sectateur de la religion juive] fait une bonne œuvre, et demain il en fait une autre; une fois qu'il a commencé à amasser des bonnes œuvres, il en poursuit l'accumulation jusqu'au jour de la purification, et lorsque ce jour est arrivé, les mauvais désirs ne se produisent plus en lui, et il exécute toute sorte de bonnes actions. Au septième jour (au sabbat) la série de bonnes actions finit, et après qu'une période (de sept jours) est achevée, de nouveau (le juif fidèle) commence (une autre série de bonnes actions); ce qui est le sens de cette sentence tirée du Livre des Changements (1): «A l'homme vertueux qui fait le bien, le jour présent ne suffit pas.»

Aux quatre saisons de l'année (2), pendant sept jours, on s'abstient (de certains mets ou l'on évite certains actes) en considération des peines et des difficultés éprouvées par les anciens pères (3); alors aussi on fait des offrandes aux ancêtres, et on remercie celui

(1) Nous n'avons pas trouvé l'endroit du *I-king* où cette sentence, d'après l'inscription, se trouve; mais elle est au §. 泰誓中 *T'ai-che tchong* des Annales de *Tcheou*.

(2) Le sens peut être aussi: «A la quatrième saison de l'année, pendant sept jours...»

(3) Il n'est pas facile de déterminer en particulier quelles sont les peines et les difficultés auxquelles allusion est faite ici.

亡絶飲食、一日大戒、敬
以告天、悔前日之過失、
遷今日之新善也、是易
聖人於益之大象有曰、
風雷益、君子以見善則
遷、有過則改、其斯之謂
與、噫、教道相傳、授受有
自來矣、出給天竺、奉命
而來有李俺艾高穆趙
金周張石黃李聶金張
左白七十姓等、進貢西
洋布於宋、帝曰、歸我中
夏、遵守祖風、留遺汴梁、

qui a été le principe de tous les biens reçus (1). On se prive de toute nourriture et de toute boisson, gardant une grande abstinence pendant une journée entière, après quoi, avec vénération on confesse au Ciel son repentir des fautes commises les jours passés, et son renouvellement vers le bien conçu au jour présent. Cela n'est-il pas le sens de cette sentence du saint homme, auteur du Livre des Changements, dans l'explication de la grande figure du diagramme *i*, quand il dit: «Le vent et le tonnerre s'unissent l'un à l'autre; en ce moment le sage en prend occasion pour se porter vers le bien qu'il a vu et pour corriger les fautes commises?»

Oh! la Voie doctrinale est transmise par tradition: mais cette tradition a une origine; elle est sortie du pays dit *T'ien-tchou* (2) [Inde]. Il y eut soixante-dix familles, à savoir, les familles *Li, Yen, Ngai, Kao, Mou, Tchao, Kin, Tcheou, Tchang, Che, Hoang, Li, Nié, Kin, Tchang, Tsouo, Pé* (3) et autres, qui en ayant reçu le commandement (4), vinrent en Chine à la cour des *Song* (5), apportant en tribut des toiles de coton des pays occidentaux. L'Empereur leur dit: «Vous venez à la Chine! Conservez et suivez les coutumes de vos ancêtres; restez à *P'ien-liang* [*K'ai-fong*].»

(1) L'auteur de l'inscription parle-t il des premiers ancêtres? A-t-il en vue le premier Être? Il est difficile de le dire.

(2) Les caractères 天竺 *T'ien-tchou* ne sont pas lisibles dans notre décalque, mais ils sont donnés par nos différentes copies.

(3) Les noms de plusieurs familles sont illisibles dans le décalque qui nous a été envoyé; nous les donnons d'après les copies.

(4) Le texte n'indique pas qui était celui qui donna ce commandement. Smith. (*The Jews*... p. 70), donne: «in obedience to divine commandment.»

(5) Quelle est cette dynastie des *Song* dont parle l'inscription? Est-ce la grande dynastie des *Song* qui régna de 960 à 1278 P. C.? Ou plutôt celle du même nom qui régna de 420 à 477 P. C.? Smith adopte cette seconde supposition comme probable. Il a écrit (*The Jews*.. p. 70): «probably the Northern Sung which flourished A. D. 419.» On lui eût su gré s'il avait donné les raisons de sa manière de voir. M. Glover (*Babyl. and Or. Record*,

宋孝隆興元年癸未、列微五思達領掌其教、俺都刺始建寺焉、元至

En l'année *K'oei-wei*, première de la période *Long-hing* (1163), sous l'Empereur *Hiao* des *Song*, *Lié-wei* [Lévi] *Ou-se-ta* (1) était chargé de l'administration de la Religion des Juifs; ce fut alors que *Yen-tou-la* (2) commença à bâtir la synagogue. Sous les *Yuen*, en

---

n. 54, vol. V. (6), 1891, p. 139), crut d'abord trouver dans cette partie de l'inscription une confirmation de son opinion sur le premier établissement des Juifs en Chine au 5ème siècle; mais il est réfuté par M. Terrien de Lacouperie (ib. p. 134) par la raison suivante: «This dynasty (ruled at *Kien-yeh* (*Nan-king*), and that *Pien-liang* which was then called *Kai-fung* was no part of their dominion and belonged to the **Northern Wei**. *Pien-liang*, which was so called since the N. *Tchou*. was the Capital of the N *Song* from 960 to 1127, and it is without doubt one of the latter Emperors who is referred to in the inscription.» — M. Glover semble avoir changé d'avis plus tard, puisque en 1895 (*Transactions of the Meriden Scient. Associat.* p. 26, 10) il écrivait: «this was the *great* Sung dynasty.» — Nous ignorons sous quel Empereur eut lieu l'audience dont parle l'inscription. Cela ne put avoir lieu sous *Hiao-tsong* dont il est aussitôt fait mention, parce que sous *Hiao-tsong* la capitale de l'Empire n'était plus à *K'ai-fong*, mais à *Hang-tcheou*.

Il reste encore une autre difficulté: c'est que dans l'inscription de 1512 donnée plus bas il est dit que les Juifs entrèrent en Chine pour y habiter sous les *Han* (206 av. J. C. —220 apr. J. C.). 自漢日入居中國. On peut concilier cette assertion avec ce qui est dit dans la présente inscription sur l'établissement des Juifs à *Pien-liang* [*K'ai-fong*], sous les *Song*, soit en admettant deux immigrations juives en Chine, soit en disant que l'inscription de 1512 ne parle que de l'entrée des Juifs en Chine, sans préciser le lieu de leur établissement, tandis que dans celle de 1489 il est question de l'entrée et de l'établissement de la colonie juive dans la capitale de l'Empire. (Cf. plus bas Art. VIII).

(1) Smith (*The Jews...*, p. 71) et M. Glover ont lu 徵 *Tcheng* au lieu de 微 *Wei* qui se lit dans notre texte. C'est évidemment, avec le caractère 列 *lié*, une manière de représenter le nom de *Lévi* que portait le *Ou-se-ta* dont il est ici question. Quant à ces trois caractères 五思達 *Ou-se-ta*, sont-ils un nom de personne? Sont-ils un nom de dignité? Un peu plus bas on parle encore du juif *Ou-se-ta*, séparé du précédent par plus de cent ans. Sur ce point nous avons interrogé par écrit M. Devéria, qui, dans son aimable réponse du 21 Juin 1898, nous écrit: «J'ai soigneusement examiné avec plusieurs orientalistes la question relative à 五思達 *Ou-se-ta;* voici le résultat de cette consultation: *Ou-se-ta* est la transcription du mot persan littéraire *Oustâd*, vulgo Oustâ, qui signifie *maître* (senior) *d'une communauté ou assemblée quelconque*.—Les Juifs persans ont adopté ce terme pour traduire le mot Hebreu *Râb* (Rabbin) et les rabbins persans s'intitulent par suite *Oustâ*» «Le titre de *Oustâ* précède les noms: *Oustâ Abrahim*, *Oustâ Mosé*, &. Pour ma part, je trouve cette explication plausible.» — Quoique en chinois *Ou-se-ta* soit placé après le nom de Lévi, nous sommes du même avis que notre illustre correspondant.

(2) *Yen-tou-la*, d'après M. Glover, était probablement «a rich Jewish layman.» M. T. de Lacouperie (*The Bab. and Or. Rec.*, n. 54, p. 134) dit: «*Yen-tou-la* is not a chinese but a Djurtchen name.» Au moment où nous en sommes dans l'inscription, *K'ai-fong* était déjà la capitale méridionale des Empereurs Tartares.

元十六年已卯、五思達重建古刹清眞寺、坐落土市字街東南、西至三十五杖、殆我　大明太祖高皇帝開國初、撫綏天下軍民、凡歸其化者、皆賜地、以安居樂業之鄉.

---

l'année *Ki-mao*, 16e de la période *Tche-yuen* (1279) *Ou-se-ta* le rabbin rebâtit l'ancien temple dit «*ts'ing-tchen-se*» (1). Il était situé au S. E. de la rue connue sous le nom de *t'ou-pou-tse-kiai* rue qui porte les caractères *t'ou-che* (2). Les dimensions en tout sens étaient de trente-cinq *tchang* (3).

A peine l'Empereur *T'ai-tsou, Kao* des *Ming* (4) avait-il fondé la nouvelle dynastie, qu'il s'adonna aussitôt à tranquilliser l'armée et le peuple de l'Empire; à tous ceux qui se soumettaient à son autorité bienfaisante, il donnait des terres qui leur servissent d'emplacement pour y habiter pacifiquement, et exercer paisiblement

---

(1) Ce nom est donné aux mosquées des Mahométans; il est probable que l'ancienne synagogue fut appelée *ts'ing-tcheng-se*, d'un nom commun aux synagogues et aux mosquées.

(2) Nous regrettons de ne pas avoir sous la main les Annales de *K'ai-fong-fou* pour donner sur ce lieu d'autres détails. Le P. Cibot (*Mémoires concernant les chinois*, vol. XV., p. 56) écrivait au XVIIIe siècle ce qui suit: «Voici qui est plus étonnant, et sur quoi nous demandons à être crus comme l'ayant vérifié le livre à la main. Quoique les Juifs aient de nos jours une grande synagogue bâtie de l'aveu de l'autorité publique et ornée de grands marbres munis des sceaux des Mandarins, la nouvelle Géographie n'en dit pas un mot.» Plus près de nous, A. Wylie (*The Chin. and Jap. Reposit.*, Aug. 3. 1863., vol. I., p. 44) dit aussi: «The *K'æ-fung-foo-ché*, a topographical and historical account of that city which enters largely and minutely into a description of the public buildings and remarkable objects, makes not the slightest mention of their [the Jews'] existence.»

Wylie (loc. cit., p. 20) cite un texte de *Song-tzse-tao* d'après lequel il y a eu autrefois [depuis le IIIe ou le Ve siècle jusqu'à son temps sous les *Song*] à *K'ai-fong* un temple en honneur de l'esprit 祆 *Hien* qui, selon Wylie, serait le Dieu des Juifs; mais cette opinion sur cet esprit 祆 *Hien* est aujourd'hui abandonnée. Cf. sup., p. 32.

(3) Ce caractère *tchang*, 杖 est mis pour 丈 *tchang*, mesure de 10 pieds de longueur. L'emplacement formerait ainsi un carré de 350 pieds de côté, et serait, selon M. Glover, plus petit de moitié que l'aire du temple de Salomon. Au commencement du 18e siècle, d'après la description faite dans les *Lettr. édif.*, tous les bâtiments qui dépendaient de la synagogue occupaient un terrain de 150 pieds de largeur sur trois à quatre cents de longueur. Cf. *Lettr. édif.*, XXXI Rec. p. 309.

(4) *Kao*, nom posthume du premier Empereur (太祖 *T'ai-tsou*) de la dynastie *Ming*, qui régna de 1368 à 1644.

誠一視同仁之心也、以是寺不可無典守者、惟李誠李實俺平徒艾端李貴李節李昇李綱艾敬周安李榮李良李智張浩等、正經熟曉、勸人爲善、呼爲滿剌、其教道相傳、至今衣冠禮樂、尊行時制、語言動靜、循由舊章、人人尊守成法、而知敬天尊祖、忠君孝親者、皆其力也、

leurs professions (1); il manifestait par là les sentiments d'égale considération et d'universelle bienveillance dont il était animé envers tous.

Mais parce que la synagogue ne peut pas se passer de personnes qui en soient chargées, *Li Tcheng, Li Che, Yen P'ing-t'ou, Ngai Toan, Li Koei, Li Tsié, Li Cheng, Li Kang, Ngai King, Tcheou Ngan, Li Yong, Li Liang, Li Tche, Tchang Hao* et autres, qui étaient bien instruits dans la connaissance des livres canoniques (de la Religion juive), et qui exhortaient les autres à faire le bien, furent appelés *Man-la* (2) (et constitués patrons de la synagogue). Si la Voie doctrinale (Religion juive) a été transmise successivement jusqu'à nos jours, si les vêtements, la coiffure (3), les rites et la musique (employés pour le culte dans la synagogue) sont conformes aux statuts fixés pour chaque saison: si les paroles prononcées, et les mouvements faits sont aussi d'accord avec les anciens règlements, si tous les hommes (de la Religion juive) suivent les règles établies, et savent honorer le Ciel, vénérer les ancêtres, se montrer fidèles envers le prince et pieux envers leurs parents, tout cela est l'œuvre (des mollah ci-dessus mentionnés).

(1) Smith (*The Jews*..., p. 71), traduit ainsi; «On which [ground] they might dwell quietly and *profess their religion without molestation*...» On trouvera cette traduction un peu trop large; cependant la liberté religieuse dont jouirent alors les Juifs est sous-entendue dans le texte.

(2) *Man-la* semble désigner le *Mollah* ou prêtre musulman. M. Terrien de Lacouperie écrit (*Transact. of the meriden scient. assoc.* 1895, vol. VII., p. 27): «The mahometan influence was very great at *K'ai-fung-foo*, and many Turkish and Arabian words were imposed on the Chinese; and as the Jews were confounded with the Mahometans by the Chinese, it happened that this Chinese-Turkish title was bestowed by the emperor on several of the Jewish «*Sinagogue rulers.*» L'inscription ne dit cependant pas que le titre de *mollah* ait été accordé par les Empereurs aux personnes nommées dans le texte.

(3) Voici ce que les *Lettres édifiantes* XXXI, Rec., pp. 305-306, nous disent à ce sujet: «L'espèce de bonnet bleu qu'ils [les Juifs] portent dans leur synagogue pendant la prière, leur a fait prendre le nom de *Lan-mao-hoai-hoai*, pour se distinguer des Mahométans qui portent un bonnet blanc, et qu'ils appellent à cause de cela «*pé-mao-hoai-hoai.*»

俺誠醫士、永
樂十九年、奉
周府定王
傳令、賜香、重
修清眞寺、寺
中奉 大
明皇帝萬萬
歲牌、永樂二
十一年以奏
聞有功 欽
賜趙姓授錦
衣衛指揮、陞
浙江都指揮

En l'année 19e de *Yong-lo* (1421), *Yen Tcheng*, qui était médecin, reçut de l'Empereur, par l'intermédiaire de *Tcheou-fou Ting-wang* (1), un présent d'encens et la permission de rebâtir la synagogue dite *Ts'ing-tchen-se*. Alors on plaça avec honneur dans la synagogue la tablette des Empereurs de la grande dynastie des *Ming* (2). En la 21e année de *Yong-lo* (1423) un rapport sur les mérites du susdit médecin *Yen Tcheng* (3) fut présenté à l'Empereur, qui, en récompense, lui donna le nom de *Tchao*; l'Empereur le promut du grade de *Kiu-i-wei-tche-hoei* (4) à l'emploi de colonel (5) dans le corps d'armée de la province de *Tché-kiang*.

---

(1) D'après M. Glover (*The Transact. of Meriden Scientif. Assoc.* VII. 1895, p. 28) (5), *Tcheou-fou Ting-wang* «was an imperial officer of the province and a Jew !» Les Annales chinoises nous disent que le 5e fils du fondateur de la dynastie des *Ming* s'appelait **周定王** *Tcheou Ting-wang*. En la 14e année de **洪武** *Hong-ou* (1381), ayant reçu de l'Empereur un fief dans le *Ho-nan*, il vint s'établir à *K'ai-fong-fou*, où il fixa sa résidence sur l'emplacement du palais des Empereurs des *Song* [**卽宋故宮地爲府**]; de là son nom de *Tcheou-fou Ting-wang*. Après diverses péripéties, en la 1ère année de *Yong-lo* [1403], l'Empereur lui ordonna de retourner à son fief. En l'année suivante, 1404, *Tcheou-fou Ting-wang* revint à la cour où l'Empereur le reçut très honorablement. Cf. le **明史**, *kiuen* 116, où il est question des princes de *Song*. Ce fut probablement lors de sa visite à la cour en 1404 que *Tcheou-fou Ting-wang* obtint de l'Empereur en faveur des Juifs de *K'ai-fong* le présent et la permission dont le texte de l'inscription fait mention.

(2) La fig. II donne un dessin de cette sorte de tablette pour la dynastie actuelle. C'est devant cette tablette, placée dans certains temples des villes que les mandarins, au commencement et au milieu de chaque lune, doivent faire leurs prostrations en honneur de l'Empereur.

(3) M. Glover (loc. cit.) (9) pense que ce fut *Tcheou-fou Ting-wang* qui fut l'objet du rapport, de la décoration et de la promotion dont parle l'inscription; mais cela est incroyable et contraire au texte. Pour son excuse, il faut dire que la traduction du Dr. Medhurst en cet endroit est au moins obscure.

(4) Cette charge de *Wei-tche-hoei* paraît être celle qu'ont certains officiers de la Cour des Équipements impériaux **鑾儀衛** *Loan-y-wei*. Cf. **歷代職官表**, *Kiuen* 4e fol. 17 — Smith et M. Glover donnent : «...and conferred upon him an embroidered garment and a title of dignity...»

(5) Cet équivalent est donné dans le **歷代職官表** 5e *Kiuen*, fol. 22 verso.

僉事、正統十年、李榮李
良自備資財、重建前殿
三間、至天順五年、河水
渰沒、基址略存、艾敬等
具呈、按照先奉本府承
河南布政使司劄付等
因、至元年古刹清眞寺、
准此、李榮復備資財、起
蓋深邃、明金五彩粧成、
煥然一新、成化年高鑑
高銳高鋐自備資財、增
建後殿三間明金五彩
粧成、安置道經三部、外

En la 10e année de la période *Tcheng-t'ong* (1445), *Li-Yong* et *Li-Liang* ayant préparé des fonds, rebâtirent la partie antérieure de la synagogue qui consistait en une salle à trois chambres (1).

En la 5e année de *T'ien-choen* (1461), les eaux du Fleuve jaune ayant inondé la contrée (2), il ne resta guère que les fondements et l'emplacement de la synagogue. *Ngai-king* et d'autres présentèrent aux autorités provinciales une requête, demandant à reconstruire la synagogue d'après la permission écrite qu'ils avaient reçue autrefois du trésorier provincial par l'intermédiaire du préfet de la ville, et où il était fait mention de la synagogue *Kou-tcha Ts'ing-tchen-che,* bâtie pendant les années de règne de la période *Tche-yuen* (3). La permission ayant été obtenue, *Li-yong* prépara de nouveau des fonds et, sur un plan très spacieux, il bâtit la synagogue qu'il fit dorer, peindre et orner : toute neuve elle resplendissait de beauté.

Dans une des années de la période *Tch'en-hoa* (1465-1488), *Kao-Kien* et *Kao-Joei,* fournirent les fonds nécessaires pour ajouter la partie postérieure de la synagogue qui consistait en un bâtiment de trois *kien* ou chambres (4) : après les avoir dorées, peintes et ornées, on y plaça trois exemplaires du livre sacré de la Voie

---

(1) Cf. la Fig. II donnée plus haut. Quoique celle-ci appartienne à la synagogue rebâtie deux siècles plus tard, cependant la reconstruction ayant été faite d'après les plans primitifs, la Fig. II sert aussi à montrer la disposition des anciens bâtiments.

(2) Cf. le **明紀**, *Kiuen* 17, fol. 24. Les eaux, dans la ville de *K'ai-fong* montèrent à plus de dix pieds ; le nombre des victimes fut incalculable. **水深丈餘.... 城中死者無算.**

(3) Cf. plus haut p. 45, où est relatée la reconstruction de la synagogue qui eut lieu en la 16e année de *Tche-yuen* (1269).

(4) Pour l'intelligence de ceci, voyez ce qui a été dit plus haut, dans cette même page (1).

作穿廊、接連前殿、
廼爲永遠之計、此
蓋寺前後來歷也、
天順年、石斌李榮
高鑑張瑄、取寧波
本教道經一部、寧
波趙應捧經一部、
賫至汴梁歸寺、高
年由貢士任徽州
府歙縣知縣、艾俊
由舉人任德府長
史、寧夏金瑄、先祖
任光祿寺卿、伯祖

[Religion]; de plus ils construisirent le corridor extérieur qui unit les parties antérieure et postérieure [de l'édifice] (1). En vérité ce fut une entreprise d'éternelle durée. Voilà les origines de la construction des parties antérieure et postérieure de la synagogue.

Avant ce temps, au cours de la période *T'ien-choen* (1457-1465), *Che Ping*, *Li Yong*, *Kao Kien* et *Tchang Siuen* s'étaient procurés à *Ning-pouo* (2) un exemplaire du Livre sacré de la Voie [doctrine] de leur propre Religion; et de plus *Tchao Yng* de *Ning-pouo*, ayant pris respectueusement un autre exemplaire du Livre sacré de la Voie [doctrine], vint à *P'ien-liang* pour en faire présent [aux Juifs de la ville]; les deux exemplaires furent alors rendus à la synagogue (3).

Kao Nien, docteur, qui fut nommé sous-préfet de *Hi* dans la préfecture de *Hoei-tcheou*, province de *Ngan-hoei*, *Ngai Tsiun*, licencié, qui remplit la charge d'administrateur de la maison du Prince Té (4), et *Kin Siuen* de *Ning-hia* (5), dont un des ancètres avait rempli la charge de président de la Cour des Banquets d'État, et le

---

(1) Nous ne sommes pas sûrs de l'emplacement du corridor; le texte est obscur. C'était peut-être un corridor qui faisait le tour de la synagogue par le dedans, semblable à celui dont parle le P. Gozani dans sa lettre. Cf. plus haut p. 6. (2).

(2) *Ning-pouo* est un port dans le *Tchê-kiang*, où les étrangers depuis longtemps ont eu des relations commerciales avec les Chinois.

(3) Il est fait mention un peu plus haut du placement de trois exemplaires du livre sacré dans la synagogue; nous pensons que deux d'entr'eux étaient ceux qui sont mentionnés ici.

(4) Le Prince *Té* était le deuxième fils de l'empereur 英宗 *Yng-tsong* qui régna d'abord de 1436 à 1450, et puis ensuite, de 1457 à 1465. Le premier fils de 英宗 *Yng-tsong* lui succéda sur le trône sous le nom de 憲宗 *Hien-tsong* (1465-1488). Le deuxième reçut le titre et le fief de roi de *Té* [*Té-wang* 德王] en la première année de la période 天順 *T'ien-choen* [1457]. Il se rendit aux terres de sa principauté dans le 山東 *Chan-tong* en la troisième année de la période 成化 *Tch'eng-hoa* (1467), et mourut en la douzième année de la période 正德 *Tcheng-tê* [1517]. Cf. les Annales des *Ming* 明史, *Kiuen* 14, fol. 1, et *Kiuen* 119, fol 8.

(5) Dans le 甘肅 *Kan-sou*. C. Playfair, *The Cities of China*, n. 5254.

勝任金吾前衛千兵、瑄置買供卓銅爐瓶燭台、酒弟瑛弘治二年捨資財、置寺地基一段、瑛與鍾托趙俊置碑石、俺都刺立基址啟其端、李榮高鋐建造成其事、有功於寺、

grand oncle, *Cheng* (1), avait été lieutenant de la compagnie de devant de l'Escorte impériale (2), achetèrent et placèrent la table des offrandes, le vase en bronze, les vases à fleurs et les chandeliers (3). *Kin Yng*, jeune frère de *Kin Siuen*, en la 2e année de *Hong-tche*, (1489) donna des fonds pour acheter une portion du terrain de la synagogue (4).

De plus ce même *Kin Yng* et moi, *Kin Tchong*, nous chargeâmes *Tchao Tsiun* de l'achat de la pierre pour l'inscription commémorative. Ainsi donc *Yen-tou-la* qui jeta les fondements et commença les travaux de construction, *Li Yong* et *Kao Hong* qui élevèrent l'édifice et (5) menèrent l'œuvre à terme, ont bien mérité

(1) Le caractère 勝 *Cheng* n'est pas lisible dans l'estampage: il est donné par les copies C et E.

(2) C'est seulement par conjecture que nous avons traduit *Kin-ou-tsien-wei-tsien-ping* par «lieutenant de la compagnie de devant de l'Escorte impériale». 千兵 *ts'ien-ping* semble être la même chose que 千總 *ts'ien-tchong* ou lieutenant. Le corps nommé 金吾 *Kin-ou* est le même que celui appelé 鑾儀衛 *loan-i-wei*, Escorte impériale ou «Imperialium insignium comitatus.» Dans ce corps il y a cinq divisions: antérieure, postérieure, de droite, de gauche et centrale. — Le P. Hoang dans son livre 正教奉褒 *Tcheng-kiao-fong-p'eou* fol. 40, explique dans une note, les deux caractères 金吾 *Kin-ou* [前漢書百官表] 中尉爲執金吾, [註] 金吾鳥名, 主辟不祥, 天子出行, 職主先導, 以禦非常, 故執此鳥, 因以名官, [古今注], 金吾棒也, 以銅爲之, 黃金塗兩末, 謂爲金吾. «Les fonctionnaires dits *tchong-wei* sont pour porter le *Kin-ou*: le commentaire dit: Le *Kin-ou* est un oiseau qui chasse au loin tout ce qui est de mauvaise augure. Quand l'Empereur se met en marche, les *tchong-wei* sont chargés de le précéder pour éloigner du chemin les divers contre-temps qui pourraient s'y rencontrer; c'est pourquoi ils portent l'insigne de cet oiseau. Le *kou-kin tchou* ajoute: Le *Kin-ou* est un bâton fait de cuivre, ayant ses deux extrémités dorées; c'est ce bâton qui est appelé *Kin-ou*.» — Peut-être que ce bâton portait aussi peinte l'image de l'oiseau fabuleux; à présent c'est un dragon qui est peint sur le bâton; il garde cependant le nom de *Kin-ou*.

(3) Dans la description de la synagogue donnée plus haut, il est souvent question de ces sortes d'objets.

(4) Le terrain en question devait être attenant à l'emplacement de la synagogue possédée depuis plus de deux siècles; autrement la phrase n'aurait pas un sens raisonnable. Smith (*The Jews..*, p. 22) donne: «and.... strengthened the foundations of the synagogue.»

(5) L'estampage ne donne pas le caractère gravé entre 建 et 成. Les copies

諸氏捨公帑經龕經樓經卓、連籠欄杆供卓付簷諸物器皿、亦爲粧彩畫飾、週圍之用、壯麗一方、愚惟三教各有殿宇、尊崇其主、在儒則有大成殿、尊崇孔子、在釋則有聖

---

de la synagogue ; les autres familles [de la communauté juive] mirent des fonds en commun pour construire l'armoire du Livre sacré (1), pour élever l'arc de triomphe dit *kin-leou* (2), pour faire une table dite *kin-tchouo* (3), avec les *long* (4) et les balustrades (5), une table d'honneur et les *fou-yen* (6), et pour se procurer les vases et les ustensiles nécessaires. De plus ces mêmes personnes [contribuèrent en commun aux dépenses nécessaires] pour l'embellissement et la décoration des objets ci-dessus indiqués. En même temps tout ce qui avait quelque usage partout dans la synagogue fut alors décoré et embelli.

En réfléchissant aux trois religions (7), je remarque que chacune d'elles a des temples pour honorer celui qu'elles reconnaissent comme leur Seigneur ; ainsi les lettrés ou Confucianistes ont les temples dits *Ta-tch'eng-tien* (8) [temples de la grande syniphome], où ils honorent Confucius. Les Bouddhistes ont les temples ou pagodes «*Cheng-yong tien* [temples de la Sainte Image], où ils honorent

---

C et E donnent 造 que nous avons mis dans notre texte. Un bon maître préférait 殿 *tien* ; le sens de la phrase aurait été le même.

(1) Cette armoire était placée dans le sanctuaire ou Béthel de la synagogue.

(2) C'était un arc de triomphe semblable à celui marqué de la lettre E dans la Fig. II.

(3) C'était probablement une table d'honneur placée dans le sanctuaire devant les armoires des Livres sacrés.

(4) Nous ignorons ce que ces *long* [corbeille, cage] pouvaient être.

(5) Les balustrades étaient probablement semblables à celles qui sont notées des lettres bb dans la Fig. II.

(6) Nous ne savons pas ce qu'étaient ces *fou-yen* ; peut-être étaient-ce des ornements placés aux extrémités du toit, en dehors des murs de la synagogue. D'après un lettré distingué consulté par nous sur ce point, ces «*fou-yen*» sont des ornements, soit en sculpture soit en menuiserie, que les chinois placent aux extrémités des traverses qui joignent les colonnes à l'intérieur des grandes salles.

(7) Les trois religions sont le Confucianisme, le Bouddhisme et le Taoïsme.

(8) Pour l'intelligence de ce nom, Cf. Zottoli, *Curs. litt. sin.*, vol. II, p. 547, où le philosophe *Mong-tse* compare entre eux plusieurs sages de l'antiquité ; en prenant sa comparaison de la musique, il dit de Confucius qu'il était «le grand accord de tous les instruments.»

容殿、尊崇尼牟、在道則
有玉皇殿、尊崇三清、在
清眞、則有一賜樂業殿、
尊崇皇天、其儒教於本
教、雖大同小異、然其立
心制行、亦不過敬天道、
尊祖宗、重君臣、孝父母、
和妻子、序尊卑、交朋友、
而不外於五倫矣、噫嘻、
人徒知清眞寺禮拜敬
道、殊不知道之大原出
於天、而古今相傳不可
誣也、雖然本教尊崇如

Ni-meou (1) (Bouddha) ; enfin les Taoïstes ont les temples dits *Yu-hoang-tien* (2) (temples de *Yu-hoang*), où ils honorent les trois Purs (3). De même les sectateurs de la religion dite *Ts'ing-tchen* (pure et vraie) ont le temple dit *I-se-lo-yé-tien* (temple d'Israel), où ils honorent l'Auguste Ciel.

La religion des lettrés et la nôtre (c'est-à-dire, celle des Juifs) s'accordent sur les points capitaux et diffèrent entr'elles en des points secondaires ; toutefois le but principal de la Religion Juive et les règles qu'elle donne ne visent qu'à honorer la Voie du Ciel (Seigneur du Ciel), à vénérer les ancêtres, à faire grand cas des relations entre Prince et ministres, à se montrer pieux envers ses parents, à vivre en bonne harmonie avec sa femme et ses enfants, à garder la subordination entre supérieurs et inférieurs, et à avoir des relations sincères avec ses amis ; en somme, ni le but ni les règles [de la Religion juive] ne vont au delà des cinq relations naturelles.

Hélas ! Les hommes savent seulement que dans la synagogue dite *T'sing-tchen-se* on fait des cérémonies religieuses pour honorer la Voie (4), mais ils ignorent complètement que la grande origine de la Voie vient du Ciel et que toujours, depuis l'antiquité jusqu'à présent, elle a été transmise sans erreur.

---

(1) *Ni-meou* est un des noms chinois donnés à Bouddha. Cf. 集說詮眞, fol. 43 et seq.. En la 2e année de 神龍 *Chen-long* (706 ap. J.C.), sous les 唐 *T'ang*, l'Empereur 中宗 *Tchong-tsong* accorda une inscription à la pagode bouddhique 聖容寺 *Cheng-yong-se*. Elle y fut placée en la 12e lune de la même année. Cf. 金石萃編, *kiuen* 68.

(2) Sur ce *Yu-hoang*, Cf. le livre chinois 集說詮眞 ci-dessus indiqué, fol. 61 et seq.

(3) Cf. encore le même auteur fol. 59 et seq.

(4) Le sens de 道 employé deux fois dans cette phrase nous parait obscur; se rapporte-t-il seulement à la doctrine? Signifie-t-il la Divinité? Exprime-t-il confusément l'un et l'autre? Nous n'osons rien affirmer. — Au lieu de 敬道 *King-tao* du texte, Smith (*The Jews...* pag. 66, l. 2) donne 敬道拜空 *King-tao-pai-k'ong* «We reverence Heaven and worship towards no visible object.»

是之篤、豈徒求福田利
益計哉、受君之恩、食君
之祿、惟盡禮拜告天之
誠、報國忠君之意、祝頌
大明皇上、德邁禹
湯、聖並堯舜、聰明睿智、
同日月之照臨、慈愛寬
仁、配乾坤之廣大、國祚
綿長、祝聖壽於萬年、皇
圖鞏固、願天長於地久、
風調雨順、共享太平之
福、勒之金石、用傳永久
云、

Nous, sectateurs de notre Religion [juive], en nous adonnant de tout cœur au culte [de la divinité], comment n'aurions-nous en vue que d'obtenir la bénédiction pour les champs et d'abondants profits dans le commerce? Recevant les bienfaits du Prince et jouissant des avantages qu'il nous procure, d'un côté, nous épuisons la sincérité de notre cœur dans le culte que nous offrons au Ciel et dans la prière que nous lui présentons; et de l'autre, nous portons au plus haut point les sentiments que nous avons de reconnaissance envers l'Empire et de fidélité envers le Prince. Par là nous espérons obtenir (1) [du Ciel] que l'Empereur [régnant 孝宗 *Hiao-tsong*] de la grande dynastie des *Ming*, par ses vertus, surpasse *Yu* et *T'ang* (2); que par sa sainteté, il aille de pair avec *Yao* et *Choen* (3), que par sa claire intelligence et perspicace prudence il égale le soleil et la lune lorsqu'ils éclairent la Terre; et enfin que par sa miséricordieuse bienveillance et large bienfaisance il soit associé à l'universelle efficacité du Ciel et de la Terre. De plus, pour le plus grand bonheur de l'Empire nous prions [le Ciel], pour que l'âge de l'Empereur s'étende au delà de 10.000 ans, et, pour la plus solide stabilité du pays impérial, nous désirons que la longévité de l'Empereur égale la durée du Ciel et celle de la Terre. Enfin nous désirons que les vents soufflent à propos et que les pluies tombent dans une juste mesure, pour que tous ensemble nous jouissions du bonheur d'une paix universelle.

Ce qui précède a été gravé sur cette pierre douée de la solidité du métal, en vue de le transmettre [aux générations futures qui se

(1) Le caractère 頌 ne se trouve pas dans le décalque, mais il est sans doute sur la pierre, puisqu'il est donné par le texte C; au lieu de 頌 le texte B porte 誦.

(2) Fondateurs célèbres, de la première et de la seconde dynasties.

(3) Tous deux Empereurs, l'un après l'autre, au commencement de l'époque historique.

開封府儒學增
廣生員金鍾譔、
祥符縣儒學廩
膳生員曹佐書、
開封府儒學廩
膳生員傅儒篆、
弘治二年歲在
己酉仲夏吉日、
淸眞後人寧夏
金瑛祥符金禮
竝立、
瓦匠吳亮吳海

succéderont] pendant une éternelle durée.

Moi *Kin Tchong* (1), bachelier de la classe des *Tseng-koang* (2) de la préfecture de *K'ai fong*, j'ai composé l'inscription. Moi, *Tsao-tsouo*, bachelier de la classe des *lin-chan* de la sous-préfecture de *Siang-fou* (3), j'ai écrit les caractères, et moi, *Fou Jou*, bachelier de la classe des *ling chan* de la préfecture de *K'ai-fong*, j'ai écrit les caractères en forme antique [gravés sur le haut de la stèle].

En un jour heureux du 2e mois de l'été, de l'année *Ki-yeou*, 2e de la période *Hong tche* [1489], nous, *Kin Yng* de*Nin-hia*, et *Kin Li* de *Siang-fou*, descendants des hommes dits *Ts'ing-tchen* [Juifs], avons ensemble élevé cette stèle (4). *Ou Liang* et *Ou Hai* sont les ouvriers maçons [qui ont fait l'ouvrage].

(1) Nous ne savons pas sur quelle preuve s'est appuyé J. Finn, *the Jews in China*, p. 57), pour affirmer que ce bachelier auteur de l'inscription n'était pas Israélite. Le contraire semble se déduire de ce qui est dit plus haut (p. 50), où il est question du même personnage.

(2) Sur ces titres de *Tseng-koang* et de *Lin-chan* Cf. *Variét. Sinol.* n. V., pp. 83-84.

(3) *Siang-fou hien* est une sous-préfecture de la préfecture de *K'ai-fong*. Cf. Playfair, n. 2778.

(4) Le texte de notre estampage s'arrête ici ; ce qui suit est pris de la copie E. La place occupée par ces six caractères est laissée en blanc dans notre décalque.

ON

身 賜
明 進
刑 士
大 出

E

du titre
-*tch'oan*,

titre de
urs pour
écrit les

de la Voie

f. Playfair,

1e rang, 從

各省守

lu 7e rang,

transcrip-



ARTICLE VI.

TEXTE ET VERSION ANNOTÉE DE L'INSCRIPTION DE 1512.

尊崇道經寺記

賜進士出身朝列大夫四川布政司右參議江都左唐撰文、賜進士出身徵仕郎戶科給事中前翰林院庶吉士淮南高洘書丹、

INSCRIPTION PLACÉE DANS LA SYNAGOGUE DITE *TSUEN-TCHONG-TAO-KING-SE* (1).

Moi, *Tsouo T'ang,* de *Kiang-tou* (2), docteur, décoré du titre de *Tchao li-ta fou* (3), intendant (4) dans la province de *Se-tch'oan,* j'ai composé l'inscription donnée ci-dessous.

Moi, *Kao K'ao*, de *Yang tcheou*, docteur, décoré du titre de *Tcheng che-lang* (5), rapporteur de la Chambre des Censeurs pour les Revenus, auparavant étudiant attaché à l'Académie, j'ai écrit les caractères de l'inscription (6).

---

(1) *Tsuen-tchong-tao-king-se*, synagogue où l'on honore le livre sacré de la Voie [doctrine].

(2) *Kiang-tou*, sous préfecture dans le 揚州府 *Yang-tcheou fou*. Cf. Playfair, n. 799.

(3) Titre honorifique accordé sous les *Ming* aux dignitaires de 2e degré du 1e rang, 從四品 *Tsong-se p'in*. Cf. 明史, *Kiuen* 72, fol. 8 verso.

(4 布政司右議 sous les *Ming* répondait à la charge de *Tao-t'ai* ou 各省守道 *Ko-cheng-cheou tao* actuel. Cf. 歷代職官表, 5e *Kiuen*, fol. 13 verso.

(5) *Tcheng-che-lang*, titre honorifique accordé aux officiers de 2e degré du 7e rang, 從七品 *Tsong-ts'i-p'in*.

(6) La copie donnée au graveur est dite 書丹 *chou-tan*, à cause d'une transcription au vermillon, préalable au travail du graveur.

賜進士出身徵仕
郎前吏科給事中
維揚徐昂篆額、
嘗謂經以載道、道
者何、日用常行、古
今人所共由之理
也、故大而三綱五
常、小而事物細微、
無物不有、無時不
然、莫匪道之所寓、
然道匪經無以存、
經匪道無以行、使
其無經、則道無載、

Moi, *Siu Ngang*, de *Wei-yang* (1), docteur, décoré du titre de *Tcheng-che-lang*, auparavant rapporteur de la Chambre des Censeurs pour les affaires du ministère de l'Intérieur, j'ai écrit les caractères de forme antique du haut de la stèle.

Il est dit communément que les Livres canoniques (2) sont écrits pour y consigner la Voie (3). Qu'est-ce que la Voie (4)? C'est la droite ligne de conduite qu'il faut suivre continuellement dans les actions de chaque jour, et qui a été suivie par les hommes [sages] depuis l'antiquité jusqu'à nos jours (5). C'est pourquoi la Voie, dans son objet principal, embrasse les trois grands liens (6) et les cinq vertus universelles (7), et dans son objet secondaire, s'étend même jusqu'aux plus petits détails [de la vie]. Il n'y a pas de chose ou action où la Voie ne se trouve, et il n'y a pas de moment où cela ne soit pas ainsi ; [bref], il n'y a rien où la Voie ne soit pas. Cependant la Voie, sans les Livres canoniques, ne peut pas être conservée ; et les Livres canoniques sans la Voie n'ont pas cours. Ainsi donc, supposons que les Livres canoniques n'existassent pas, alors la Voie serait privée de récipient [sup-

(1) *Wei-yang* sous les *Ming*, est le 揚州 *Yang-tcheou* actuel. Cf. 輿地沿革表, 10e *Kiuen*, fol. 13.

(2) Mr. Glover (*The Bab. and Orient. Record*, 1891, Jun., n. 55. vol. V. p. 139) écrit en note : «Here and elsewhere the *Sacred Writings* are the canonical books of the Old Testament » Il nous semble au contraire que les *King* signifient ici les livres canoniques des Chinois. Un peu plus bas il sera question des Livres sacrés des Juifs.

(3) Dans tout ce paragraphe 道 *tao* semble signifier la loi naturelle.

(4) Smith (*The Jews*, pp. 54 et 57) donne ici à 道 *tao* le sens d'*Eternal Reason;* de plus il a ajouté ces quatre caractères «道以傳經 that Eternal Reason is for the purpose of communicating the Sacred Writings.»

(5) On ne voit pas bien la différence qu'il y a entre le *tao* et le *li:* il semble que *tao* est pris objectivement, comme étant au dedans de l'homme, dans sa raison.

(6) Les trois grands liens sont : celui du Prince avec son ministre, celui du père avec son fils, et celui du mari avec sa femme.

(7) Les cinq vertus universelles sont la philanthropie, la droiture, la civilité, la prudence et la fidélité.

人將貿貿焉莫知所之、卒至於狂談而窈冥行矣、故至賢之道、垂六經以詔後世、迄於今而及千萬世矣、至於一賜樂業教、始祖阿躭、本出天竺西域、稽之周朝、有經傳焉、道經四部五十三卷、其理至微、其道至妙、尊崇如天、立是教者、惟阿

port], et les hommes erreraient aveuglément, ne sachant pas où aller ; à la fin ils arriveraient à donner foi à des paroles absurdes et marcheraient dans l'obscurité. C'est pourquoi la Voie [loi naturelle connue] des saints et des sages a été transmise au moyen des six livres canoniques (1) pour l'instruction des générations futures, soit de celles qui ont existé jusqu'à nos jours, soit de celles qui, en nombre incalculable (2), viendront après nous,

Quant à la religion de *I-se-lo-yé* [Israël], le premier ancêtre *Ngo-tan* [Adam] tire son origine du pays de *Si-yu* dans le *T'ien-tchou* (3). En examinant [les sources historiques], on trouve que la transmission [première] des livres sacrés eut lieu sous la dynastie de *Tcheou* (4). Les quatre exemplaires (5) du Livre sacré de la Voie [doctrine] se divisent en cinquante-trois sections (6). La doctrine qu'il contient est très mystérieuse et très belle (7) ; elle est digne d'être vénérée et honorée à l'égal du Ciel.

(1) Les six livres canoniques sont : le livre des Changements, le livre de Annales, le livre des Vers, le livre des Rites, le livre de la Musique et le livre des Annales de Confucius.

(2) A la lettre, 10 000.000 de générations.

(3) Nous ne savons pas au juste quel pays l'auteur de l'inscription avait en vue ; les quatre caractères 天 竺 西 域 peuvent signifier aussi «les pays occidentaux de l'Inde». Mr. Glover écrit (ib. p. 141) (2) : «this name *Theen-chûh* refers to India in a general way, including *Ceylon*. But in the mind of both Jew and Chinaman, India was not confined by its modern boundaries. It practically refers to Hindostan and much of the country North and North-west of it.»

(4) Sur l'époque désignée par les deux caractères 周 朝 *Tcheou-tchao*, Cf. ce que nous avons dit plus haut, p. 38 (1).

(5) Par l'inscription de 1489, nous savons que vers 1480 il y avait dans le sanctuaire de la synagogue trois exemplaires du Livre sacré, et la dernière ligne de cette inscription nous apprend qu'en cette année de 1512 on y plaça respectueusement un autre exemplaire.

(6) Sur ce nombre, M. Glover remarque (ib., p. 141. not. 3) : «This number is that observed among the Persian Jews.» Cf. plus haut, p. 28 (5).

(7) Dans ces deux phrases parallèles le caractère 理 *li* semble signifier la même chose que 道 *tao*.

無羅漢爲之教祖、於是
乜攝傳經、爲之師法、厥
後原教、自漢時入居中
國、宋孝隆興元年癸未、
建祠於汴、元至元十六
年己卯重建、其寺古刹
也、以爲尊崇是經之所、
業是教者、不止於汴、凡
在天下業是教者、靡不
尊是經而崇是道也、然
教是經文字、雖與儒書
字異、而揆厥其理、亦有
常行之道、以其同也、是

L'auteur de cette Religion juive est *Ngo-ou-lo-han* [Abraham] qui pour cette raison en est le [premier] ancêtre ; après lui, *Mié-ché* [Moïse], qui transmit le Livre sacré, est le [premier] maître de la Religion. Dans la suite, à partir de la dynastie de *Han* (1), cette Religion juive entra et s'établit dans l'Empire du milieu [la Chine]. Sous l'Empereur *Hiao* des *Song*, en l'année *K'oei-wei*, 1ère de la période *Long-hing* (1163), une synagogue fut bâtie dans la ville de *P'ien* [*K'ai-fong*]. Sous les *Yuen*, en l'année *ki-mao*, 16e de la période *Tche-yuen* (1279), on rebâtit l'ancienne synagogue pour en faire un lieu où l'on vénérerait ce Livre sacré (2).

Les sectateurs de cette Religion ne se trouvent pas seulement dans la ville de *P'ien* [*K'ai-fong*] ; sous le Ciel [dans l'Empire ? partout sur la Terre ?] ceux qui professent la Religion juive honorent tous le Livre sacré et vénèrent la Voie [doctrine] qu'il contient. Cependant, quoique les caractères du livre sacré de cette Religion (3) diffèrent des caractères avec lesquels sont écrits les livres des lettrés [Chinois], si l'on examine la doctrine du premier, on trouve qu'il contient aussi la Voie [doctrine] constamment suivie, et c'est par là que [les Livres sacrés des Juifs et les livres canoniques des Chinois] s'accordent mutuellement (4). C'est pourquoi, quand la Voie [règle de

(1) Quant à l'époque de l'entrée des Juifs en Chine, nous en traiterons plus bas à l'Article VIII de ce travail.

(2) On abrége ici ce qui est écrit dans l'inscription de 1489. Cf. plus haut, pp. 44-45.

(3) Au commencement de la phrase il y a les deux caractères 然 教 *jan-kiao*, qui ne se lient pas bien avec les suivants; n'y aurait-il pas une erreur du copiste, qui, au lieu de 考, aurait écrit 教? Le sens de la phrase est cependant assez clair.

(4) La traduction donnée par le Dr. Medhurst est comme il suit : «The characters in which the sacred Writings are penned differ indeed from those employed in the books of the learned in China, but if we trace their principles up to their origin, we shall find that they are none other than the *Eternal Reason* which is commonly followed by mankind.» Cf. *The Jews* .. p. 68. Mr. Glover ajoute en note (*The Babyl. and Or. Rec.* vol. V, n. 7,

故道行於父子、父慈子孝、道行於君臣、君仁臣敬、道行於兄弟、兄友弟恭、道行於夫婦、夫和婦順、道行於朋友、友益有信、道莫大於仁義、行之自有惻隱羞惡之心、道莫大於禮智、行之自有恭敬是非之心、道行於齋戒、必嚴必敬、道行於祭祖、必孝必誠、道行於禮拜、祝贊上天、生育萬物、動容周旋之際、一本

---

conduite qui est contenue dans le Livre sacré des Juifs] (1) règne entre père et fils, le père est aimant et le fils est pieux ; quand la Voie règne entre Prince et ministre, le Prince est humain et le ministre est respectueux ; quand la Voie règne entre frères, le frère aîné montre de l'affection, et le frère cadet montre du respect ; quand la Voie règne entre époux, le mari est conciliant et la femme est soumise ; enfin quand la Voie règne entre amis, des amis utiles (2) se garderont mutuellement la fidélité.

La Voie n'a rien de plus grand que la bonté et la droiture ; et quand elle règne parmi les hommes, ils ont naturellemet aussi des sentiments de commisération et de pudeur. La Voie n'a rien de plus grand que la civilité et la prudence, et quand elle régne parmi les hommes, ils ont naturellement aussi des sentiments de vénération pour ce qui est digne de respect, et de discrétion pour approuver ce qui est bien et désapprouver ce qui est mauvais (3). Quand les hommes suivent la Voie dans leurs purifications [préalables aux sacrifices], ils se montrent nécessairement graves et respectueux. Quand les hommes suivent la Voie dans leurs oblations faites en honneur des ancêtres, ils se montrent nécessairement pieux et sincères. Quand les hommes suivent la Voie dans leurs actes religieux accomplis en vue de prier et de louer le Ciel supérieur [Dieu], auteur et conservateur de tous les êtres, dans tous leurs mouvements et dans toute leur tenue, ils font de la sincère vénération l'unique fondement de toute leur conduite.

---

p. 162) (1 : They [the Jews] traced the Chinese characters back to the same Source as their own alphabet.» Il nous semble que ces deux auteurs font dire au texte ce qu'il ne dit pas.

(1) Dans cette phrase et les suivantes, Smith donne à 道 *tao* le sens de «Eternal Reason.»

(2) Sur les amis *utiles* dont parle le *Luen yu*, cap. VIII, Pars post. n. 4. Cf. Zottoli *Curs. litt. sin.*, Vol. II, p. 339.

(3) Cf. *Mong-tse*, cap. II. Pars prior, n. 6, Zottoli, ibid., p. 427.

乎誠敬也、至於鰥寡孤獨、疲癃殘疾者、莫不賙恤賑給、俾不至於失所、貧而娶妻不得娶、與葬埋不能葬者、莫不急力相助、凡婚資喪具、無不舉焉、及至居喪、禁忌葷酒、殯殮不尚繁文、循由禮制、一不信於邪術、下至權度斗斛、輕重長短、一無所敢欺於人、求觀今日、若進取

Quand aux vieillards veufs, aux veuves âgées, aux jeunes orphelins, aux vieillards sans enfants (1), (quant) aux estropiés et aux infirmes de toute sorte (2), ils sont tous secourus et aidés avec compassion, en sorte que personne ne vient à perdre la place [qu'il doit occuper h. e. vivant il n'est pas un vagabond, et mort il n'est pas enseveli hors du tombeau de la famille]. Que si quelqu'un par pauvreté ne peut pas prendre femme, ou ne peut pas inhumer [les cercueils des membres de sa famille], tous les autres [parents, amis et corréligionnaires] s'empressent pour lui porter secours, en sorte qu'il ait les fonds requis pour le mariage et les objets nécessaires pour l'ensevelissement. Si quelqu'un est en deuil, il s'interdit la viande et le vin ; dans les funérailles, il ne déploie pas de luxe, mais il suit les statuts rituels ; il ne se sert pas non plus de pratiques superstitieuses auxquelles il ne croit pas (3). Enfin quant à la justesse des balances et à la dimension des mesures, ils n'osent pas tromper les autres, même dans la plus petite choss (4).

Que si l'on cherche à voir ce qui a lieu maintenant [parmi les Juifs? parmi les Chinois en général?] (5) on constate que quel-

(1) Cf. *Mong-tse*, cap. I, Pars prior, n. 5, Zottoli, ibid., p. 397.

(2) Ces malheureux sont désignés par quatre caractères; 疲 *p'i* destitué de force; 癃 *long* vieillard courbé: 殘 *ts'an* estropié et 疾 *tsi* infirme.

(3) Smith donne ici (*The Jews...*, p. 55, l. 5-6.) les caractères suivants qui ne sont pas dans le texte: 二不塑於形象木態循由天竺禮制 «And in the second place [let them] not make molten or graven images, but in everything follow the ceremonies that have been introduced from India.» — Mr. Glover y voit «a reference to the *Decalogue* injunction.» Comme on le voit, l'allusion se trouve, non pas dans le texte de l'inscription, mais dans la copie donnée par Smith.—Les pratiques superstitieuses répronvées plus bas (p. 62) par l'inscription semblent être celles qui, dans les funérailles, sont employées d'après les doctrines bouddhiste et taoïste.

(4) Tout le contexte exige que dans les phrases précédentes on supplée l'incise suivante : «Quand la Voie [doctrine] contenue dans le Livre sacré des Juifs est suivie parmi les hommes.»

(5) L'inscription n'indique pas clairement de qui il est parlé dans la description un peu trop oratoire qui suit; quelques indices portent à croire qu'il s'agit des Juifs: c'est

科目、而顯親揚名者有之、
若布列中外、而致君澤民
者有之、或折衝禦侮、而盡
忠報國者有之、或德修厥
躬、而善著於一鄉者、亦有
之矣、逮夫農耕於野、而公
稅以給、工精於藝、而公用
不乏、商勤於遠、而名著於
江湖、賈志於守、而獲利於
通方者。又有之矣、畏天命。
守王法、重五倫、尊五常、敬
祖風、孝父母、恭長上、和鄉
里、親師友、教子孫、務本業、

ques-uns, arrivés aux degrés littéraires, illustrent leurs parents et acquièrent de la renommée; que d'autres, placés en dignité, soit à la Cour, soit dans les provinces, élèvent leur Prince à un haut degré de perfection et répandent des bienfaits parmi le peuple; que ceux-ci, dans les opérations militaires soit offensives soit défensives, déploient jusqu'au bout leur fidélité envers le Prince, et montrent leur reconnaissance envers l'Empire; que ceux-là, adonnés à la perfection morale de leur personne, donnent de bons exemples à toute une contrée: qu'il y a aussi des agriculteurs qui cultivent leurs champs et en tirent de quoi payer le tribut (public), des artisans très habiles dans leurs métiers qui fournissent les objets d'un commun usage, des marchands qui s'empressent d'aller aux pays lointains et font que leurs noms soient célèbres le long des fleuves et des lacs, et enfin des commerçants qui s'occupent d'emmagasiner des marchandises, dont ils obtiennent ensuite des bénéfices en les vendant dans les marchés ouverts au commerce.

Cependant leur crainte religieuse de la Providence du Ciel, leur observance des lois impériales, leur haute estime des cinq relations sociales (1), leur vénération (2) pour les cinq lois universelles (3), leur respect des coutumes reçues des ancêtres, leur piété filiale envers leurs parents, leur déférence respectueuse envers les supérieurs, leur harmonie avec les voisins, leur attachement à leurs maitres et à leurs amis, leur soin d'élever leurs fils et petits-fils, leur application à leurs

aussi l'opinion des sinologues qui ont lu l'inscription. On n'a pas de preuves cependant que les Juifs de cette époque aient accompli plusieurs choses qui leur y sont attribuées; de plus, rien n'indique la transition des hommes en général dont parle l'inscription plus haut, aux Juifs en particulier dont elle parlerait ici.

(1) Elles sont exposées plus haut dans cette même page.

(2) Nous soupçonnons une faut de copiste, à savoir 遵 au lieu de 尊.

(3) C. plus haut, p. 56, (7).

積陰德、忍小忿、戒飭勸勉之意、皆寓於斯焉、嗚呼、是經也、日用常行之道、所著者有如此、是故天命率性、由此而全、修道之教、由此而入、仁義禮智之德、由此而存、若夫塑之以像態、繪之以形色者、徒事虛文、驚眩耳目、此則異端之說、彼固不足尚也、然而尊崇於經者、其知所本歟、道經相傳、有自來矣、自開

professions, leur accumulation de mérites secrets (1), et leur patience pour de petits ressentiments (2), — ce à quoi tendent les défenses, les prescriptions, les exhortations et les encouragements — tout cela appartient à cette [Voie ou doctrine montrée aux hommes dans le Livre sacré des Juifs].

Oh! Ce Livre sacré manifeste à ce point la Voie à suivre toujours dans les diverses circonstances de chaque jour! C'est par là que les décrets du Ciel sur chacun sont tous accomplis et que les bons penchants de la nature sont tous perfectionnés (3). C'est encore par là que les hommes entrent dans le chemin de la perfection morale (4), et enfin c'est par là que les quatre vertus — bonté, droiture, civilité et prudence — sont conservées. Pour ce qui est de ceux qui représentent la (Voie [Divinité]) par des statues et de ceux qui la peignent sur des tableaux, tout cela n'est qu'une vaine décoration, faite pour étonner les spectateurs et les illusionner; par conséquent la conduite des uns est hétérodoxe et celle des autres est assurément indigne d'attirer l'attention des hommes.

D'un autre côté, ceux qui vénèrent le Livre sacré en connaissent-ils l'origine? Car il faut savoir que] la tradition du Livre sacré de la Voie [doctrine] a eu un commencement. Après la création (5),

(1) *Mérites secrets*, c'est-à-dire, que les hommes ne connaissent peut-être pas, mais qui, connus du Ciel, seront récompensés par lui.

(2) Smith ajoute ici (*The Jews...*, p. 56, 1, 1) ces trois caractères: **成大業** «in order to complete great affairs», qui ne sont pas dans le texte.

(3) Cf. le **中庸** *Tchong-yong*, Zottoli *Curs. litt. sin.*, vol. II, p. 171, d'où cette phrase est prise.

(4) Le Dr. Medhurs traduit ainsi: «The religion which inculcates obedience to *Eternal Reason* is by this means entered upon.» Cf. *The Jews...*, p. 60.

(5) Littéralement: après l'ouverture [du Ciel] et la fermeture [de la Terre]; expression usuelle pour désigner la création ou première formation de l'Univers.

闢以來祖師阿躭傳之女媧女媧傳之阿無羅漢羅漢傳之以思哈䜴哈䜴傳之雅呵厥勿厥勿傳之十二宗派宗派傳之乜攝乜攝傳之阿呵聯呵聯傳之月東窩東窩傳之藹子喇於是祖師之教燦然而復明故凡業是教者其惟以善爲師以惡爲戒朝夕警惕誠意修身齋戒節日飲食可亘於經而是矜是式尊奉而崇信焉則天休滋

le premier maître *Ngo-tan* [Adam] le (1) transmit à *Niu-wa* [Noë]; *Niu-wa* [Noë] le transmit à *Ngo-ou-lo-han* [Abraham]; *Lo-han* [Abraham] le transmit à *I-se-ho-kė* [Isaac]; *Ho-kė* [Isaac] le transmit à *Ya-ho-kiuė-ou* [Jacob]; *Kiuė-ou* [Jacob] le transmit aux douze Patriarches qui à leur tour le transmirent à *Miė-chė* [Moïse]; *Miė-chė* [Moïse] le transmit à *Ngo-ho-lien* [Aaron]; *Ho-lien* [Aaron] le transmit à *Yuė-chou-wo* [Josué]; *Chou-wo* [Josué] le transmit à *Ngai-tse-la* [Esdras]. A partir de ce moment, la Religion du premier maître brilla d'un nouvel éclat (2). C'est pourquoi ceux qui pratiquent cette Religion ne pensent qu'à imiter ce qui est bon et à s'interdire ce qui est mauvais; matin et soir ils s'excitent au respect, et s'adonnent avec sincérité à la perfection morale de leurs personnes; ils pratiquent les purifications et abstinences aux jours prescrits, et dans leurs repas ils observent la distinction de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas; en tout cela ils s'appliquent à prendre le Livre sacré comme règle de leur conduite; ils le tiennent en grande vénération et y croient religieusement. [Par là ils espèrent que] les faveurs du Ciel viendront sur eux en abondance et que les bienfaits de la Providence (3) ne leur feront pas défaut. Les simples particuliers acquerront la renommée d'hommes vertueux et bienfaisants, et

(1) La phrase semble exiger que l'objet transmis soit le Livre sacré; cependant un peu plus haut cette même inscription affirme avec raison que Moïse fut le premier qui transmit le Livre sacré. On peut bien dire que 之 se rapporte à la doctrine.

(2) Au lieu des dix caractères qui suivent 於是, Smith (*The Jews*..., p. 56, l. 7-8) donne: 聖教始傳, 猶太國之字始明 «By whom [Ezra] the doctrines of the holy religion were first sent abroad, and letters of the 猶太 *Jew-thae*, Jewish nation first made plain.»—On sait par ailleurs que le nom de *Yeou-t'ai* donné à la Judée est d'une date beaucoup plus récente que l'inscription.

(3) 理惠 *li-hoei* semble être synonyme de 天休 *T'ien-hieou*.

至、理惠罔愆、人人有德
善之稱、家家遂俯育之
樂、如此則庶於祖教之
意無所負、而尊崇之禮
無少忒矣、刻石於寺、垂
示永久、咸知所自、俾我
後人、其慎念之哉、
大明正德七年壬申、孟
秋甲子、重建寺俺李高
維揚金溥請道經一部、
立二門一座、寧夏金潤
立碑亭一座、金鍾修撰
碑亭、鐫字張鸞張璽

les familles jouiront du bonheur d'élever tous leurs membres. De cette manière il est à espérer que la pensée des ancêtres de la Religion ne sera pas frustrée et que les cérémonies du culte seront faites sans la moindre faute.

Ceci a été gravé sur une pierre placée dans la synagogue pour en transmettre la connaissance pendant une durée éternelle et enseigner à tous l'origine [du Livre sacré de la doctrine]. Il est à désirer que nos successeurs le lisent attentivement (1).

En l'année *jen-chen*, 7e de la période *Tcheng-té* (1512) de la dynastie des grands *Ming*, au jour *Kia-tse* de la 7e lune [3 Août], (2) dans la synagogue [bâtie et] rebâtie respectivement par *Yen*, *Li* et *Kao* (3), *Kin P'ou* de *Wei-yang* [*Yang-tcheou*] plaça respectueusement un exemplaire du Livre sacré de la doctrine; de plus il éleva le corps de bâtiment où est la seconde porte. *Kin Joen* de *Ning-hia* bâtit le pavillon pour la pierre commémorative, et *Kin Tchong* (4) répara le pavillon de l'autre inscription composée par lui (5). *Tchang Loan* et *Tchang Si* gravèrent les caractères de l'inscription.

(1) Mr. Glover écrit en note (*The B. and Or. Rec.*, Aug., Vol. V. (8), p. 182): «These tablets were not read and translated by any Western scholar until 1850, (when they were discovered.» Est-ce que les Pères Gozani, Domenge, Gaubil, &. n'étaient pas des Européens ?

(2) Il y a erreur; la 7e lune de cette année n'eut pas de jour *Kia-tse*. Dans cette lune il y eut un jour Kia-siu 甲戌, 3 Août, un jour *Kia-chen* 甲申, 13 Août, et un jour *Kia-ou* 甲午, 23 Août.

(3) Il nous semble que l'inscription résume ici ce qui a été exposé plus au long dans l'inscription de 1489. Cf. plus haut pp. 44. 48-49.

(4) Ce bienfaiteur de la synagogue est aussi nommé dans l'inscription de 1489. Cf. plus haut pp. 50 et 54.

(5) La phrase chinoise est très concise; elle est même incomplète. Notre traduction est fondée sur ce que ce fut *Kin Tchong* qui composa l'inscription commémorative gravée en l'année 1489; or il était naturel que le pavillon protecteur, après plus de vingt ans, eût besoin de réparation, et que ce fût ce même *Kin Tchong* qui s'en chargeât.

其由來遠矣始於阿[illegible]能為盤古氏十九世孫繼之女媧繼之阿無羅漢[illegible]

[illegible]

大[illegible]二十年歲次[illegible]

悟天人合一之旨稀敷並命之原知天道無聲無臭至微至妙而行生化育咸臨其序所以不墮乎私
天竟顯異超倫之心求道屏書悲志寵膳屯經於西那山不設廬不假舍禮曰不壇不墠掃地而祭昭其
可知可能教人為善戒人為惡懲勇患信本之心仁義禮智原於性天地萬物綱常倫紀經之大經也於
先必啓戒沐浴滌嗜慾皆天君正衣冠尊瞻視然後朝天禮告蓋以天無日不在人之中[illegible]每日寅午戌
其斯之謂歟其禮棲時所謂之經文高貴之敬道在顯也默祝之敬道在微也進而前昔睹之在前也退
且詩云小心翼翼昭事上帝其斯之謂歟而其行於進反升降跪拜閒者一推循乎禮不定言不回視不
此也祭者盡物盡誠以[illegible]答其覆載之[illegible]者也春月萬物生饗祭其先宗親生物之義也什執萬物焉然
蓋其誠信禮曰外則盡物內則盡志性之謝也冬夏各取時食以祀其祖先祭[illegible]時以禮自特堂上御者
[illegible]之至也七日者專致其精明之造也之[illegible]日不火食歡人靜寂欲省存誠念偽以明善而陵其初也焉
[illegible]以培養其天真士報論講業[illegible]耕芸商賈止於市行張止於空情慮誠亂存心虛性以修復於善無人
[illegible]禮孤獨錄寡笑不同[illegible]經之經頒降自難以俗述而聖祖制經之義無非此副逮中正縱粹無雜之
[illegible]於六經之理未嘗不相同也教起於天竺周時始[illegible]於中州建祠於大[illegible]歷漢唐宋明以來[illegible]亦[illegible]
[illegible]達重建於元至正十六年[illegible][illegible]李良高溫高鎮高既于明天順五年[illegible]水淹沒[illegible]捐資重修殿中
[illegible]崇禎十五年壬午闖寇作亂圍汴者三汴人誓守無二志念力守盤堅[illegible]六月除寇計窮引黃河之
[illegible]雜河朔殘喘南定謀取遺經殘人貢士高選[illegible]文東斗之命入寺取經往返數次計獲道經數部

[illegible]祖壇宅而安置之教衆咸相與禮拜尊崇如昔日此經之所以不失而[illegible]之所以永傳也然而教衆
[illegible]淺崇懼寺廢而教衆遂渙散莫復[illegible]且[illegible]悉以祖宗數百年創守之業[illegible]忽焉於一旦也[illegible]士宰畫
[illegible]復崇而李禎趙允中遂百遺經旋汴肆[illegible]為順治[illegible]已年矣公議捐資[illegible]寺衆[illegible]樂輸[illegible][illegible]起建[illegible]
[illegible]修資李禎趙允中等經力加工[illegible]前殿於黃沙白是前殿始立進士趙映乘分巡福建漳南道丁艱
[illegible]問廚務三閒牌坊一座行殿九間殿中之
[illegible]之規模于是乎成殿皆更為完備矣見者莫不肅然起敬殿中[illegible]藏道經一十三部[illegible]於
[illegible]旨也其散佚方經殘各出[illegible]修補[illegible]大[illegible]趙映乘作聖經紀變乃弟映斗[illegible]明道序十章經文寺
[illegible]簡者不敢難以[illegible]自是人知君臣之義父子之親兄弟之序朋友之信夫婦之別原本于知能
[illegible]後趙承基映斗正基址以啟其端之映乘亦高仝將資起建以次[illegible]事有揚發高選起映[illegible]
[illegible]承基任陝西固原西路遊擊將[illegible]王[illegible]孫[illegible]因嘆曰數百年創制之[illegible]于今得復睹其盛矣則後人
[illegible]騰學業之教且與進擊趙承基[illegible]挾乘醫官艾顯生為[illegible]遞交額[illegible]頗融道其許因摹其蘊祀

[illegible]令予告工部尚書劉昌撰
[illegible]李光座書丹
[illegible]按察司副使侯良翰篆額
武安石匠王建玉鐫石

ARTICLE VII.

TEXTE ET VERSION ANNOTÉE DE L'INSCRIPTION DE 1663.

重建清眞寺記

夫一賜樂業之立教也、其由來遠矣、始於阿躭、爲盤古氏十九世孫、繼之女媧、繼之阿無羅漢、羅漢悟天人合一之旨、修身立命之原、知天道無聲無臭、至微至妙、而行生化育、咸順其序、所以不塑乎形像、

INSCRIPTION COMMÉMORATIVE

DE LA RÉÉDIFICATION DE LA SYNAGOGUE DITE

TSING-TCHEN-SE.

L'origine de la religion de *I-se-lo-yé* [Israël] est fort ancienne. Elle commença au temps de *Ngo-tan* [Adam], qui était un descendant de *P'an-kou* (1) à la 19ᵉ génération (2), et fut continuée, dabord par *Niu-wa* [Noë], et ensuite par *Ngo-ou-lo-han* [Abraham],

Lo-han [Abraham] comprit la fin de l'union du Ciel et de l'homme, ainsi que le principe d'où découle la perfection morale de celui-ci et l'établissement de la Providence ; il comprit aussi que, quoique la Voie du Ciel [la Divinité] soit sans voix et sans odeur, très mystérieuse et très belle, c'est par elle que les êtres qui sont doués de mouvement et de vie, qui se transforment et se développent, accomplissent toutes ces opérations, d'après la loi qui leur est assignée. C'est pourquoi il ne modela pas de statues, ni ne peignit d'images [pour représenter la Divinité] ; il ne se laissa

---

(1) Cf. plus haut, p. 37, (3).

(2) L'auteur de l'inscription commet ici une méprise, ce qui ne doit pas étonner de la part d'un lettré qui n'était pas juif. Il a pu être induit en erreur par la lecture superficielle de l'inscription donnée en premier lieu, où il est dit (pag. 36) qu'Abraham, fondateur de la religion d'Israël, était descendant de *P'an kou* [Adam] à la 19ᵉ génération.

不惑於鬼神、而惟以敬天
爲宗、使人盡心合天、因心
見道而已、數傳而後、聖祖
默舍生焉、神明天亶、頴異
超倫、誠心求道、屛嗜慾、忘
寢膳、受經於西那山、不設
廬、不假舍、禮曰不壇不坎、
掃地而祭、昭其質也、聖祖
齋祓盡誠、默通帝心、從形
聲俱泯之中、獨會精微之
原、遂著經文五十三卷、最
易最簡、可知可能、教人爲
善、戒人爲惡、孝弟忠信本

---

pas non plus halluciner par des doctrines sur les esprits et les âmes séparées ; mais faisant du culte du Ciel le point capital [de la Religion], il porta les hommes à développer entièrement les aptitudes de leur nature, et à se conformer au Ciel ; en un mot, à l'aide de leur propre cœur, il les porta à connaître la Voie [Divinité? Religion ?] et rien de plus (1).

Plusieurs générations s'étant transmis la doctrine, le saint Patriarche *Mé-ché* [Moïse] naquit ; doué d'une grande intelligence, par son extraordinaire pénétration, il surpassait les autres hommes. Cherchant la Voie [doctrine] avec un cœur sincère, il réprima les appétits sensuels ; il oublia le sommeil et les repas, et enfin il reçut le Livre sacré sur la montagne *Si-na* [Sinaï]. Il n'éleva pas de cabanes ni ne se servit de maisons [pour les actes du culte]. Le Livre des Rites dit : «On n'élève pas de tertres, on n'ouvre pas de fosses, on balaie le sol et là-dessus on sacrifie, ce qui manifeste la simplicité du culte.»

Le saint Patriarche [Moïse], ayant dans son jeûne et sa purification, porté au plus haut point sa sincérité pénétra dans le silence de sa méditation jusqu'au cœur du Souverain Seigneur ; dans un état où la figure des choses et la voix de l'homme ont disparu ; seul il comprit le principe très efficace et en même temps très mystérieux des choses, et aussitôt il écrivit les cinquante-trois sections du Livre sacré. Ce Livre est facile, il est succinct ; il peut être appris et mis en pratique ; il enseigne aux hommes à faire le bien et leur défend de faire le mal.

La piété filiale, les égards du frère cadet envers le frère aîné, la fidélité et la sincérité qui ont leur fondement dans le cœur ; la

---

(1) L'auteur de l'inscription veut faire à tout prix d'Abraham un partisan de la doctrine des lettrés ; c'est pourquoi il le fait penser et agir comme ceux-ci pensent et agissent.

之心、仁義禮智原於性、天地萬物、綱常倫紀、經之大綱也、動靜作息、日用飲食、經之條目也、其大者禮與祭、禮拜者祛靡式眞、克非禮以復於禮者也、禮拜之先、必齋戒沐浴、淡嗜慾、靜天君、正衣冠、尊瞻視、然後朝天禮拜、蓋以天無日不在人之中、故每日寅午戌三次禮拜、正以人見天之時、致其明畏、敬道

bonté, la droiture, l'observance des rites et la prudence qui tirent leur origine de la nature, le Ciel, la Terre, les dix mille êtres (1), les liens, les vertus, les relations sociales (2) et la narration des faits (3), forment les grandes lignes du Livre Sacré; le mouvement, le repos, l'action, la cessation du travail, les choses d'un usage journalier, la boisson et la nourriture : telle est la liste détaillée des matières dont traite ce même Livre. Cependant les cérémonies du culte et le sacrifice sont les matières les plus importantes. Celui qui veut faire des actes du culte, enlève d'abord de soi ce qui est mauvais et se règle sur ce qui est droit; il dompte en lui-même ce qui n'est pas conforme aux rites, pour ce remettre en conformité avec eux. Par conséquent, avant d'accomplir les actes du culte, il pratique sans faute les purifications et les ablutions, il refroidit l'ardeur des appétits sensuels, il tranquillise son âme, il ajuste ses habits et sa coiffure, et il prend un maintien grave; après quoi, regardant le Ciel, il accomplit les actes religieux.

Le Ciel est toujours parmi les hommes; c'est pourquoi, trois fois par jour, le matin, à midi et le soir, le sectateur de la Religion juive accomplit les actes religieux; et précisément parce qu'il accomplit ces actes au moment où les hommes voient le Ciel, il porte au plus haut point son remarquable respect [de la Divinité]; dans son application à suivre la Voie [loi naturelle] et à pratiquer

(1) C'est-à-dire, l'histoire de la création du Ciel, de la Terre et de ce qui y est compris.

(2) C'est-à-dire, les trois grands liens, les cinq vertus universelles et les cinq relations sociales exposées plus haut, pp. 56 (6), (7), et 59.

(3) Ceci semble se rapporter à l'histoire des grands faits racontés dans le Pentateuque.

敬德、盡其虔誠、日新又新、詩云陟降厥士、日監在茲、其斯之謂歟、其禮拜時所誦之經之文、高讚之、敬道在顯也、默祝之、敬道在微也、進而前者、瞻之在前也、退而後者、忽焉在後也、左之如在其左也、右之如在其右也、無敢厭斁、無敢怠荒、必慎其獨、以畏明旦、詩云小心翼翼、昭事上帝、其斯之謂歟、而其行於進反升降跪拜間者、一惟循乎禮、不交言、不回視、不以事物之私、乘

la vertu, il déploie toute sa diligente sincérité qu'il renouvelle tous les jours de plus en plus. Cette sentence du Livre des Vers (1) : «[Le Ciel] monte et descend vers nous dans nos occupations, et son regard est toujours sur nous», n'aurait-elle pas ce même sens?

Les prières employées pendant l'accomplissement des actes du culte sont tantôt récitées à haute voix, et le sectateur de la Religion juive vénère ainsi la Voie [Divinité] en public ; tantôt elles sont dites au fond du cœur en silence, et il honore ainsi la Voie [Divinité] en secret ; en faisant les actes du culte, il avance, et regarde [la Divinité] qui est devant lui ; il recule, et à l'instant [la Divinité] est derrière lui; il se tourne vers la gauche comme si elle était à sa gauche, et il se tourne vers la droite comme si elle était à sa droite. Pendant ces actes il n'ose pas se laisser aller au dégoût et à l'ennui, il n'ose pas se laisser aller à une nonchalante paresse ; alors même qu'il est seul, il se surveillera par respect pour l'Être perspicace et intelligent [Dieu] (2). N'est-ce pas aussi le sens de cette sentence du livre des Vers (3). «Le roi *Wen* actif et respectueux servait avec pureté le Souverain Dominateur.» De plus, l'adorateur dans ses mouvements pour avancer, pour reculer, pour monter, pour descendre et pour adorer agenouillé, ne pense qu'à suivre les rites ; c'est pourquoi il ne parle pas alors à d'autres, il ne tourne pas les yeux, et des pensées sur des choses particulières ne viennent pas le distraire alors que son

(1) Cf. le 詩詩 *Che-king*, 周頌 *Tcheou-song*, ode 23, 1ère str. Zottoli, *Curs. litt. sin.*, vol. III. p. 303.—Pour l'intelligence de ce qui suit Cf. p. 41.

(2) Cf. le 詩經 *Che-king*, 大雅 *Ta-ya*, ode 20, str. 8e. Zottoli, ibid. p. 271.

(3) Cf. le 經經 *Che-king*, 大雅 *Ta-ya* ode 2e, str. 3e. Zottoli, ibid., p 229.

其入道之念、禮曰心不苟
慮、必依於道、手足不苟動、
必依於禮、道之在禮拜者
如此也、祭者盡物誠、以
敬答其覆載之恩者也、春
月萬物生發、祭用芹藻、報
生物之義也、仲秋萬物
熟、祭用菓實、報成物之義
也、凡物之可以薦者、莫不
咸在、不加調和、即所云大
羹不調者也、而總以盡其
誠信、禮曰外則盡物、內則
盡志、此之謂也、冬夏各取

---

intelligence est occupée à entrer en communication avec la Voie [Divinité]. Le Livre des Rites dit (1): «Le cœur ne se laissera pas aller à des pensées futiles, appliqué qu'il devra être à la Voie [manière droite d'agir]; les pieds et les mains ne se mouvront pas au hasard, mais suivront les prescriptions des rites.» C'est de la sorte que la Voie [Divinité] se trouve présente aux actes du culte.

Sacrifier, c'est employer tout ce qu'on a, et épuiser sa sincérité afin de répondre respectueusement [à la Divinité] pour les bienfaits de l'existence et de la conservation (2). Au deuxième mois du printemps tous les êtres naissent et croissent; alors on offre en sacrifice le persil et les plantes aquatiques [ceratophyllum]; le sens de ce sacrifice est de remercier [la Divinité] du bienfait de la production des êtres. Au second mois de l'automne, tous les êtres arrivent à maturité; on offre alors en sacrifice des fruits; le sens de ce sacrifice est de remercier [la Divinité] du bienfait de la maturité des êtres. Tout objet qui peut être offert est parmi ceux qu'on offre. On n'assaisonne pas les mets offerts, ce qui est signifié par cette phrase (3): «le grand bouillon n'est pas assaisonné»; en somme, ce qu'on se propose par là est de porter à son plus haut point la sincère fidélité dont on est animé. Cette sentence du Livre des Rites (1): «À l'extérieur on offre en sacrifice toute sorte de choses, et à l'intérieur on applique sa volonté» a ce même

---

(1) Cf, le 禮 記 *Li-ki*, chap. 祭 統 *Tsi-t'ong*. Zottoli, ibid., p. 745.

(2) Dans notre décalque, avant 答 il manque un caractère qui semble devoir être 敬 *king*.—Liittéralement; bienfaits d'être couvert par le Ciel et soutenu par la Terre.

(3) Cf. le 禮 記 *Li-ki*, 10e *Kiuen*, chap. 禮 器 *Li-k'i* où il est dit: 大羹不和 «le grand bouillon n'est pas assaisonné.»

(4) Cf. le 禮 記 *Li-ki*, chap. 祭 統 *Tsi-t'ong*. Zottoli, ibid. p. 745.

時食、以祀其祖先、祭之
時、以禮自持、堂上觀乎
室、堂下觀乎上、既祭之
末、均享神惠、而猶以其
餘畀之、道之在祭祀者
如此也、小者如齋、齋者
精明之至也、七日者專
致其精明之德也、齋之
日、不火食、欲人靜察動
省、存誠去僞、以明善而
復其初也、易曰七日來
復、復其見天地之心乎、
猶懼人雜於私欲、淺於

---

sens qui vient d'être expliqué. En hiver et en été on prend les mets de la saison pour en faire des offrandes aux ancêtres ; au moment de présenter l'offrande aux ancêtres (1), celui qui la leur présente doit se tenir d'après les rites ; en haut de la salle il regarde vers l'intérieur ; en bas, il regarde vers le haut ; vers la fin du sacrifice, tous [les assistants] participent aux bienfaits des esprits (2), et de plus on en distribue les restes [aux inférieurs]. C'est ainsi que la Voie [Divinité] se trouve parmi les sacrifices et les oblations.

Parmi les matières secondaires [contenues dans le Livre sacré] viennent les purifications. La purification [le jeûne?] est le comble de la parfaite pureté, dont le complet développement fait l'occupation de la semaine (3). Au jour de purification, le sectateur de la Religion juive ne mange pas de mets cuits au feu, afin d'avoir le loisir d'examiner ses actions ; il conserve ses bonnes qualités naturelles et fait disparaître de sa personne ce qu'il y trouverait de vicieux ; par là il fera briller la bonté [naturelle qu'il conserve encore], et rétablira la bonté primitive [qu'il avait perdue]. Le Livre des Changements dit (4) : «En sept jours s'accomplissent les changements de manière qu'il faut recommencer ; cette action de recommencer ne veut-elle pas dire que de nouveau se manifestent les intentions du Ciel et de la Terre?»

Mais il est à craindre encore que l'homme ne se laisse dominer par l'amour propre et n'approfondisse pas ses connaissances

---

(1) Sur la pierre, après 祭 *tsi* il manque un caractère; probablement c'est 之 *tche* qu'il faut suppléer.

(2) C'est-à-dire, tous mangent de ce qui a été offert aux esprits.

(3) Cf. le 禮記 *Li-ki*, ch. 祭統 *Tsi-t'ong*. Zottoli, vol. III, p. 745.

(4) Cf. le 易經 *I-king* au diagramme 復 *fou ;* l'explication littérale des phrases citées présente plusieurs difficultés.

理道、故於秋末、閉戶清修一日、飲食俱絶、以培養其天眞、士輟誦讀、農罷耕芸、商賈止於市、行旅止於塗、情忘識泯、存心養性、以修復於善、庶人靜而天完、欲消而理長矣、易曰先王以至日閉關、商旅不行、后不省方、其斯之謂歟、冠婚死葬、一如夏禮、孤獨鰥寡、莫不周賑、經之綱領條目、難以備述、而聖祖制經之義、無非此剛健中正、純粹無

sur la doctrine ; c'est pourquoi, à la fin de l'automne, ayant fermé la porte de sa maison pendant un jour, il s'adonne à la culture de la perfection morale. Ce jour-là, il se prive entièrement de nourriture et de boisson pour développer sa rectitude naturelle : le lettré interrompt la lecture et l'étude des livres ; l'agriculteur suspend les travaux des champs ; les marchands sédentaires arrêtent leur commerce sur les marchés, et les voyageurs s'arrêtent sur les chemins ; ils oublient toutes leurs affections et laissent de côté leurs connaissances ; ils s'appliquent à conserver leur cœur et à développer leur nature, en vue d'améliorer leurs bonnes qualités conservées et de renouveler celles qui ont été perdues ; de là on peut espérer que l'homme gardant le repos, sa bonne nature atteindra son parfait développement, et que, les mauvaises affections disparaissant, sa raison naturelle acquerra de grands accroissements : n'est-ce pas là le sens de cette sentence du Livre des Changements (1) ; «Les anciens Empereurs au jour du solstice d'hiver fermaient les barrières, en sorte que les marchands et les voyageurs ne marchaient plus, et les princes ne visitaient pas non plus le pays de leur juridiction ?»

Pour ce qui est de l'imposition du chapeau viril, du mariage et des funérailles, on suit en tout les rites chinois ; de plus, les orphelins, les vieillards sans enfants, les vieillards veufs et les veuves sont tous secourus et aidés.

Il est difficile d'exposer complétement les grandes lignes et les articles détaillés du Livre sacré ; cependant la pensée du saint Patriarche [Moïse] en l'écrivant n'est autre que la doctrine du *Juste Milieu* solidement établie et parfaitement dégagée des affec-

(1) Cf. le 易經 *I-king*, diagramme 復 *fou*.

私之理、斯道遂燦然明
備、如皓日懸空、無一人
不可見道、則無一人不
知尊經矣、其中文字、雖
古篆音異、而於六經之
理、未嘗不相同也、教起
於天竺、周時始傳於中
州、建祠於大梁、歷漢唐
宋明以來、數有變更、而
教衆尊奉靡斁、如飲食
衣服之適於人、而不敢
須臾離也、其寺俺都喇
始創於宋孝隆興元年、

---

tions de l'amour propre. Cette doctrine y est exposée d'une manière éclatante de clarté; elle y est comme le soleil brillant de lumière suspendu au firmament; il n'y a donc personne qui ne puisse voir et connaître la Voie [doctrine] et personne qui ne sache pas honorer le Livre sacré qui la contient. Quoique les caractères dans lesquels le Livre Sacré est écrit soient de forme antique, et que leur prononciation diffère de la prononciation actuelle des caractères chinois, on reconnaît cependant que, pour ce qui concerne la doctrine, il n'y a rien dans le Livre sacré [des Juifs] qui ne s'accorde avec la doctrine des Six Livres canoniques [des Chinois] (1).

La Religion [des Juifs] a pris son origine dans le pays dit *T'ien-tchou* [Inde]; au temps des *Tcheou* [1122-255 av. J. C.] elle commença à être prêchée dans la Chine (2); pour accomplir leurs devoirs religieux, les Juifs élevèrent une synagogue dans la ville de *Ta-liang* [*K'ai-fong*] (3). A travers les dynasties des *Han* [206 av. J. C. — 221 ap. J. C.], *T'ang* [620-907 ap. J. C.], *Song* [960-1280] et *Ming* [1368-1644] jusqu'à présent, elle a subi beaucoup de vicissitudes; cependant la multitude des fidèles a persévéré dans son culte sans faillir; [c'est que la Religion a été pour eux] comme la nourriture et les vêtements qui vont tout à fait à l'homme, dont il n'ose pas se passer, pas même pendant un court espace de temps.

La synagogue fut d'abord élevée par *Yen-tou-la* en la 1ère année de *Long-hing* [1163], sous l'empereur *Hiao* des *Song;* elle fut

---

(1) Voilà la pensée dominante de l'auteur de l'inscription, qu'il a développée dans tout ce qui précède.

(2) Au sujet de cette question Cf. l'Art. VIII.

(3) La phrase chinoise donne à entendre que la synagogue de *Ta-liang* fut fondée sous la dynastie de *Tcheou;* l'auteur de l'inscription n'a pas bien rendu la pensée des Juifs, telle au moins qu'elle ressort des deux autres inscriptions.

五思達重建於元至正十六年、李榮李良高鑑高鋐高銳於明天順五年、黃水湮沒、復捐資重修、殿中藏道經一十三部、方經散經各數十册、教衆日益蕃衍、亦惟敬天法祖、世奉宗旨、罔敢隕墜而已、明末

ensuite rebâtie par *Ou-se-ta* [le rabbin] (1), en la 16ᵉ année de *Tche-tcheng* [1356] sous les *Yuen* (2); enfin en la 5ᵉ année de *T'ien-choen* [1461] sous les *Ming*, la synagogue ayant été submergée et détruite par une inondation du Fleuve jaune, *Li Yong, Li Liang, Kao Kien, Kao Hong* et *Kao Joei* donnèrent encore des fonds pour la réparer (3); de plus, à l'intérieur de la grande salle de la synagogue, ils placèrent treize (4) exemplaires du Livre sacré de la Voie [religion], et plusieurs dizaines des cahiers nommés *fang-king* et *san-king* (5). La multitude des sectateurs de la Religion juive s'augmentant de jour en jour, ils ne pensaient qu'à honorer le Ciel et à imiter leurs ancêtres, dont ils n'osaient pas laisser tomber dans l'oubli la volonté transmise de génération en génération (6).

(1) Sur *Ou se-ta* Cf. plus haut, p. 41 (1).

(2) La 1ère inscription porte que la synagogue fut rebâtie en la 16ᵉ année de *Tche Yuen* [1279].

(3) La 1ère inscription donne quelques détails sur cette réparation ou plutôt reconstruction. Cf p. 48. L'auteur, en résumant ce qui y est dit, manque à l'exactitude historique.

(4) La 1ère inscription ne parle que de *trois* exemplaires. Lors de l'inondation de 1642 rapportée plus bas, il y avait dans la synagogue treize exemplaires du Livre sacré, mais l'auteur de l'inscription affirme à tort qu'ils furent tous déposés en 1461. D'après la seconde inscription, en 1512 il n'y avait encore que quatre exemplaires.

(5) Sur ces sortes des livres, Cf. Art. X.

(6) Le P. Trigault, (*De christiana expeditione apud Sinas*, p. 119,, parle d'une autre réparation de la synagogue faite au commencement du XVIIᵉ siècle; au dire du premier Juif qui visita le P. Ricci à Pékin, elle aurait coûté dix mille écus. «Ex hoc Judæo audierunt nostri in ea metropoli [*K'ai-fong*]... esse synagogam perelegantem quam *nuper* decem aureorum millibus instauraverunt.» M. R. Martin, dans son livre *China*, vol. II, Ch. X, p. 419 dit que les Livres sacrés «were consumed in a great conflagration which happened 200 years ago»; c'est-à-dire vers 1647. Wylie (*Chin. and Jap. Reposit.* Aug. 1863, p. 48) écrit»: At the close of the sixteenth century the Jews were again deprived of their books by a fire.» J. Finn (*The Jews in China* pp. 34-35) est encore plus explicite. Il affirme que l'incendie est consigné dans les *inscriptions* placées sur les murailles. L'origine de ce rapport sur l'incendie de la synagogue se trouve, ce nous semble, dans ces lignes du *Mémoire* du P. Brotier (*Lett. édif.*, Rec. XXXI, p. 358): «Voici ce que le P. Gaubil apprit [du Tchang-kiao ou chef de la Synagogue]. Du temps de l'Empereur

崇禎十五年壬午、闖寇作亂、圍汴者三、汴人誓守無二、攻愈力、守愈堅、閱六月餘、寇計窮、引黄河之水以灌之、汴沒於水、汴沒而寺因以廢、寺廢而經亦蕩於洪波巨流之中、教衆獲北渡者、僅二百餘家、流

A la fin des *Ming*, en l'année *jen-ou* du cycle, 15e de *Tch'ong-tcheng* [1642], le chef de brigands 李自成 *Li Tse-tch'eng* s'étant révolté, assiégea par trois fois la ville de *P'ien* [*Kai-fong*]; les habitants de la ville s'engagèrent par serment à la défendre jusqu'à la mort. Plus l'attaque était vigoureuse, plus vigoureuse était la défense; après six mois et plus de siège, ayant épuisé leurs stratagèmes, les rebelles dérivèrent les eaux du Fleuve jaune de manière à les faire déverser sur la ville qui fut submergée par les flots (1). La ville ayant été submergée, la synagogue s'écroula, et les Livres sacrés flottèrent sur les eaux. Parmi les fidèles juifs, à peine deux cents et quelques familles purent atteindre en

Wan-lié la Synagogue fut brûlée.» Le même fait est rapporté encore un peu plus loin (loc. cit. p. 370). Il est étonnant cependant que notre inscription si détaillée au sujet des vicissitudes par lesquelles la synagogue a passé, ne mentionne ni la restauration indiquée par le P. Trigault, ni l'incendie consigné par le P. Gaubil. Malgré les affirmations des interlocuteurs des PP. Ricci et Gaubil, nous doutons fort de la réalité de ces deux faits.

(1) Comme on le voit, d'après l'auteur de l'inscription, ce fut le brigand *Li Tse-tch'eng*, qui en rompant les digues du Fleuve jaune, submergea la ville de *K'ai-fong* dans ses eaux. Le P. Martin Martini, ancien missionnaire en Chine, publia peu de temps après les événements une histoire des Guerres des Tartares (*De bello Tartarico*, auctore R. P. Martino Martini S. J. Amsterdamii 1656). Il y dit (pp. 76-77) que la rupture des digues fut le fait du chef des soldats impériaux. Brotier (*Lett. édif.* XXXI. Rec., p. 369), semble aussi indiquer cette manière de présenter le fait; il attribue la rupture des digues au Gouverneur de la ville «qui força ainsi l'ennemi à se retirer, en s'ensevelissant lui-même sous les eaux.» E. Chavannes, dans son article sur *K'ai-fong-fou* inséré dans l'Encyclopédie Lamirault, a recueilli cette manière de présenter la catastrophe; il semble aussi indiquer que le général auteur de la rupture des digues défendait la place contre les conquérants Mandchoux, ce qui n'est pas exact. L'Histoire officielle de la dynastie des *Ming* met l'accord entre les deux premières relations en disant que les troupes impériales et les soldats rebelles rompirent en même temps les digues du Fleuve en deux endroits différents. Voici comment cet effroyable accident y est rapporté. «On fit dire au chef des troupes impériales que si l'on rompait la digue du Fleuve jaune, tous les rebelles pourraient être submergés, sans qu'on eût rien à craindre pour la ville de *K'ai-fong*. Sur cette assurance, le général résolut d'ouvrir la digue à l'endroit dit 朱家寨口 *Tchou-kia-tchai-k'eou*. Les rebelles, ayant eu de bonne heure vent des intentions des impériaux, transportèrent leurs campements, sur une colline, et préparè

離河朔、殘喘甫定、謀取遺經、教人貢士高選、承父東斗之命、入寺取經、往返數次、計獲道經數部、散經二十六帙、聘請掌教李禎、喃喇李承先、參互考訂焉、至大清順治丙戌科進士教人趙映乘編序次第、纂成全經一部、方經數部散經

bac la rive nord du Fleuve, où elles errèrent séparées les unes des autres. A peine remises de ce malheur et de l'épuisement qui en résulta, elles se mirent à délibérer sur la manière de retirer de la synagogue écroulée les Livres sacrés qui y restaient encore. Le docteur *Kao Siuen*, membre de la religion juive, sur l'ordre de son père *Tong-teou*, entra dans la synagogue pour y prendre les Livres susdits. Il y alla et en revint plusieurs fois; en supputant le nombre des livres sauvés, on trouva qu'il y avait plusieurs exemplaires du Livre sacré de la Voie [Religion] et vingt-six cahiers des livres dits *san-king* (1); les Juifs prièrent le chef de la Religion *Li Tcheng*, et le mollah (2) *Li T'cheng-sien* de collationner et de réviser les livres sauvés; *Tchao Yng-cheng* membre de la Religion juive, docteur de la promotion de l'année *ping-siu* [1646], sous l'Empereur *Choen-tche* de la dynastie *Ta T'sing*, se chargea de les classer et de les mettre en ordre. La collection ainsi formée se composait d'un exemplaire du Livre sacré, de plusieurs exemplaires

rent un grand nombre de barques et de radeaux pour attendre l'arrivée des flots. En outre ils réquisitionnèrent par force beaucoup de personnes du peuple au nombre de plusieurs dizaines de mille, et s'en servirent pour rompre à leur tour la digue à 馬家口 *Ma-kia-k'eou* en vue d'inonder la ville. A minuit du jour 壬午 *jen-ou* de la 9e lune (8 Oct. 1642) les digues furent ouvertes en même temps aux lieux susdits... L'eau en se précipitant par les ouvertures faisait un tel bruit qu'on l'entendait jusqu'à cent *li* de distance [près de 12 lieues]. Le nombre des victimes de l'inondation fut considérable; seulement parmi ceux qui portaient des bêches pour les travaux il y eut plus de 100 000 qui furent noyés le long de la digue. Les rebelles eurent à déplorer la perte de 10.000 personnes noyées... Au commencement du siège il y avait à *K'ai-fong* un million d'habitants; deux ou trois dixièmes de cette population avaient déjà péri avant l'inondation par la faim et la peste; les eaux du Fleuve firent périr le reste; à peine 20.000 personnes échappèrent à la mort. Cf. 明紀 *Ming-ki*, *K'iuen* 56, fol. 22. Parmi les personnes noyées, nous dit Martini (l. c.), se trouvait le P. Robert de Figuereido, qui ayant pu prévenir le danger en abandonnant la ville, préféra d'y rester pour le bien des chrétiens, car la cité en contenait un bon nombre. Non raros enim Christianos urbs habebat.

(1) Cf. Art. X, où nous nous occupons de ces livres.

(2) Le texte donne par erreur 唎 *li* au lieu de 喇 *la*.

數十册、繕修已成、煥然一新、租
賃宅而安置之、教衆咸相與禮
拜、尊崇如昔日、此經之所以不
失、而教之所以永傳也、然而教
衆雖安居於垣、終以汴寺之湮
沒爲歎、時大梁道中軍守備教
人、趙承堅率兵防汴修道路、成
橋梁、招人復業、懼寺廢而教衆
遂渙散莫復也、且不忍以祖宗
數百年創守之業、而忽廢於一
旦也、遣士卒晝夜巡邏以衛之、
廼弟映斗、應試入汴、相與從荆
棘中、正其故址、汴人復業者日

des livres dits *fan-king*, et de plusieurs dizaines des cahiers nommés *san king* (1). La restauration des livres fut achevée et réussie au point qu'ils parussent tout à fait neufs. Les Juifs louèrent alors une grande maison, où ils les placèrent en sureté. Les fidèles s'y réunissaient pour faire leurs actes du culte; ils y vénéraient [le Livre sacré] comme par le passé. Et voilà comment les Livres sacrés n'ont pas été perdus, et comment la Religion se transmet toujours.

Cependant, bien que les membres de la Religion vécussent tranquilles dans leurs maisons, ils étaient toujours peinés de ce que leur synagogue de la ville de *P'ien* restait submergée. En ce temps-là *Tchao T'cheng-ki*, sectateur de la Religion juive, ayant la charge de lieutenant-colonel du bataillon du centre et intendant de *Ta-liang* [*K'ai-fong*], vint à la tête des soldats protéger la ville de *P'ien* [*K'ai-fong*]. Il répara les routes, construisit des ponts et rappela les habitants, les exhortant à rentrer dans leur patrimoine. Craignant que, la synagogue une fois détruite, les adhérents de la Religion juive ne se dispersassent pour ne plus se réunir, voyant aussi avec peine qu'un édifice élevé et conservé par ses ancêtres pendant plusieurs siècles avait un matin été subitement jeté à terre, il envoya des soldats qui de jour et de nuit fissent la ronde autour de la synagogue pour la garder. Son frère *Yng-teou*, étant venu à la ville de *P'ien* pour les examens, s'unit à lui, et ensemble, au milieu des broussailles, ils retrouvèrent l'ancien emplacement de la synagogue. Les habitants de *P'ien* qui retournaient à leur demeure étaient chaque jour plus

(1) Sur ces sortes de livres Cf. Art. X.

夥繁、承基因數請教衆復業、
而李禎趙允中、遂負遺經旋
汴。時已爲順治癸巳年矣、公
議捐資修寺、衆皆樂輸、佑工
起建、爾時貢士高選等、生員
高維屏李法天等、具呈各衙
門、請示按照古刹清眞寺、准
復修理、趙承基等、首捐俸資、
李禎趙允中等、極力鳩工、出
前殿於黃沙、由是前殿始立、
進士趙映乘分巡福建漳南
道、丁艱旋里、捐俸資獨建後
殿三間、至聖祖殿三間、教祖

---

nombreux ; c'est pourquoi, *Tch'eng-ki*, ayant prié plusieurs fois ses coreligionnaires de revenir à leurs maisons, *Li Tcheng* et *Tchao Yun-tchong*, prirent avec eux les Livres sacrés qui restaient et retournèrent à la ville de *P'ien*. Cela se passait en l'année *koei-se* [1653], sous l'Empereur *Choen-tche*. On délibéra en commun sur la contribution de fonds pour reconstruire la synagogue et tous se firent un plaisir de contribuer de leur argent et d'aider au travail de reconstruction.

Alors le docteur *Kao Siuen* et d'autres, avec les bacheliers *Kao Wei-ping* et *Li Fa-t'ien*, préparèrent une pétition qu'ils présentèrent aux divers tribunaux ; ils y demandaient aux autorités des proclamations qui leur permissent de reconstruire l'ancienne synagogue dite *Ts'ing-tchen-se*. *Tchao Tch'eng-ki* et d'autres donnèrent les premiers pour cette œuvre des fonds pris sur leurs appointements. *Li Tcheng, Tchao Yun-tchong* et d'autres employèrent toutes leurs forces pour réunir des ouvriers et faire sortir du sable l'emplacement de la partie antérieure de la synagogue ; ce fut donc la première partie de la synagogue qui commença à être bâtie (1). Le docteur *Tchao Yng-cheng*, intendant de *Tchang-nan* dans le *Fou-kien*, étant retourné dans son pays natal à cause du deuil de ses parents, donna des fonds pris sur ses appointements pour bâtir à lui seul la partie postérieure de la synagogue qui consistait en une salle à trois chambres (2). Quant aux dépenses pour la salle à trois chambres des saints Patriarches [Fig. I. n.], la salle à trois chambres du fondateur de la Religion [Fig. I. n.]

---

(1) Cf. Art. I. p. 3 (2), et Fig. I.
(2) Cf. ibid.

殿三間、北講堂三間、南
講堂三間、大門三間、二
門三間、廚房三間、牌坊
一座、行殿九間、殿中立
皇清萬萬歲龍樓一
座、碑亭二座、焚修住室
二處、丹堊黝漆、壯麗輝
煌、或出自教衆之醵金、
或出自一人之私囊、寺
之規模、於是乎成、較昔
更爲完備矣、見者莫不
肅然起敬、殿中原藏道
經一十三部、胥淪於水、

(1), la salle du Nord à trois chambres qui sert aux explications [Fig. I. L], la salle du Sud à trois chambres qui sert aux explications [Fig. I. L], les trois chambres du bâtiment où est la porte d'entrée [Fig. I. C], les trois chambres du bâtiment où est la 2e porte [Fig. I. D], les trois chambres de la cuisine [Fig. I. M], l'arc de triomphe ou *pai-fang* (2), les neuf chambres du bâtiment dit *hing-tien* (3), le pavillon élevé à l'intérieur de la synagogue en l'honneur de de l'Empereur de la dynastie régnante des *Ta-ts'ing* [Fig. II. Ccc], les deux pavillons extérieurs élevés pour protéger les pierres commémoratives [Fig. I. e e], les deux appartements pour brûler de l'encens et s'adonner au travail de la perfection morale (4), et enfin la peinture en vermillon de divers objets, ainsi que la vernissure en noir d'autres objets,—le tout bien orné et éclatant de beauté, —ces dépenses ont été payées, soit avec l'argent mis en commun par les membres de la religion, soit avec de l'argent fourni par la bourse d'un seul (5). La synagogue fut ainsi achevée; elle avait tout plus au complet que l'ancienne. Tous ceux qui la visitent sont saisis d'un religieux respect.

Les treize exemplaires du Livre sacré (6) placés primitivement dans la synagogue flottèrent sur les eaux; bien qu'on

(1) Nous pensons que de ces deux salles [Fig. I. nn], l'une servait au culte des premiers Patriarches de la nation, et l'autre à celui d'Abraham ou de Moïse fondateur de la Religion.

(2) Comme il y avait plusieurs arcs de triomphe [Fig. I. B, E et Fig. II. E], nous ignorons quel est celui qui est ici mentionné. Les noms de ceux qui ont élevé le premier sont donnés plus haut pp. 9 et 10.

(3) Nous ne savons pas quel était ce bâtiment.

(4) L'emplacement de ces appartements nous est inconnu.

(5) La 2e partie de l'inscription donne là-dessus quelques détails.

(6) C'est-à-dire, les trois exemplaires placés dans la synagogue entre 1465 et 1488 (cf. sup., 48) plus de nouvelles copies ajoutées ensuite—. La transcription du Livre sa-

雖獲數部、止纂序爲
一部、衆咸宗之、今奉
入尊經龕之中、其左
右之十二部、乃水患
後所漸次修理者也、
其散帙方經、衆各出
資修補、而大參趙映
乘作聖經記變、乃弟
映斗復著明道序十
章、經文於是備、宗旨
於是明、其燦然共著、
如日月之在天、如江
河之行地、經有眞諦、

---

réussit à en sauver quelques-uns, on n'en put mettre en ordre qu'un seul exemplaire (1), lequel est honoré par les membres de la Religion ; maintenant il est placé respectueusement dans l'armoire dite «*tsuen-king-k'an*, [armoire où le Livre sacré est honoré]. Les douze autres exemplaires placés à droite et à gauche du précédent ont été réparés peu à peu après l'inondation (2). Les livres de Religion dits *san tche* (3) et *fang king* ont été réparés avec des fonds fournis par tous les fidèles. *Tchao Yng-cheng*, conseiller du grand trésorier, a écrit une notice sur les vicissitudes traversées par le Livre sacré, et son frère cadet *Yng-teou* a publié un travail en dix chapitres intitulé *Ming-tao siu* (4). Après ces travaux, le texte du Livre sacré est complet, et sa pensée principale est évidente ; l'un et l'autre brillants de clarté se manifestent à tous comme le soleil et la lune placés au firmament, comme les fleuves et les rivières qui parcourent la terre.

---

cré était réputée très méritoire parmi les Juifs chinois. Cf. *Lett. édif.* XXXI rec., p. 341. «Les riches se dispensent aisément d'aller à la synagogue. Il suffit d'avoir fait transcrire un Taking et de l'avoir mis dans les armoires. Aussi ne voit-on souvent aux Fêtes ordinaires que quarante à cinquante personnes dans le *li-pai-se* [synagogue].»

(1) C'est peut-être de ce livre que fait mention le *Mémoire* du P. Brotier quand il dit (*Lett. édif.* Rec. XXXI, p. 314) : «Il y a un livre qu'ils respectent plus que tous les autres. Ils prétendent qu'il a 3000 ans d'antiquité.»—Cf. Art. IX.

(2) On donne plus bas quelques détails sur ce travail de restauration des exemplaires du Livre sacré et les noms des personnes qui y ont contribué.

(3) *San-tche* est un autre nom des livres ou cahiers mentionnés plus haut, pp. 75. 76.

(4) Nous ne savons pas quel est cet ouvrage ; peut-être est-ce le livre mentionné dans le *Mémoire* du P. Brotier (loc. cit. p. 339-400) : «Ils n'ont imprimé en Chinois qu'un fort petit livre sur leur religion. C'est celui qu'ils présentent aux mandarins lorsqu'ils sont menacés de quelque persécution.» Un des Juifs venus de *K'ai-fong* à *Chang-hai* en 1851 se souvenait encore d'un vieux volume Chinois tout usé qu'il avait vu à la synagogue,

解者不敢參以支離、經自易簡、解者不敢雜以繁難、自是人知君臣之義、父子之親、兄弟之序、朋友之信、夫婦之別、原本於知能之良、人人可以明善復初、其與聖祖制經之義、祖宗尊經之故、雖上下數千百年、如在一日、計自滄桑之後、趙承基映斗、正基址以啓其端、趙映乘高登魁等、捐資起建以成其事有功於寺、高選趙映乘訂証聖經於前、李禎等修補於後有功於經、

Le Livre sacré a un vrai sens qu'il faut chercher avec soin ; c'est pourquoi ceux qui l'expliquent n'osent pas y ajouter leurs commentaires discordants ; le Livre sacré est facile et court ; c'est pourquoi ceux qui l'expliquent n'osent pas y mêler leurs commentaires nombreux et embarrassants. De là, les hommes savent que les bonnes relations entre Prince et sujet, l'amour entre père et fils, l'ordre entre frères, la fidélité entre amis et la distance convenable entre le mari et la femme, ont leur premier fondement dans la faculté naturelle de connaître et de vouloir. Si tous les hommes voulaient effectivement connaître le bien et se replacer dans leur première rectitude, alors par rapport à la pensée du saint Patriarche [Moïse], qui composa le Livre sacré, et par rapport à l'antiquité des premiers ancêtres, qui ont vénéré le Livre sacré, quoique entre ceux d'en haut [les anciens] et ceux d'en bas [les modernes] il y ait une séparation de plusieur milliers et centaines d'années, ce serait comme s'ils étaient tous contemporains.

En somme, après la dernière inondation, la synagogue est bien redevable à *Tchao Tchang-ki* et à son frère *Tchao Yng-teou* qui retrouvèrent l'emplacement et les fondations de l'ancien édifice et commencèrent les travaux de reconstruction ; à *Tchao Yng-cheng, Kao Teng-k'oei* et autres qui contribuèrent de leurs biens pour la reconstruction elle-même et menèrent l'entreprise à bonne fin. D'un autre côté, le Livre sacré est fort redevable à *Kao Siuen* et *Tchao Yng-cheng,* qui le révisèrent d'abord, et à *Li Tcheng* et

et dont le contenu lui paraissait conforme à ce qu'il entendait lire du Pentateuque. Cf. *The North China Herald*, 16 Août, 1851. Ne serait-ce pas le livre mentionné ici dans l'inscription ?

至於寺之牌扁對聯、皆
各衙門宦遊河南者之
所書也、趙承基任陝西
固原西路遊擊、旋里覽
其勝槩、因嘆曰數百年
創制之隆、於今得復睹
其盛矣、則後人之視今
日、不猶今日之視昔人
耶、猶恐其久而不傳、欲
勒諸石以垂不朽、而請
記於予、予汴人、素知一
賜樂業之教、且與遊擊
趙承基、大參趙映乘、醫

---

autres qui le réparèrent ensuite (1). Les inscriptions commémoratives (2), ainsi que les autres inscriptions horizontales et verticales placées à l'intérieur et à l'extérieur de la synagogue (3), ont toutes été écrites par des mandarins en charge des divers tribunaux de la province de *Ho-nan*.

Tchao Tch'eng-ki, lieutenant-colonel dans le corps d'armée appelé *Kou-yuen-si-lou* (4) de la province de *Chen-si*, ayant, au retour dans son pays natal, contemplé l'état magnifique de la synagogue, dit en soupirant : «La splendeur de l'ancienne synagogue acquise peu à peu pendant une durée de quelques siècles, il m'a été enfin donné de la revoir aujourd'hui à son apogée ! Sans aucun doute nos successeurs penseront de nous, les hommes d'à présent, comme nous, les hommes d'à présent, pensons des hommes d'autrefois.» Craignant cependant qu'après un long laps de temps, [ce qui regarde la reconstruction de la synagogue et la réparation du Livre sacré] ne soit plus transmis d'âge en âge, il a voulu le graver sur la pierre pour le confier à l'immortalité, et m'a prié d'en faire la relation commémorative. [Moi, l'auteur de l'inscription], je suis natif de *P'ien* [*K'ai-fong*], et depuis longtemps je connais la religion de *I-se-lo-yé* [Israël] ; de plus je suis lié d'étroite amitié avec le lieutenant-colonel *Tchao Yng-ki*, avec *Tchao Yng-cheng* assistant du grand trésorier, et avec le médecin officiel

---

(1) Le travail de révision et de réparation du Livre sacré donné plus haut (pp. 75-78) et résumé ici, est exposé plus en détail dans la partie postérieure de l'inscription.

(2) C'est-à-dire, celles qui ont été données p. 36 et seq. et 55 et seq. L'affirmation de l'auteur de cette inscription dans sa généralité n'est pas certaine.

(3) Nous avons donné ces inscriptions aux Art. II et III.

(4) A l'époque dont l'inscription parle, les deux provinces de 甘肅 *Kan-sou* et de 陝西 *Chen-si* n'étaient pas encore séparées ; c'est pourquoi *Kou-yuen*, qui à présent fait partie de la province de *Kan-sou* (cf. Playfair, n. 3633), est dit dans l'inscription appartenir à celle de *Cheng-si*.

官艾顯生爲莫逆交、巔末頗
能道其詳、因據其舊記而增
補之、俾人知其道之由來、且
以見今日經寺之修、其教中
諸人之功不可泯也、是爲記、

特進光祿大夫、侍經筵少傅、
兼太子太傅、前刑部尚書、今
予告工部尚書劉昌撰文、
欽差進士提督學政、雲南按
察司副使李光座書丹、
欽差進士提督學政、廣東按
察司副使侯良翰篆額、

Ngai Hien-cheng; enfin je puis suffisamment raconter en détail, du commencement à la fin, tout ce qui se rapporte à la synagogue; c'est pourquoi, en m'appuyant sur les anciennes inscriptions, j'ai écrit la présente, dans laquelle j'ai ajouté et suppléé ce qui manquait aux premières, afin que les hommes sachent les origines et la suite de la Voie [Religion] des Juifs. Du reste, ayant été témoin de la réparation du Livre sacré et de la reconstruction de la synagogue accomplies de nos jours, il ne convient pas de laisser tomber dans l'oubli le mérite des membres de la Religion qui y ont contribué. A ces causes j'ai composé la présente inscription.

Moi, *Lieou T'chang,* par nomination spéciale promu aux dignités de *Koang-lou-ta-fou* (1), de second précepteur de l'Empereur pour l'étude des Livres classiques et de premier précepteur du prince héritier, auparavant président du Ministère des Peines, et à présent président en congé du Ministère des travaux, j'ai composé l'inscription.

Moi, *Li Koang-tsou*, docteur, par nomination impériale examinateur provincial et assistant du grand juge criminel de la province de *Yun-nan,* j'ai écrit les caractères de l'inscription.

Moi, *Heou Liang-han*, docteur, par nomination impérial examinateur provincial et assistant du grand juge criminel de la province de *Koang-tong,* j'ai écrit les caractères de forme antique [gravés en haut de l'inscription] (2).

(1) Titre honorifique donné aux dignitaires du 1er degré du 1er rang: 正一品 *Tcheng i-p'in.*

(2) Nous avons indiqué ailleurs que la partie supérieure de l'inscription fait défaut sur notre décalque.

大清康熙二年、歲次癸卯、仲夏上浣穀旦、武安石匠王建玉鐫石、

碑陰題名

清眞寺之修、始於宋孝隆興元年、迄今已數百年於茲矣、雖數經變更、而寺址依然存立、乃自明末崇禎十五年壬午、滄桑之後、寺基圮壞、見者莫不淒然、至我　朝順治十年癸巳、教衆旋汴復業、公議捐資重修、而李趙艾張高金石等七姓、各輸囊金、重建前殿三間、教祖

[Cette inscription a été placée] en un heureux jour de la 1[ère] décade de la 5[e] lune, de l'année *K'oei-mao*, 2[e] année de *K'ang-hi* [1663], de la grande dynastie des *Ts'ing*.

Moi, *Wang Kien-yu*, tailleur de pierre, de la sous-préfecture de *Ou-ngan* (1), j'ai gravé cette inscription.

NOMS GRAVÉS SUR LA PARTIE POSTÉRIEURE DE LA PIERRE (2).

La réparation [construction?] de la synagogue dite *Ts'ing-tchen-se* commença en la 1[ère] année de *Long-hing* [1163], sous l'Empereur *Hiao* des *Song;* depuis lors jusqu'à présent plusieurs siècles se sont écoulés, et bien que la synagogue eût passé par plusieurs vicissitudes, ses fondements restaient encore intacts; mais après le changement [l'inondation] qui eut lieu en l'année *jen-ou,* 15[e] de *Tch'ong-tcheng* [1642], vers la fin des *Ming,* les fondements même de la synagogue furent détruits; tous ceux qui en furent témoins, furent profondement attristés. Quand en l'année *k'oei-se,* 10[e] de *Choen-tche* [1653] de notre dynastie, les membres de la Religion juive furent retournés à la ville de *P'ien* [*K'ai-fong*] et furent rentrés dans leurs maisons, après délibération commune, ils souscrivirent des fonds pour rebâtir la synagogue; les sept familles *Li, Tchao, Ngai, Tchang, Kao, Kin* et *Ché* donnèrent toutes de l'argent pour réédifier la partie antérieure de la synagogue qui consistait en une salle à trois chambres formant

(1) *Ou-ngan*, dans la préfecture de 彰德 *Tchang-té*, province de *Hou-nan*. Cf. Playfair, n. 8083.

(2) Le texte chinois est donné d'après la copie B.

殿三間、其後殿三間、尊經
龕一座、乃兵巡漳南道副
使丙戌科進士趙映乘丁
艱旋里、出俸資而獨成之
者也、至於聖祖殿三間、大
門三間、二門三間、銅爐瓶
六副、乃高登魁高登科修
之、北誦經堂三間、繫艾姓
同修、南講堂三間、趙允中
允成映衮率姪元鑑同修、
艾生枝修牌坊一座、金之
鳳立殿中 皇清萬歲龍
樓一座、趙允中允成復修

la partie antérieure de la synagogue (1), et la salle à trois chambres de la salle du fondateur de la Religion (2). La salle à trois chambres formant la partie postérieure de la synagogue, et l'armoire où l'on vénère le Livre sacré ont été faites, uniquement avec de l'argent pris sur ses appointements, par *Tchao Yng-tcheng,* promu docteur aux examens de l'année *pin-siu,* [1646], assistant de l'intendant militaire de *Tchang-nan,* qui était revenu à son pays natal à cause du deuil de ses parents. La salle à trois chambres formant la salle des saints Patriarches (3), le bâtiment à trois chambres de la grande porte d'entrée [Fig. I. Ccc], les trois chambres du bâtiment de la deuxième porte [Fig. I. Ddd], les vases en bronze et les six paires de chandeliers, ont été faits aux frais de *Kao Teng-k'oei* et de *Kao Ten-k'ou.* La salle du Nord à trois chambres pour la lecture du Livre sacré [Fig. I. L], a été reconstruite par tous les membres de la famille *Ngai. Tchao Yun-tchong,* [*Tchao*] *Yun-tch'eng* et [*Tchao*] *Yng-koen* avec leur neveu *Yuen-kien* ont ensemble rebâti la salle du Midi à trois chambres pour l'explication [de la doctrine] [Fig. I. L]. La porte d'honneur dite *pai-fang* (4) a été bâtie par *Ngai Cheng-tche. Kin Tche-fong* a élevé à l'intérieur de la synagogue le pavillon dit *Wan-soei-long-leou,* en l'honneur des Empereurs de la glorieuse dynastie des *Ts'ing* [Fig. II. Ccc]. *Tchao Yun-tchong* et [*Tchao*] *Yun-tch'eng* ont encore

(1) Cf. article I p. 3 (2).

(2) Probablement l'une des salles *nn* de la Fig. I.

(3) Probablement l'autre salle *nn* de la Fig. I.

(4) Il y avait plusieurs arcs de triomphe dans l'enclos de la synagogue [Fig. I. B. E. et Fig. II. E.]; nous ne savons pas lequel de ces monuments est nommé ici. En tout cas ce n'est pas le premier [Fig. I. B] qui fut élevé par *Tchao Yng-teou* et *Tchao Yng-cheng.* Cf. pp. 9-10.

行殿九間、及殿中欄杆地屏燭
臺供桌、殿前至大門內甬路、南
經堂甬路、艾應奎率子叢生永
胤顯生達生生復生等修石欄井
一眼、石獅一對、鳳燈一座、竹簾
五掛、花扁七面、李輝置銅爐三
副、艾世德置銅蓮花燈二座、修
殿前月臺石欄及北經堂甬路、
艾惟一修廚房三間、趙允中高
登科趙元鑑修週圍大墻一道、
艾世德世芳修大門外花墻月
臺、其焚修住室、及桌橙爐鼎一
切樹木應用器皿等物、七姓公

rebâti les neuf chambres de la salle dite *hing-tien* (1), et à l'intérieur de la synagogue ils ont renouvelé les balustrades, le plancher, les chandeliers, les tables d'honneur [pour placer les offrandes?] et les deux allées pavées, l'une qui va depuis le devant de la synagogue jusqu'à la grande porte d'entrée, et l'autre qui conduit [de la grande allée du milieu] à la salle du Midi pour la lecture du Livre sacré [Fig. I. L]. *Ngai Yn-k'oei* avec ses fils *Ts'ong-cheng*, *Yong-yng*, *Hien-cheng*, *Ta-cheng* et *Fou-cheng* ont réparé le puits qui a une balustrade en pierre, une couple de lions en pierre, une lanterne dite *fong-teng*, cinq claies en bambou et sept inscriptions horizontales ornées, dites *hoa-pien*. *Li hoei* a acheté trois paires de vases à brûler l'encens et *Ngai Che-té*, deux lampes en bronze dites *lien-hoa-teng* [lampes à fleur de nénuphar]; il a de plus réparé la balustrade en pierre qui entoure la terrasse située devant la synagogue [Fig. I. gggg] et l'allée pavée qui va à la salle du Nord pour la lecture du Livre sacré [Fig. I. L.] *Ngai Wei-i* a rebâti les trois chambres de la cuisine [Fig. I. M]; *Tchao Yun-tchong*, *Kao Teng-k'ou* et *Tchao Yun-kien* ont bâti tout le mur d'enceinte; *Ngai Che-té* et [*Ngai*] *Che-fang* ont bâti le mur d'honneur et la terrasse situés en dehors de la grande porte d'entrée (2). Enfin les sept familles ont souscrit des fonds mis en commun, pour bâtir les chambres où l'on s'adonne au travail de perfection morale, et pour acheter les tables, tabourets, vases à brûler de l'encens, trépieds, ainsi que tous les autres ustensiles en bois et choses semblables, dont on se sert dans la synagogue.

(1) Nous avons dit plus haut, p. 78, que nous ne savions par ce que cela était.

(2) Ce mur d'honneur n'est pas nommé dans les diverses descriptions de la synagogue;

置之、寺之規模於是成、猶然昔日之盛、其粉飾黝堊、較昔更爲壯觀、附勒碑陰、以誌其盛云、

殿中舊藏道經十三部、壬午胥淪於水、貢生高選撈獲七部、教人李承俊撈獲三部、賫至河北、聘請掌教、去其模糊、裁其浸壞、參互考訂、止纂成全經一部、尊入龕中、教人宗之、其在左一部、乃掌教李禎本舊經而重修之、其在右一部、乃𡅏喇李承先重修之、其餘十部、乃漸次修整者也、教中艾惟一與同族公修一

Voilà comment la synagogue a été achevée de manière à présenter la splendeur du temps passé ; par rapport aux ornements et aux couleurs, elle est encore plus belle. Afin de conserver le souvenir de sa magnificence, on a ajouté et gravé ce qui précéde sur la face postérieure de la pierre.

Dans l'intérieur de la synagogue on avait placé autrefois treize (1) exemplaires du Livre sacré de la Voie [doctrine], lesquels furent tous submergés en l'année *jen-ou* du cycle [1642]. Le docteur *Kao Siuen* en retira de l'eau sept exemplaires et *Li Tch'eng-tsiun,* membre de la Religion juive, trois autres. Ayant envoyé ces exemplaires au Nord du Fleuve jaune, ils prièrent le chef de la Religion de les réparer. Celui-ci enleva des exemplaires sauvés ce qui était illisible, retrancha ce qui avait été détérioré par l'eau, [ajouta ce qui manquait], collationna et révisa ce qui restait, et de cette manière il composa un seul exemplaire complet du Livre sacré. Il fut placé avec vénération dans une armoire, où il reçoit les honneurs des membres de la religion. L'exemplaire placé à la gauche du précédent est un exemplaire ancien du Livre sacré, qui de nouveau a été réparé par *Li Tcheng,* chef de la Religion. L'exemplaire placé à la droite du premier a été de nouveau réparé par le mollah *Li Tcheng-sien.* Les dix autres exemplaires ont été ensuite renouvelés peu à peu ; ainsi l'un d'eux l'a été par le membre de la Religion *Ngai Wei-i* avec toute sa famille ; un autre a été renouvelé

---

c'est peut-être le mur orné qu'on voit à l'extérieur de la grande porte [Fig. I. Cee].

(1) Cf. p. 78 (6).

部、趙允思修一部、金應選與同族修一部、高登魁修一部、趙映乘修一部、滿喇石自俊修一部、李輝同姪毓秀修一部、高登科修一部、滿喇張文瑞與同族修一部、滿喇艾達生同兄弟子姪修一部、至是而十三部乃全矣、煥然一新、誦者易曉、觀者悅服、要皆掌教滿喇之所手著、而教衆之所勷成、謹勒於石、俾後人知經寺之修、其有由也夫、

---

par *Tchao Yun-se; Kin Yn-siuen* avec sa famille ont renouvelé le troisième; *Kao Teng-k'oei* a renouvelé le quatrième; *Tchao Yng-cheng* a renouvelé le cinquième; le mollah *Che Tse-tsiun* a renouvelé le sixième; *Li hoei* avec son neveu *Yu-sieou* a renouvelé le septième; *Kao Teng-k'ou* a renouvelé le huitième; le mollah *Tchang Wen-choei* avec sa famille a renouvelé le neuvième, enfin le mollah *Ngai Ta-cheng* avec son frère et son neveu ont renouvelé le dixième. Voilà comment les treize exemplaires sont complets. Ils brillent dans leur nouvelle splendeur; ceux qui les lisent, les comprennent facilement, et ceux qui les voient, sont ravis de joie. En somme, ils ont été écrits par le chef de la religion et les mollahs, et ce sont les membres de la Religion qui ont aidé [de leur argent] à leur transcription.

[Ce qui précède] a été gravé avec soin sur la pierre, afin que nos descendants sachent comment les Livres sacrés et la synagogue ont été réparés.

ARTICLE VIII.

DE L'ENTRÉE DES JUIFS EN CHINE.

Les trois inscriptions dont nous avons donné le texte et la traduction mentionnent en termes généraux l'entrée des Juifs dans l'Empire central (1) et toutes les trois placent le fait à une époque différente. L'inscription la plus ancienne dit que soixante-dix familles juives vinrent en Chine à la cour des *Song*, c'est-à-dire, à celle qui régna de 960 à 1278 P. C. L'inscription de 1512 affirme qu'à partir des *Han* la Religion juive entra en Chine et s'y fixa. La dynastie des *Han*, ayant régné depuis l'an 206 A. C. jusqu'en 221 P. C., c'est entre ces deux dates que, d'après cette inscription, il faudrait placer l'entrée des Juifs en Chine. Nous avons suggéré (2) que ces deux témoignages, en apparence contradictoires, peuvent se concilier en admettant que deux colonies différentes soient venues en Chine à deux époques diverses, l'une sous les *Han* et l'autre sous les *Song*.

La dernière inscription nous dit enfin qu'à partir de la dynastie des *Tcheou* (1122-249 A. C.) la Religion juive commença à être prêchée en Chine. Que faut-il penser de cette assertion qui contredit celle des autres inscriptions? A notre avis, ce dernier témoignage mérite peu de créance; car son auteur, bon lettré peut-être, président d'un ministère d'après son affirmation sur la stèle, ministre même de l'Empire d'après celle du P. Brotier (3), semble avoir été distrait en lisant les documents sur lesquels il dit s'appuyer (4). Nous avons fait remarquer quelques-unes de ces distractions en leur lieu (5). A l'endroit même où il parle de l'entrée des Juifs en Chine, il a tourné sa phrase de manière à faire croire que non seulement l'entrée en Chine, mais la construction même de la synagogue, avait eu lieu sous les *Tcheou*, ce qui n'est pas vraisemblable. La distraction est du reste excusable, puisque l'inscription de 1489, source des renseignements, mentionne l'origine de la Religion juive sous les *Tcheou*, et que l'auteur de l'inscription de 1663 qui nous occupe, n'étant pas Juif, a bien pu confondre un fait avec un autre.

La tradition orale, qui aurait pu apprendre à l'auteur de l'inscription quelque chose à ce sujet, est pour l'entrée des Juifs en Chine sous les *Han* et non sous les *Tcheou*. C'est le P. Gozani

---

(1) Cf. pp. 43, 58, 72.

(2) Cf. p. 43 (5).

(3) Cf. *Lett. édif*, XXXI. Rec., p. 348.

(4) Cf. p. 82.

(5) Cf. pp. 65 (2), 72 (3), 73 (2) (4), 74 (1)

qui le premier a consigné cette tradition dans sa lettre de 1704 (1). Il y dit : «Les premiers Juifs qui parurent à la Chine, ainsi qu'ils me le racontèrent, y vinrent sous le *Han-tchao* ou la dynastie des *Han.*» Plus tard, le P. Brotier, qui avait eu sous les yeux les lettres de plusieurs missionnaires, écrivait à son tour : «Les Juifs ont dit *constamment* à tous les missionnaires qu'ils étaient entrés en Chine sous les *Han* (2).» On peut opposer à cette affirmation quelques paroles écrites par le P. Gaubil, soit dans une lettre du 4 Sept. 1725 où il dit (3) : «C'est du temps des *Tcheou* que les Israélites entrèrent en Chine», soit dans son *Traité sur la Chron. Chin.*, p. 264, où il écrit : «On lit dans les inscriptions que des Juifs vinrent à la Chine du temps de la dynastie *Tcheou*», et p. 267 : «Je laisse aux savants à décider en quel temps de la dynastie *Tcheou* les Juifs ont pu venir à la Chine», soit enfin dans quelques autres ouvrages (4). Mais nous ferons remarquer que cette affirmation du P. Gaubil s'appuie, non sur la tradition orale, mais sur les inscriptions, et encore non sur toutes les trois, mais uniquement sur la dernière, c'est-à-dire, sur celle de 1663. Cela est évident pour la première citation du P. Gaubil donnée plus haut ; que la même chose ait encore eu lieu pour les autres citations, cela nous est garanti par le R. P. Brucker (5) qui a pu les avoir toutes sous les yeux. Or ce que nous venons de dire nous montre combien faible est la valeur du témoignage consigné dans l'inscription de 1663 (6) (7).

---

(1) Cf. *Lett. édif.*, Rec. VII. p. 16.

(2) Cf. *Lett. édif.*, Rec. XXXI. pp. 306, 366.

(3) Le manuscrit d'où cette phrase est tirée se trouve à la bibl. de l'École S[te] Geneviève, à Paris.

(4) Cf. *Revue des Quest. Hist.*, t. 37, 1885, p. 497.

(5) Cf. *Revue des Quest. Hist.*, l. c. p. 497.— C'est par distraction sans doute ou du P. Gaubil, ou du R. P. Brucker, qu'il y est dit : «Le P. Gaubil, a toujours écrit que *la plus ancienne* des inscriptions, datée de l'an 1489 de notre ère, rapporte l'arrivée des premiers Juifs en Chine à l'époque de la dynastie de *Tcheou.*» C'est *la plus moderne*, datée de 1663, qu'il faudrait dire.

(6) Dans le *Traité sur la Chron. Chin*, p. 264, le P. Gaubil semble indiquer que ce soient toutes les trois inscriptions lapidaires de la synagogue qui contiennent l'affirmation de l'entrée des Juifs en Chine sous les *Tcheou;* mais, après avoir étudié les inscriptions, nous n'avons trouvé l'affirmation en question que dans la dernière d'entr'elles.

(7) Ce que nous avons dit de l'entrée des Juifs en Chine sous les *Han*, en nous appuyant sur le témoignage de l'inscription de 1512 et sur la tradition orale, ne signifie pas que nous voulions nier l'existence de relations commerciales entre Juifs et Chinois bien avant le commencement de cette dernière dynastie *Han*. De fait, quelques commentateurs anciens et surtout modernes, catholiques ou rationalistes, croient que la terre des *Sinim* (Vulg. *terrâ australi*) dont parle Isaïe (XLIX, 12) est la Chine. Cf. Knabenbauer, *Comment. in Isai.* XLIX. 12, vol. II, pp. 241-242 et *The Chin. Rep.*, vol XIII. 1844, pp. 118-123.

A quel moment sous les *Han* les Juifs seraient-ils entrés en Chine? Nous ne sommes pas encore en mesure de répondre catégoriquement à cette question. En attendant, nous croyons opportun de placer ici l'assertion de M. Terrien de Lacouperie et celle de M. H. Cordier avec quelques-unes de leurs explications. «En la 34e année de l'ère chrétienne, dit le premier, de nombreux Juifs établis à Babylone furent forcés de la quitter pour aller en Séleucie, en punition de la mauvaise administration d'Asinai et d'Alinai leurs compatriotes, qui avaient été satrapes du XIXe Arsace Astabanus III. La persécution contre eux continua néanmoins encore, et 50.000 d'entr'eux furent massacrés dans leur nouvelle résidence. Les autres, en l'an 40, allèrent à Ctésiphon, et cette nouvelle résidence ne s'étant pas montrée hospitalière, ils se retirèrent finalement dans les villes provinciales de la Parthie (1). Ces circonstances ont leur importance. Nous voyons ici des Juifs dans l'Asie antérieure sur les grandes voies de commerce avec l'Est, qui sont obligés de chercher des régions plus favorables pour s'y fixer. Il y a donc de fortes probabilités ponr affirmer que quelques-uns de ces Juifs allèrent en Chine, probablement d'abord comme marchands, et s'y établirent ensuite définitivement. Les Juifs une fois fixés en Chine cherchèrent à se mettre en communication avec leurs frères de l'Ouest, d'où sans doute de temps à autre il leur vint de nouvelles recrues (2).» M. H. Cordier (3) soutient «que les Juifs arrivèrent en Chine par la Perse, après la prise de Jérusalem par Titus, au premier siècle de notre ère, sous la dynastie des *Han* et sous l'Empereur *Ming-ti* »

Mais comme M. de Lacouperie observe justement, il n'y avait alors aucune raison pour que ceux des Juifs qui émigrèrent de la Judée portassent si loin leurs pas vers l'Est jusqu'à arriver en Chine. Le fait n'était pas impossible; il faudrait cependant avoir quelque raison pour l'admettre; d'autant plus que, entre la destruction de Jérusalem par Titus [l'an 70 P. C.] et la mort de l'Empereur *Ming-ti* [76 P. C.], le laps de temps n'est pas long.

Quoiqu'il en soit de la manière d'expliquer l'arrivée des Juifs en Chine sous *Ming-ti*, il est certain que ce fait a en sa faveur la tradition orale des Juifs chinois. Elle a été recueillie par les anciens missionnaires et consignée par le P. Brotier dans son *Mémoire* (4). «Ces Juifs disent qu'ils entrèrent en Chine sous la dynastie des *Han* pendant le règne de *Han Ming-ti* [58-76 P. C.]» «Plusieurs de ces Juifs ont assuré qu'ils étaient arrivés sous le règne de *Ming-ti*.»

---

(1) Cf. G. Rawlinson, *The sixth Great Oriental Monarchy*, p. 244.

(2) *The Bab. and Or. Rec.*, *June* 1891, pp. 132-133.

(3) Cf. *L'Anthropologie*, sept.-oct. 1890, n. 5°, p. 549, et *Encyclop.* Lamirault, au mot China, VI. Religions, *Judaïsme*, vol. 11, p. 92.

(4) Cf. *Lett. édif.* Rec., XXXI. pp. 306, 365-367.

Sur un fait d'une telle d'importance pour la colonie juive en Chine, cette tradition orale, à notre avis, a une valeur probante qui n'est pas à dédaigner, et tant que de nouveaux documents ne seront pas mis au jour, elle peut être suivie par tous ceux qui s'occuperont de cette question.

ARTICLE IX.

LE PENTATEUQUE DE *K'AI-FONG*.

ANTIQUITÉ — ÉTAT ACTUEL.

S'il fallait ajouter foi aux rapports que les Juifs chinois firent aux missionnaires, le manuscrit de *K'ai-fong* remonterait à la plus haute antiquité. Le premier Juif qui entretint le P. Ricci à Pékin lui assura que ses compatriotes de *K'ai-fong* gardaient les cinq Livres de Moïse avec grande vénération depuis cinq ou six siècles (1). L'entretien ayant eu lieu dans les premières années du XVIIe siècle, le Pentateuque chinois remonterait au XIe ou au XIIe siècle. Les Juifs qui montrèrent la synagogue au P. Domenge ne furent pas si réservés dans leurs paroles. «Ils prétendent, nous dit ce Père (2), qu'un des livres qu'ils respectent plus que tous les autres a plus de trois mille ans d'antiquité.» Mais le P. Brotier (3) explique ce témoignage en disant: «Il est évident qu'ils ne parlaient pas d'un manuscrit qui eût trois mille ans d'antiquité, mais de la Loi qui avait été donnée à Moïse il y a trois mille ans.»

Les données des inscriptions lapidaires sont plus explicites et en même temps plus modestes. Celle de 1663 nous assure qu'en ce temps-là on possédait à la synagogue treize exemplaires du Livre sacré; de ces treize manuscrits, dix étaient des copies faites sur un exemplaire plus ancien, sauvé de l'inondation de 1642 et complété après l'inondation, et deux étaient composés de plusieurs morceaux appartenant à d'autres exemplaires retirés aussi des eaux. C'est sans doute du premier de ces manuscrits que parlaient les Juifs de *K'ai-fong* en exaltant son antiquité. Ce fut celui-là même qui fut montré au P. Gaubil. Le P. Brotier (4) en a fait la description suivante: «C'était un reste de Pentateuque qui paraît avoir beaucoup souffert de l'eau. Les caractères en étaient grands, nets et d'une forme mitoyenne entre l'Hébreu de la Bible d'Anvers et celui qui se voit dans la grammaire Hébraïque et Chaldaïque imprimée à Wittemberg en 1531. Il n'y avait rien au-dessous de ces lettres, mais au-dessus il y avait des accents et des espèces de points tels, dit le P. Gaubil, que je n'en avais pas vus ailleurs.»

---

(1) Cf. Trigault, *De Christ. Exped.* lib. I. cap. XI, p. 119.

(2) Cf. *Lett. édif.* Rec. XXXI, p. 311.

(3) Cf. Ibid. p. 366.

(4) Cf. *Lett. édif.* Rec. XXXI, p. 357.

Voyons maintenant quelle est l'antiquité de ces épaves de l'inondation. Puisque d'un côté, en 1512, il n'y avait à la synagogue que quatre exemplaires du Livre sacré et qu'avant l'inondation en 1642, il y en avait au moins dix et peut-être treize, il y a quelques probabilités que les épaves sauvées faisaient partie du dépôt sacré constaté en 1512. Mais, on le voit, ce n'est pas certain. Il est même plus probable qu'elles avaient appartenu aux copies faites sur un des quatre exemplaires qui le formaient.

Supposons cependant que les restes du Pentateuque retirés des eaux en 1642 aient fait partie des exemplaires existant en 1512. Quelle serait alors leur antiquité? L'inscription de 1489 nous affirme qu'après la reconstruction de la synagogue faite entre 1465 et 1488, on y plaça trois exemplaires du Livre sacré. La même inscription affirme aussi qu'entre 1457 et 1476 on obtint des coreligionnaires de *Ning-pouo* les deux premiers exemplaires du même Livre; par conséquent deux des copies conservées encore en 1512 devaient être d'une date bien récente, puisqu'elles auraient eu à peine un demi-siècle. Les manuscrits sauvés en 1642 appartenaient-ils à ces deux copies? Ou bien faisaient-ils partie des deux exemplaires primitifs? La réponse est bien problématique,

Mais au cas bien peu probable que ces restes eussent fait partie des deux exemplaires primitifs, quelle serait leur âge? Il nous est difficile d'y répondre, attendu que l'inscription de 1486, tout en affirmant la provenance de ces deux exemplaires, se tait complètement sur leur âge au moment de leur entrée dans la synagogue.

Le P. Brotier (1) d'abord, et après lui, Finn, Wylie, le correspondant du *North China Herald* et d'autres ont affirmé que l'ancien manuscrit du Pentateuque sauvé de l'inondation de 1642 et conservé à *K'ai-fong* venait «d'un Mahométan» de *Ning-hia*. «Un Juif de *Canton* étant près de mourir, le lui avait confié comme un dépôt précieux.» Ce livre, d'après le P. Brotier, aurait été sauvé de l'incendie de la synagogue qui eut lieu (2) sous *Wan-lié* et d'après le témoignage du Chef de la Religion donné au P. Gaubil (3), aurait été reçu des Juifs de *Si-yu* (Inde), précisément après le même incendie, pour remplacer les livres brûlés. — Nous avons indiqué plus haut (p. 73, not. 6) que l'incendie de la synagogue sous *Wan-lié* est peu probable, et nous n'avons pu trouver nulle part l'origine de la légende relative au Livre sacré. Nous pensons même qu'elle n'est qu'un encadrement imaginaire du fait relaté sur la stèle de 1489, à savoir que, après l'inondation [et non l'incendie] en 1461 et après la réparation de la synagogue entre 1465 et 1488, on y plaça trois exemplaires du Livre sacré, dont l'un était un *don* des Juifs de *Ning-pouo;* de plus sur la même ligne de l'inscription

(1) Cf. *Lett. édif.*, Rec. XXXI, pp. 308-309.

(2) Cf. ibid.

(3) Cf. ibid. p. 358.

(cf. plus haut p. 49) il est aussi fait mention des *Juifs de Ning-hia* dans le *Chen-si*, mentionnés aussi par le P. Brotier dans sa légende.

Bref, les deux plus anciens manuscrits du Pentateuque qu'on ait conservés à *K'ai-fong* sont arrivés de *Ning-pouo* entre 1457 et 1465 ; de ces manuscrits on a tiré plusieurs copies qui avec les manuscrits furent submergées dans les eaux du Fleuve Jaune en 1642. Avec les épaves de ces copies on compléta tout au plus trois exemplaires, et l'on y ajouta dix copies écrites d'après les exemplaires sauvés. Ce sont ces treize exemplaires qui ont été vus à la synagogue de *K'ai-fong* par les anciens missionnaires au siècle dernier et par les Délégués protestants (1) au milieu du siècle qui finit.

A présent que la synagogue est détruite, en quel état se trouvent et que sont devenus ces treize exemplaires du Pentateuque? D'abord, en 1851 les Protestants de *Chang-hai* en achetèrent six (2) qui sont ainsi décrits dans le *North-China Herald* (16 Août 1851). «De ces six exemplaires un se distingue clairement des autres par la forme de l'écriture, l'apparence du parchemin, et par les signes évidents qu'il porte d'avoir beaucoup souffert de l'eau à une époque antérieure... Après un examen attentif nous trouvons que ce manuscrit, comme le *Codex Malabaricus* trouvé par Buchanan parmi les Juifs noirs dans l'Inde, est fait de morceaux ayant appartenu à deux copies ou même davantage, l'ajustement de morceaux ayant été accompli après qu'ils eussent été dans l'eau. Ce fait est suffisamment démontré par la grossièreté de nouveaux raccordements, la fraîcheur des ligatures et cette particularité que dans un endroit le raccordement a été fait au milieu d'une colonne, la dernière lettre du premier morceau étant laissée au commencement de l'autre morceau, et la différence d'écriture étant si marquée qu'on ne peut pas ne pas s'en apercevoir... Les nouveaux rouleaux sont faits de fort parchemin (3) de différentes largeurs, mais tous

---

(1) Ceux-ci ne virent, paraît-il, que douze exemplaires. Cf. Smith. *The Jews...* Introd. X, et pp. 27, 80.

(2) En parlant de cet achat, plusieurs auteurs écrivent *six* ou *sept* copies. Mais déjà en Août 1851 le correspondant du *North China Herald*, n. 55, écrivait : «Parmi les fragments fort détériorés qui étaient liés ensemble, et religieusement conservés comme s'ils eussent été *un rouleau*, nous avons trouvé les doubles de quelques parties des Nombres.» Le correspondant décrit aussi seulement *six rouleaux*. L'acquisition de ces rouleaux est racontée dans *The Chin. Rep.* vol. XX, p. 439.—A la fin de l'article son auteur a inséré la description du *North China Herald* indiquée dans notre texte.

(3) Déjà le P. Gozani dans sa lettre de 1704 (*Lett. édif.* Rec. VII, p. 6) avait dit que les treize exemplaires du Pentateuque «étaient écrits sur de longs parchemins et pliés sur des rouleaux.» Cette affirmation semble contredite par le P. Brotier (*Lett. édif.* Rec, XXXI p. 313) : «Ils sont écrits, dit-il, non sur des parchemins, comme l'a dit le P. Gozani, mais sur du papier, dont on a collé plusieurs feuilles ensemble pour pouvoir les rouler

en bon état de conservation. Chaque rouleau porte un numéro écrit en Hébreu à l'angle inférieur de la dernière peau, indiquant probablement son ordre dans la synagogue (1). Ces numéros sont: *Beth* 2, *Daleth* 4, *He* 5, *Theth* 9 et *Jod-beth* 12. — En outre, chaque peau est marquée en haut d'un numéro, le dernier indiquant le nombre total de peaux du rouleau. Ainsi le rouleau n° 5 contient 75 peaux, le n° 4, 79, le n° 9, 47, et le n° 12, 66. Le n° 2 a ses peaux numérotées dans un autre ordre composé de séries successives de 19. — Quoique le nombre de pièces de parchemin varie si considérablement, il n'en est pas de même pour le nombre de colonnes, chaque rouleau en contenant 239. Il y a aussi une diversité bien notable quant à la largeur des colonnes, bien qu'il y ait une correspondance générale de colonne à colonne entre les rouleaux. Ainsi pour le Cantique de Moïse (Exod. XV.) la colonne du rouleau n° 2 a neuf pouces de largeur tandis qu'ailleurs elle n'a pas plus de trois pouces. Dans chaque colonne il y a 49 lignes horizontales, séparées entr'elles de près d'un demi-pouce, tracées, semble-t-il, avec un stylet en acier ou en bois, et servant de limite supérieure pour les lettres. Les colonnes commencent et finissent presque uniformément par la même lettre, sauf dans le n° 2 qui présente quelques exceptions. Il n'y a pas de points, à l'exception d'un mot (Deut. XXXIII, 4); au-dessus de chacune des lettres de ce mot, dans les rouleaux n°s 2, 4, 9 et dans le rouleau le plus ancien, il y a un point sur chaque lettre, comme dans les Bibles imprimées, mais les

sans craindre de les déchirer.» (Cf. aussi ibid. p. 321). Le P. Kœgler (Von Murr, *Journal zur Kunstgeschichte* VII Theil. 1779. p. 248) dit aussi; «Les Juifs, pour l'écriture de leurs Livres sacrés, se servent de papier plié en double à la manière chinoise, ou bien ils collent ensemble plusieurs feuilles, afin que le papier ainsi solidifié puisse être écrit des deux côtés.» Nous pensons que les affirmations des PP. Brotier et Kœgler se rapportent, non aux grands rouleaux dont parle le P. Gozani lorsqu'il dit que les Livres sacrés étaient écrits sur des parchemins, ce qui a été trouvé vrai, mais aux autres petits cahiers des Livres sacrés d'un usage plus fréquent. Cette explication est confirmée par ces mots du correspondant du *North-China-Herald* du 16 Août 1851 : «Les petits cahiers manuscrits sont petits, et sont écrits principalement sur un papier épais fait de plusieurs feuilles de papier collées ensemble.» Notre manière de concilier les diverses relations n'est pas arbitraire. Car les manuscrits dont parle le P. Kœgler à l'endroit cité sont des cahiers ou des rouleaux «ayant des pages dont la largeur est de près de sept pouces, et la hauteur de trois ou quatre.» Or ces dimensions ne cadrent pas avec les grands rouleaux et peuvent bien s'accorder avec plusieurs des petits manuscrits. Cette observation s'applique aussi au texte du P. Brotier qui à l'endroit cité p. 321 du XXXI. Rec., des *Lett. édif.*). est identique à celui du P. Kœgler. De plus, dans toute cette page et la précédente, le Père décrit, non les *Ta-king* des grands rouleaux placés dans le Béthel, mais les cahiers conservés dans les armoires, et, à notre avis, ce fut une distraction du P. Brotier que d'appliquer aux premiers dans la page 313 de son Mémoire ce que le Père Domenge, source de ses informations sur ce point, ne dit que des seconds. Ce n'est qu'après l'impression de la p. 32 que la dissertation du P. Kœgler éditée par Von Murr est venue entre nos mains.

(1) Peut-être que ce numéro indique l'ordre dans lequel les copies ont été faites tel qu'il est relaté sur l'inscription de 1673 dans sa partie postérieure.

rouleaux nos 5 et 12 en sont dépourvus (1). Presque tous les rouleaux fourmillent d'erreurs, de taches, de ratures et de corrections. Les rouleaux nos 4 et 12 en particulier ont presque autant de corrections que de colonnes. Quelques-unes ont été faites après avoir enlevé la surface de la peau; pour d'autres, on a essayé préalablement de laver ce qui avait été écrit d'abord, enfin pour quelques autres, on a couvert l'écriture primitive d'une composition blanche étendue dessus; cependant dans ces deux derniers cas les lettres écrites en premier lieu sont en général assez clairement lisibles à travers les corrections» (2).

Le rouleau n° 9 se trouve dans la bibliothèque publique de *Hong-kong*. Il y a été déposé par le Rev. Bishop Bourdon et le Rev. Cobbold; il n'est que prêté, non donné. Une description fort détaillée du rouleau a été faite par un hébraïsant dans la revue *Notes and Queries on Chin. and Jap.*, Apr. 1868. Le fond de la relation ressemble beaucoup à celle du *North China Herald* donnée plus haut. Nous y avons cependant trouvé quelques détails nouveaux que voici: «Le rouleau ne commence qu'au verset 30 du chap. XXIV de la Genèse; c'est que les huit premiers morceaux de parchemin ont été décousus et envoyés en Angleterre pour être examinés... Les peaux sont cousues ensemble proprement par un double fil blanc, et le manuscrit est attaché aux extrémités à un rouleau en bois d'environ un demi-pouce de diamètre, et de vingt-sept pouces de longueur

(1) *The Chin. Rep.*, vol. XX, p. 463, ✱ fait observer que dans le texte du *North-China Herald* il doit y avoir une faute d'impression, attendu qu'à l'endroit indiqué le mot signalé ne se trouve pas.—C'est peut-être Genes. XXXII, 4, qu'il faudrait lire.

(2) Pour ce qui est de la matière même des rouleaux on voudrait avoir quelques renseignements sur les peaux employées pour les former, sur l'instrument dont on s'est servi pour écrire et sur l'encre avec laquelle les lettres hébraïques furent tracées. Au sujet de la première question nous n'avons rien trouvé dans les relations tant anciennes que modernes. A défaut d'autres documents, voici l'opinion du Dr. J. Edkins. «Les peaux ont dû être apportées de Bokhara; cependant il n'est nullement impossible que, sous la dynastie des *Ming*, alors que les Juifs du *Ho-nan* étaient riches, ils aient eu à leur disposition des peaux préparées, dans le *Ho-nan* même, d'après le procédé employé à Bokhara, procédé qui du reste était d'un commun usage dans l'Asie occidentale.» Les peaux de mouton épilées sont, paraît-il, peu connues en Chine. Dans le Nord de la Chine on se sert de ces peaux pour confectionner certains sachets dits *Ho-pao* 荷包.» Quant à l'instrument pour écrire et à l'encre employée, le P. Domenge (*Lett. édif.* Rec., XXXI. p. 320) nous dit que «tout est écrit à la main avec des pinceaux de bambou taillés en pointe comme nos plumes, et de bonne encre que les Juifs chinois font eux-mêmes et qu'ils renouvellent tous les ans à la fête des Tabernacles. Car ils se feraient un grand scrupule de se servir de pinceaux et d'encre de la Chine.» Le P. Kœgler (Von Murr, loc. sup. cit. pag. 248) ajoute: «L'encre dont on s'est servi pour l'écriture des Livres sacrés est beaucoup plus noire que celle en usage pour l'impression des livres Européens. Les Juifs la préparent tous les ans au commencement de l'année civile et la conservent dans de petits vases à la manière européenne.» D'après le Dr. J. Edkins, le pinceau serait venu aussi de Bokhara avec les peaux.

sur lequel il est enroulé. Les extrémités du rouleau sont vernies à la chinoise et terminées en pointe. La longueur actuelle du manuscrit est de 95 pieds, mais il était probablement auparavant plus long de 16 ou de 18 pieds quand il était complet... Les colonnes ont quatre pouces de largeur, séparées les unes des autres par un espace d'un pouce, ou d'un pouce et demi. Chaque colonne est limitée par deux lignes verticales entaillées, jointes ensemble par quarante-neuf lignes horizontales... Un espace est généralement laissé en blanc à la fin de chaque chapitre, mais cela a aussi lieu parfois à la fin d'un paragraphe... Les espaces laissés entre les mots sont clairement reconnaissables et les lettres sont d'une hauteur uniforme à quelques exceptions près... Les corrections paraissent avoir été faites avec de l'encre de chine, ce qui cependant est nié par un maître chinois... Il y a fort peu de taches, mais plusieurs peaux sont légèrement altérées par l'humidité ; l'une d'elles est même très endommagée et déchirée, sans doute par la même cause. Cela, chose curieuse, se trouve près du milieu du rouleau, où elle semblerait avoir été moins exposée : (cette peau porte le nº 31)... Quant à l'âge de cette relique intéressante, elle est probablement postérieure au XVe siècle.»

Les cinq autres rouleaux furent envoyés en Angleterre. D'après J. Finn (1), l'un fut envoyé à la Société des Juifs à Londres, un autre au British Museum, le troisième au Bodleian Museum à Oxford et le quatrième à la Bibliothèque publique de Cambridge. Finn ne dit pas où le sixième fut envoyé. Après avoir examiné en 1866 le rouleau de Cambridge, Finn en dit ce qui suit : «D'après le Dr. Schiller le rouleau était de la main d'un scribe ignorant... L'écriture est bonne, mais par ci par là on trouve quelques versets ou quelques mots qui ont été endommagés par accident, et qui ont été suppléés à l'aide de morceaux de peau, écrits d'une écriture plus récente et différente du reste du rouleau... Cela toutefois peut arriver partout, et de fait, ce n'est pas rare.» Après sa visite à la synagogue de *K'ai-fong* en 1866, Mr. W. A. P. Martin réussit à obtenir des Juifs chinois deux rouleaux du Pentateuque : il envoya l'un d'eux à son ami le Dr. S. Wells Williams, qui l'offrit à la bibliothèque du Collège de Yale en Amérique (2).

Le Dr. J. Edkins croit savoir qu'un autre rouleau sorti de *K'ai-fong* a été acheté il y a une trentaine d'années par le ministre d'Autriche Herr Scherzer et envoyé à une des Bibliothèques de Vienne.

(1) *The orphan Colony*, p. 56.

(2) Cf. *Han-lin Papers* by W. P. Martin, p. 363 ✻. C'est probablement un de ces deux rouleaux qui fut décrit dans une communication faite à *The Am. Or. Soc.* en Mai de 1869, et rapportée dans le *Journal*, IX, p. LIII. Cf. H. Cordier, *Bibl. Sin.* col. 637 : M. Cordier y ajoute : «Au chap. 26 du *Biblical Criticism*» de Davidson (éd. 1866, pp. 366-370) il est fait mention de la comparaison qui a été faite du texte sacré avec un autre rouleau provenant de la même source de *K'ai-fong*.»

Dernièrement la Mission catholique du *Kiang-nan* a pu se procurer aussi un rouleau, qui, autant qu'un profane en Hébreu peut en juger, ressemble beaucoup aux rouleaux décrits plus haut ; c'est aussi le sentiment des Pères de la Mission. Le texte est sans points, d'une longueur de 36 mètres sur une hauteur totale de 0^{m}, 58. Le rouleau a 239 colonnes verticales d'une largeur variable portant 49 lignes horizontales. Il est monté sur un seul bâton rond avec un bouton supérieur jadis doré. Le texte paraît écrit au roseau (calamus), avec une encre assez noire encore, sur un seul côté des morceaux de peau de mouton, de largeur variable, de hauteur uniforme, cousues solidement l'une à l'autre, avec un bourrelet extérieur indiquant la couture (1). Il semble qu'il n'y a ni titre ni marque de copiste. Des morceaux de peau plus blancs paraissent provenir des exemplaires plus récents. Cette dernière remarque fait penser à quelques-uns qui ont examiné le rouleau en question qu'il peut bien être un de ceux qui furent sauvés des eaux en 1662 et réparés ensuite (2). Nous n'y croyons guère. Les dernières colonnes sont très endommagées par nous ne savons quel accident. Pour mieux les conserver, elles ont été provisoirement décousues du reste et mises à part. Le tout a été envoyé à quelques Hébraïsants de Paris, qui peut-être nous donneront un jour le résultat de leur examen.

Ainsi donc, de treize rouleaux conservés à *K'ai-fong,* neuf ou dix sont allés enrichir les bibliothèques des Européens. Aujourd'hui en reste-t-il quelque autre entre les mains des Juifs de *K'ai-fong?* Il devrait en rester encore deux ou trois ; cependant, d'après l'affirmation d'un Juif de *K'ai-fong* résidant près de l'emplacement de la synagogue, en 1897 ses coréligionaires ne conservaient alors qu'un seul manuscrit du Pentateuque (3) ; les autres auraient été détruits par l'humidité. L'achat du rouleau de la Mission catholique ayant eu lieu après cette entrevue, il s'ensuivrait qu'il n'y en aurait plus.

---

(1) La couture avec du fil de soie n'est pas conforme, paraît-il, aux prescriptions talmudiques ; d'après elles, les morceaux de parchemin doivent être cousus ensemble avec des nerfs.—Cf. *Diction. de la Bible* par F. Vigouroux, vol. II, au mot «Écriture hébraïque» col. 1584.

(2) Cf. plus haut, pp. 75, 86.

(3) Cf. *China's millions*, Mars 1897, p. 40, *The Jews in Ho-nan* by Mr. Dennys J. Mills.

ARTICLE X.

AUTRES LIVRES SACRÉS CONSERVÉS DANS LA SYNAGOGUE.

L'inscription de 1663, en outre des treize exemplaires du Pentateuque conservés dans la synagogue, mentionne plusieurs autres livres appelés 方 經 *fang-king*, 散 經 *san-king* et 散 帙 *san-tche* (1). Quels étaient ces livres? La réponse à cette question demandant trop de place pour une note, nous en avons fait l'objet d'un article spécial. Nous y rapporterons ce qu'ont écrit sur ces deux sortes de livres ceux qui les ont vus de leurs propres yeux.

Commençons par le P. Gozani (2). «On voit en deux autres endroits de cette synagogue plusieurs anciens coffres, où ils conservent avec soin un grand nombre de petits livres dans lesquels ils ont divisé le Pentateuque de Moïse et les autres livres de leur Loi. Ils se servent de ces livres pour prier; ils m'en montrèrent quelques-uns qui me parurent être écrits en Hébreu. Les uns étaient neufs, et les autres vieux et à demi déchirés.»

Le P. Domenge qui savait l'Hébreu donne sur ces livres de plus amples détails (3). «Les autres livres se nomment 散 造 *San-tsao,* c'est-à-dire supplément ou livres détachés: sous ce titre sont compris Josué et les Juges qui ne sont pas entiers; *Schemounel* ou Samuel qui est entier; *Melachim* ou les deux derniers livres des Rois qui sont mutilés en quelques endroits; David ou les Psaumes, dont on n'a pas examiné l'intégrité. Cette première partie des *san-tsao* fait plus de trente volumes.»

«La seconde partie renferme les *Hasoutala* (4). C'est ainsi qu'ils nomment les *Haphtaroth* ou sections prophétiques. Ils disent qu'ils

---

(1) Cf. plus haut, pp. 73, 75, 76, 79.

(2) *Lettr. édif.*, Rec. VII, pp. 7-8.

(3) Cf. *Lettr. édif.*, Rec. XXXI, pp. 334-338. — La relation du P. Domenge qui a servi de base au *Mémoire* du P. Brotier semble avoir aussi servi aux «*Notitiæ quædam circa SS. Biblia Judæorum*» données par le P. Ignace Kœgler et publiées par Chr. Von Murr dans le 7e vol. de son *Journal zur Kunstgeschichte*, 1779, pp. 240-252, tant il y a d'uniformité entre les deux travaux: le dernier est cependant un peu plus détaillé que le premier. Nous ajouterons en note les quelques petites additions contenues dans les *Notitiæ* du P. Kœgler.

(4) Le P. Kœgler donne ce nom à la collection des livres historiques et des commentaires. Cf. loc. cit., p. 244.

en avaient autrefois plus de quatre-vingts volumes. On n'a pas de peine à le croire, parce que leurs livres ne contiennent pas un grand nombre de chapitres, et qu'ils joignent encore aux Prophètes les Chroniques ou les Paralipomènes. Isaïe, qu'ils nomment *Isèhaha* et Jérémie qu'ils nomment *Jaméleiohum* sont presque entiers. Ils les lisent aux jours de fêtes. Ils n'ont rien d'Ezéchiel. Ils n'ont de Daniel que quelques versets du premier chapitre.»

«Pour les petits Prophètes, il leur reste *Juenaha* ou Jonas; *Micaha* ou Michée: *Nahouam* ou Nahum; *Hapacouque* ou Habacuc (1): *Sécaleio* ou Zacharie. La plupart de ces petits Prophétes ne sont pas entiers, et ils n'ont rien des autres. Le livre des Chroniques ou des Paralipomènes qu'ils appellent *Tireli-Haïamiim* est aussi fort mutilé. Il ne leur en reste que les quatre ou cinq premiers chapitres. Les livres de Néhémie et d'Esther sont un peu moins imparfaits.»

Les Juifs possèdent aussi les «deux premiers livres des Machabées (2). Il paraît qu'ils les nomment *Mantiiohum* ou Mathatias, et qu'ils n'en ont qu'un exemplaire (3).»

«A tous ces livres du *San-tsao*, ces Juifs ajoutent encore leurs *Li-pai*, c'est-à-dire leurs Rituels ou livres de prières. Chaque *Li-pai* contient cinquante ou cinquante-deux cahiers. Ils sont écrits en gros caractères. Ces prières sont presque toutes tirées de l'Ecriture et surtout des Psaumes. Enfin ils ont quatre livres de la Mischna et divers interprètes assez mal en ordre, qu'ils appellent en chinois *Tiang-tchang* (*Kiang-tchang?*)»

Les Délégués protestants, en revenant de *K'ai-fong* ne retournèrent pas les mains vides. Smith dit (4) qu'ils «en rapportèrent huit manuscrits qui apparemment remontaient à une haute antiquité;

---

(1) Le P. Kœgler (ibid.) ajoute «Sophonias (Sefaneioha) et Aggée (Hokavi.)»

(2) D'après le P. Kœgler (eod. loc.), ils étaient complets, mais en mauvais état, «integros sed in malo statu.» Le Père continue: «Cette collection comprenait aussi plusieurs autres livres, dont les Juifs ont perdu le nom hébraïque, mais qu'en chinois ils appellent *Kiang-tchang*, c'est-à-dire, commentaires.»

(3) Le même P. Kœgler remarque qu'autant qu'on a pu le constater, les Juifs de *K'ai-fong* n'avaient rien des Proverbes, de Job, des Cantiques ni de l'Ecclésiaste. Quant au livre de Ruth et à celui des Lamentations, par manque de temps, ils n'ont pas pu être examinés. Le Père finit la description des livres conservés dans la synagogue de *K'ai-fong* avec ces réflexions, qui montrent bien l'état d'ignorance et d'indolence par rapport aux Saintes Ecritures où vivaient les Juifs chinois de son temps. «Peut-être ils possèdent encore d'autres livres que ceux qu'ils disent ou pensent posséder effectivement; car ils manquent complètement de zèle pour s'enquérir de ce qui touche aux livres et aux sciences; de plus ils ne permettent pas à qui que ce soit d'emporter avec soi hors de la synagogue aucun livre qu'ils y conservent; enfin à l'intérieur de la synagogue il est bien difficile de se livrer à un examen minutieux de chacun de leurs livres, à cause de la grande confusion et du désordre complet où ils restent abandonnés.»

(4) Cf. *The Jews*... Introduction, p. X.

ils contenaient des fragments de l'Ancien Testament. Ces huit manuscrits sont écrits sur un papier épais, couverts en soie, et présentent des marques intrinsèques d'une origine étrangère, probablement persane. L'écriture semble avoir été faite avec un stylet, en caractères anciens avec des points-voyelles. Après un court examen des manuscrits, nous sommes portés à croire que les hébraïsants européens les trouveront remarquables, pour leur exacte identité avec le texte reçu de l'Ancien Testament... Les parties de l'Ancien Testament reçues jusqu'à présent sont les suivantes : Exode, chap. I — VI : XXXVIII — XL. Lévitique, chap. XIX et XX ; Nombres, chap. XIII — XV. Deutéronome, chap. XI — XVI, et chap. XXXII du même livre. Diverses parties du Pentateuque, des Psaumes et des Hagiographes qui semblent avoir fait partie d'un ancien livre liturgique sont aussi contenues dans deux des manuscrits reçus.»

Quelques mois plus tard de nouvelles acquisitions de manuscrits hébraïques furent faites à *K'ai-fong* et apportées à Chang-hai. Ces manuscrits se divisent, par rapport à leur contenu, en quatre classes, à savoir : des exemplaires du Pentateuque, de nouveaux fragments du Pentateuque, un cahier généalogique des principales familles juives de *K'ai-fong* et enfin des livres rituels. Une description fort détaillée de tous ces manuscrits fut donnée dans le *North-China Herald* de Chang-hai (n. 55, 16 Août 1851). Nous avons transcrit dans l'article précédent ce qui se rapporte aux manuscrits du Pentateuque. Voici ce que le même correspondant du journal dit des autres manuscrits. «Il y en a cinquante-sept (1). Ils forment des cahiers de petites dimensions (2), et sont écrits sur un papier épais fait de plusieurs feuilles collées ensemble. Il est évident que l'on a donné à l'écriture de ces cahiers beaucoup moins de soin qu'à celle des rouleaux complets du Pentateuque. Comme dans ces rouleaux, des lignes ont été tracées sur le papier pour servir de guide pour l'écriture et elles sont toujours en nombre impair.»

«La Loi étant divisée en cinquante-trois sections, trente-trois des petits cahiers contiennent chacun une de ces sections, et il y en a aussi sept ou huit en double. Les lettres sont accompagnées de points et d'accents, dont le système diffère peu de celui usité en Europe. Plusieurs des cahiers de cette classe, dont les couvertures en soie fanées et déchirées montrent leur ancienneté, portent des notes surajoutées donnant leur date, les noms des copistes, ceux des correcteurs ou témoins, et enfin ceux des rabbins au temps où ils

---

(1) Dans ce nombre sont compris les huit petits cahiers manuscrits rapportés de *K'ai-fong* par les Délégués lors de leur visite, et qui ont été indiqués plus haut dans cette même page.

(2) Deux *fac-similé* que nous avons vus à la Bibliothèque de la N. Ch. Br. of the R. As. Soc. de *Chang-hai* étaient de la dimension d'un petit cahier in—12 Cf. aussi plus haut, p. 94 (3).

avaient vécu. La langue maternelle des auteurs de ces notes paraît avoir été le persan, car plusieurs mots de cette langue sont insérés en caractères hébraïques, et ne peuvent que très difficilement être identifiés.»

«Les missionnaires catholiques qui visitèrent autrefois la synagogue ont transcrit quelques notes semblables à celles dont nous parlons... (1). Dans une de ces notes on lit que la copie a été faite à *Pien-liang* [*K'ai-fong*] en l'année 1931. Les Juifs se sont servis de l'ère des Séleucides, c'est-à-dire, des rois grecs de Syrie, jusque dans les derniers siècles. Prenant l'année 312 A. C. comme point de départ de cette ère, ce manuscrit aurait été écrit en l'année 1621 P. C.»

«La classe suivante des petits manuscrits est un registre de plusieurs familles importantes de la colonie juive de *K'ai-fong*... Il est divisé en deux parties, consacrées respectivement aux hommes et aux femmes. Les noms hébreux sont tous donnés au complet, et les noms chinois le sont aussi en majeure partie.... Ces derniers ont été choisis entre ceux qui sont d'un usage commun parmi les chinois, sans rapport avec le son ou le sens. Les noms de famille sont souvent écrits en lettres hébraïques. A la fin de la partie du cahier consacrée aux hommes, il y a une prière : son auteur prie que tous ceux des Juifs dont les noms sont inscrits dans le cahier puissent être unis au groupe des vivants avec les sept anciens justes et saints, Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Aaron, Élie et Élisée, et placés avec eux sous l'arbre de vie dans les jardins de l'Éden. Une prière semblable est placée à la fin de la partie du cahier consacrée aux femmes. On y prie pour que celles dont les noms ont été enregistrés dans le cahier puissent être jointes aux sept justes et saintes femmes de l'antiquité, Sara, Rachel, Lia, Jochebed [Josaba?], Miriam [ou Marie] et Zipporam [Débbora? Séphora?] et placées aussi avec elles sous l'arbre de vie dans les jardins de l'Éden.»

«Les autres cahiers, dont quelques-uns ont des points tandis que d'autres en sont dépourvus, sont des rituels pour le service religieux dans la synagogue. Plusieurs d'entre eux contiennent le rituel à observer à l'office du jour et du soir pour la fête de l'Expiation. Un autre cahier porte le titre des *cent bénédictions* pour la même fête. Un autre donne à la fin les noms des mois juifs et des jours de la semaine, et un autre est consacré aux cérémonies et prières pour la fête de Purim [ou des sorts]. La plupart des autres cahiers qui n'ont pas été mentionnés contiennent des prières et des passages des livres sacrés qui doivent être récités et chantés

(1) Cf. *Lettr. édif.*, Rec. XXXI, p. 332, Chr. Von Murr, *Journal zur Kunstgeschichte*, Siebenter Theil, 1779, pp. 251-252, J. Finn *The Jews in China*, pp. 36-38 et p. 83, A. Wylie *The Chin. and Jap. repos.*, Jul. 1863, pp. 22-23. Von Murr et J. Finn donnent aussi le texte hébraïque d'une de ces notes.

respectivement au service religieux quotidien. Les psaumes employés à cette fin sont si nombreux qu'une bonne moitié du psautier pourrait être tirée de ces rituels. On y trouve aussi souvent des passages pris soit dans les Prophètes soit dans les Hagiographes. La tendance caractéristique de ces livres de prières montre assez que leurs auteurs ont dû être des hommes bien versés dans la manière d'exciter au cœur des sentiments religieux, et qui à cet effet ont mis à contribution les plus riches matériaux fournis par les Livres saints. Les psaumes qui ont pris place dans les rituels juifs de *K'aï fong* sont le plus souvent ceux-là mêmes qui sont le plus familiers aux lecteurs chrétiens de l'Ancien Testament.»

L'auteur de l'article que nous traduisons a ajouté les réflexions suivantes : «Le sujet de la venue du Messie a été introduit dans ces livres de prières, mais, comme pour les autres portions de la race juive dispersée sur la terre dans toutes les directions, il n'y tient pas la part importante que nous sommes portés à supposer. Cependant ce point de leur foi, comme aussi celui d'une espérance bien définie d'une autre vie, a été perdu par les Juifs chinois, lorsqu'ils ont perdu le langage hébraïque et le contenu de leurs Livres sacrés. La prière conservée dans le registre des noms indiqué plus haut, est une preuve remarquable et caractéristique de la foi à l'immortalité de l'âme et au bonhenr futur reservé aux bons, que les Juifs chinois professaient lors de la composition du registre. Il est très douloureux de constater que cette doctrine ait ensuite disparu si complètement parmi eux. Les Rabbins du *Ho-nan* se sont donné trop peu de peine pour conserver leur théologie et leurs traditions sous un costume chinois.»

ARTICLE XI.

RÉSUMÉ DES INSCRIPTIONS.

I. *Sur Dieu.* Il va de soi que des Juifs, dans des monuments religieux comme sont nos inscriptions, n'ont pas pu s'abstenir de consigner leur croyance sur Dieu. Ils en parlent comme d'un «être unique», «immatériel (1)», «vénérable sans pareil (2)», «très beau et très mystérieux (3)», «présent en tout lieu (4)», «auteur et conservateur de toutes choses (5)», «ayant une providence qui s'étend à tout (6).» D'après les inscriptions, Dieu «se laisse toucher par la prière (7)», «par le repentir du mal commis et par le désir de s'en corriger (8).» «Il est l'auteur du Livre sacré de la doctrine (9)» [le Pentateuque]; et «l'objet principal du culte (10).»

C'est une chose digne de remarque que nulle part sur les stèles il n'est fait allusion à la croyance au Messie (11).

II. *Noms divins.* Si de la nature et des attributs de Dieu nous passons à considérer les noms ou caractères employés par les Juifs chinois pour désigner Dieu, nous trouvons que sur nos inscriptions ils se sont servis des noms suivants:

天 *T'ien,* «Ciel» [Seigneur du Ciel] (12).

眞天 *Tchen-t'ien*, «Vrai Ciel», [Vrai Seigneur du Ciel] (13).

皇天 *Hoang t'ien*, «Auguste Ciel», [Auguste Seigneur du Ciel] (14).

上天 *Chang-t'ien*, «Ciel supérieur», [suprême Seigneur du Ciel] (15).

昊天 *Hao-t'ien,* «Auguste Ciel» [Auguste Seigneur du Ciel] (16).

昊天上帝 *Hao-t'ien chang-ti*, «Suprême Seigneur du Ciel majestueux» (17).

皇穹 *Hoang-k'ong*, «Ciel Auguste» [Auguste Seigneur du Ciel] (18).

---

(1) Cf. pp. 15, 18, 21, 28, 40.

(2) Cf. p. 37.

(3) Cf. p. 65.

(4) Cf. pp. 40-41, 67.

(5) Cf. pp. 23, 25, 29, 59, 65, 68.

(6) Cf. pp. 29, 37, 61, 62.

(7) Cf. pp. 28, 29, 53.

(8) Cf. p. 43.

(9) Cf, pp. 25, 39, 66.

(10) Passim.

(11) Déjà le P. Gozani écrivait en 1704 (Cf. *Lett. édif.*, Rec. VII, p. 25): «Je parlai aux Juifs du Messie promis dans les Écritures. Ils furent fort surpris de ce que je leur en dis.» Le même silence est gardé à ce sujet dans la lettre des Juifs de *K'ai-fong* adressée à M. Finn en 1850. (Cf. *The Orph. Colon.* by J. Finn, pp. 39-42), — Dans les livres de prières en usage parmi les Juifs chinois il y a cependant quelques indices de leur croyance au Messie. Cf. plus haut, Art. X, p. 103, le témoignage du correspondant du *North-China Herald.*

(12) Passim.

(13) Cf. p. 37.

(14) Cf. p. 52.

(15) Cf. p. 59.

(16) Cf. pp. 10, 20.

(17) Cf. p. 11.

(18) Cf. p. 16.

帝 *Ti,* Dominateur (1).
上 帝 *Chang-ti*, «Suprême Dominateur» (2).
淸 眞 *T'sin-tchen*, «L' Etre] pur et vrai» (3).
至 淸 *Tche-t'sing*, «L' Être] très pur» (4).
無 像 *Ou-siang,* «L' Être] sans forme extérieure» (5).
無 相 *Ou-siang,* «L'[Être] sans figure» (6).
造 化 天 *Tsao-hoa-t'ien*, «Le Ciel créateur» [Le Seigneur du Ciel créateur] (7).
長 生 主 *Tchang-cheng-tchou,* «Le Seigneur toujour vivant» (8).
道 *Tao* et 天 道 *T'ien-tao*, La Voie (9) et la Voie du Ciel (10).
明 旦 *Ming-tan*. Le perspicace et intelligent (11).

III. *Du culte de l'Être suprême.* Il ressort des inscriptions que les Juifs chinois se servaient de plusieurs sortes de rites pour honorer Dieu.

En premier lieu vient le sacrifice. L'inscription de 1663 en parle assez longuement (12) pour exposer la fin du sacrifice, qui était surtout de remercier l'Être suprême des bienfaits reçus, les temps ou saisons où il fallait sacrifier, ce qui y était offert en sacrifice, les dispositions intérieures et extérieures qu'il fallait avoir au temps du sacrifice, et enfin la distribution qu'on faisait des mets offerts en sacrifice (13).

Après le sacrifice viennent les actes d'adoration. Sous ce nom les inscriptions désignent certains actes extérieurs de l'homme, exécutés en diverses dispositions et manières, en vue d'honorer la divinité ; elles marquent en outre les dispositions dans lesquelles il faut accomplir ces actes (14).

On voit par les inscriptions que les Juifs de la Chine se servaient dans la synagogue de certains vases en métal (15), sans doute pour y brûler de l'encens dans un but religieux, de chandeliers (16), où ils mettaient des cierges à la manière des payens dans leurs pagodes, et de vases à fleurs pour l'ornementation (17).

---

(1) Cf. pp. 29, 66.
(2) Cf. pp. 12, 68.
(3) Cf. p. 20.
(4) Cf. p. 18.
(5) Cf. p. 18.
(6) Cf. p. 15.
(7) Cf. p. 23.
(8) Cf. p. 23.
(9) Passim.
(10) Cf. pp. 37, 65.
(11)
(12) Cf. pp. 69, 70. Voyez aussi p. 25, inscription VIII.
(13) Les oblations auxquelles la troisième stèle fait allusion étaient-elles des sacrifices vrais dans le sens strict de ce nom ? On peut en douter. L'auteur de l'inscription a peut-être vu présenter dans la synagogue des oblations, à l'extérieur semblables à celles qui sont mentionnées dans les Classiques chinois et à celles en usage dans les familles payennes de lettrés, et, sans trop examiner le sens que les Juifs attachaient de fait à leurs offrandes, ni à qui elles étaient présentées, il leur a donné le nom de sacrifices.
(14) Cf. pp. 42-43, 67, 70-71.
(15) Cf. pp. 50, 84, 85.
(16) Ibid.
(17) Cf. pp. 50, 51, 85.

En outre des actes solennels du culte accomplis en certains jours, les Juifs adoraient Dieu trois fois par jour, le matin, à midi et le soir (1). Ils avaient aussi l'habitude de réciter des prières (2), tantôt à haute voix, tantôt à voix basse ; mais nos stèles sont muettes sur les prières qu'on disait et sur le temps de la récitation (3).

Aux pratiques du culte on peut rattacher : 1° les purifications accomplies pendant quatre jours de chaque mois lunaire (4) et aux jours où l'on pratiquait certains actes du culte (5) ; 2° le grand jeûne d'un jour observé vers la fin de l'automne (6) ; 3° le grand repos gardé en ce même jour (7) ; 4° la fète des tabernacles célébrée vers la même époque, et qui durait une semaine (8) ; 5° la grande expiation accomplie en même temps (9) ; 6° la semaine avec le

---

(1) Cf. p. 40.—Les Juifs de *K'ai-fong*, dans leur lettre adressée à J. Finn, disaient (*The Orph. Colon.* p. 40) : «Morning and night with tears in our eyes and with offerings of incense do we implore that our religion may again flourish.....» (p. 41) «Daily with tears have we called on the Holy Name.»

(2) Cf. pp. 41, 68.

(3) Cf. p. 102, quelques détails sur les livres de prières en usage parmi les Juifs chinois.

(4) Cf. pp. 42, 70.

(5) Cf. pp. 40, 63.

(6) Cf. p. 71.

(7) Cf. p. 71.

(8) Cf. p. 12.

(9) Cf. ibid.—Au XVIIIe siècle, quand les Juifs chinois furent visités par les Missionnaires catholiques, «ils gardaient encore plusieurs cérémonies de l'Ancien Testament ; par exemple, la Circoncision... les Azymes, l'Agneau Paschal..., le Sabbath et d'autres Festes de l'ancienne Loi.» (Lettre du P. Gozani, *Lett. édif.* Rec. VII, pp. 15-16.) — Dans leur lettre à J. Finn, les Juifs chinois ont ajouté un post-scriptum donnant en détail les fêtes qu'ils gardaient encore en 1850. Ces fêtes sont : «Le 14e jour du 2e mois, fête du temps brillant et pur, ou du pain non levé. En ce jour on distribue aux amis des gâteaux frits dans de l'huile odoriférante.—Le 10e jour de la 6e lune, fête où l'on n'allume pas de feu. Cette fête est appelée aussi le jeûne de la porte des juges. — Le 24e jour de la 8e lune, les saintes Écritures sont prêchées dans la synagogue. Les portes ayant été fermées, le Rouleau du Livre sacré est déroulé et l'on en fait la lecture. En ce jour-là on distribue de la monnaie [en papier?] de couleur.—Le 1er jour de la 8e lune, fête en honneur des grands Patriarches ou prophètes.—Le 2e jour de la 9e lune, fête en honneur des petits Patriarches ou prophètes.—Le 1er jour de la 6e lune, fête de la fuite ou de la délivrance de l'Épée.» Cf. *The Orph. Colon.* by J. Finn, p. 42. Un peu plus loin cet auteur essaie d'identifier ces fêtes avec celles en usage parmi les juifs européens ; il dit cependant : «Les deux dernières mentionnées dans la lettre des juifs chinois n'ont pas lieu dans les calendriers occidentaux des Juifs. Nous remarquons que dans la même lettre nulle mention n'est faite de la fête de la Pentecôte, de celle des Tabernacles, ni de celle des *Purim* ou des *Sorts*, quoique ces fêtes soient célébrées communément par les juifs des autres pays.» La fête des Tabernacles cependant était encore en vigueur du temps du P. Domenge en 1721. Ce Père, «à la Fête des Tabernacles, vit faire la procession du *Ta-king;* celui qui le portait avait une écharpe de taffetas rouge, qui lui passait de dessus l'épaule droite au-dessous du bras gauche. (*Lett. édif.* Rec. XXXI, p. 315). D'après les Délégués (*The Jews...*, p. 51), cette fête était appelée 轉經節 *Tchoan-king-tsié* la fête où l'on tourne en procession le Livre sacré.» — Sur la tenue des Juifs dans la

sabbat (1), et 7° la distinction générale d'aliments permis et non permis (2).

IV. *Superstitions.* Par nos stèles nous apprenons que les Juifs chinois n'étaient pas adonnés aux pratiques superstitieuses, si communes parmi les payens. On y loue, en effet, l'époque qui précéda Abraham de ce qu'alors les hommes ne faisaient pas de superstitions (3); on y affirme l'inutilité et la fausseté des actes superstitieux (4), et on y recommande expressément, pour le temps des funérailles, de ne pas se livrer aux pratiques superstitieuses (5).

De cette aversion des Juifs chinois pour les superstitions, on peut et on doit conclure qu'ils ne voyaient rien de superstitieux dans les rites observés envers les défunts, dont nous parlons dans le paragraphe suivant (6).

V. *Culte des ancêtres.* Il est plusieurs fois recommandé sur nos inscriptions (7). Ce culte est sans doute celui qui est usité parmi les lettrés chinois, et dont la partie la plus importante consiste en des oblations dites 祭 *tsi* et 祀 *se* (8).

Les stèles nous font connaître l'existence de deux temples construits l'un en honneur des saints Ancêtres [Patriarches ?] et l'autre en honneur du Fondateur de la Religion [Abraham ? Moïse ?] (9).

---

synagogue, le P. Brotier écrit (*Lett. édif.* Rec. XXXI, p. 315) : «Le P. Domenge n'y a vu... ni habit de cérémonies. Tout se réduit à être sans pantoufles; et ils ont tous la tête couverte d'un bonnet bleu.» Les Juifs de *K'ai-fong* écrivaient en 1851 à J. Finn: «In the synogogue are worn a blue cap and shoes with soft soles.» Depuis que la synagogue a été détruite, d'après le témoignage de Mr. W. A. Martin (*Han-lin Pap.*, p. 364) et Mr. Dennis J. Mills (*China's Millions*, Mars 1893) on peut dire que la vie religieuse des Juifs de *K'ai-fong* a complètement disparu.

(1) Cf. pp. 42, 70.

(2) Cf. p. 63.

(3) Cf. pp. 36, 65-66.

(4) Cf. p. 62.

(5) Cf. p. 60.

(6) Les bacheliers juifs ne se faisaient pas non plus scrupule de prendre part aux actes de culte faits par les lettrés et par les mandarins chinois en l'honneur de Confucius. Cf. *Lett. édif.* Rec. VII, pp. 18-19, 26.

(7) Cf. pp. 41-42, 52, 59, 70.

(8) Cf. Ibid.

(9) Cf. 25, 77-78, 81-82. — Cette donnée des stèles est confirmée par le témoignage des PP. Gozani et Domenge. Le premier écrit (*Lett. édif.*, Rec. VII, p. 19) : «En sortant de la synagogue on trouve une salle que j'eus la curiosité de voir; je n'y remarquai qu'un grand nombre de cassolettes. Ils [les Juifs] me dirent que c'était le lieu où ils honoraient leurs *Chin-gings* ou les grands hommes de la loi ... Ils m'ajoutèrent qu'au Printemps et à l'Automne ils rendaient à leurs ancêtres les honneurs qu'on a coutume de leur rendre en Chine; qu'à la vérité ils ne leur présentaient pas des viandes de cochon, mais d'autres animaux; que dans les cérémonies ordinaires ils se contentaient de présenter des porcelaines pleines de mets et de confitures, ce qu'ils accompagnaient de parfums et de profondes révérences ou prosternements.» Cf. aussi le plan de la synagogue fait par le P. Domenge, Fig. I nn. — Les Juifs de *K'ai-fong*, dans leur lettre à J. Finn, mentionnent deux fêtes célébrées par eux pour honorer les grands et les petits Patriarches. Cf. plus haut, p. 106 (9).

Cependant, malgré tant de piété à l'égard des défunts, il est impossible de savoir par nos stèles ce que les Juifs chinois pensaient de la vie future. Par ce que les stèles disent en l'honneur d'Abraham, on conclut que ni Abraham ni ses descendants n'avaient aucune confiance dans le pouvoir soit des esprits soit des âmes des morts séparées de leurs corps; mais on ne peut pas aller jusqu'à dire qu'ils aient nié l'existence des uns et des autres (1).

VI. *Morale.* — Nos inscriptions traitent des vertus et des devoirs à la manière des Confucianistes, dont elles empruntent les termes et les définitions; ainsi elles recommandent les trois grands liens (2), les cinq relations (3), les cinq vertus universelles (4), etc., etc.

Les stèles recommandent plus spécialement deux vertus: la justice dans les poids et mesures (5), et la bienfaisance à l'égard de toutes sortes de malheureux, comme les orphelins, les veuves, les vieillards veufs et les vieillards sans enfants (6). Notons encore deux sortes de bonnes œuvres particulièrement recommandées dans nos inscriptions: aider à prendre femme ceux qui par manque de fortune ne trouveraient pas à se marier, et aider à ensevelir les morts, dont les parents sont trop pauvres pour le faire convenablement (7).

Il y a cependant une différence de grande importance entre la morale des Juifs chinois et celle des Confucianistes; c'est que celle des premiers, telle qu'elle apparaît sur les stèles, revient souvent sur les devoirs de l'homme envers Dieu, qui sont toujours omis dans la morale des seconds.

Nous avons indiqué un peu plus haut que les inscriptions se taisent au sujet de la sanction de la Loi, réservée pour la vie future; une d'elles marque une récompense en biens de ce monde accordée aux observateurs de la Loi (8) et suppose la valeur des mérites «secrets», qui recevront leur rétribution dans la personne des descendants (9).

VII. *Chronologie ancienne.* Les données des inscriptions sur ce point ne sont pas nombreuses et quelques-unes encore ne semblent pas bien fondées. Tout d'abord les inscriptions enseignent que le Ciel et la Terre ont eu un commencement (10) et qu'Adam

---

(1) Dans les catalogues indiqués plus haut (p. 102) il y a deux prières qui prouvent clairement la foi de leurs auteurs à une vie heureuse promise par Dieu aux bons. — Le P. Gozani (*Lett. édif.* Rec. VII, p. 21) dit: «Les Juifs me parlèrent du Ciel et de l'Enfer d'une manière peu sensée. Il y a bien de l'apparence qu'ils ont tiré du Talmud ce qu'ils en disent.» Le P. Brotier (*Lett. édif.* Rec. XXXI, p. 339) écrit: «Les Juifs connaissent les Anges, les Chérubins et les Séraphins.»

(2) Cf. p. 24, 56.

(3) Cf. pp. 9, 52, 56, 61, 80.

(4) Cf. pp. 22, 59, 61-62, 66-67.

(5) Cf. p. 60.

(6) Ibid.

(7) Ibid.

(8) Cf. p. 53.

(9) Cf. p. 62.

(10) Cf. pp. 22, 36, 62.

fut le premier homme (1). Elles affirment ensuite qu'Abraham fonda la Religion, depuis appelée juive, en l'année 146 de *Tcheou* [977 av. J. C.] (2), que Moïse vécut vers l'année 613 de la même dynastie [510 av. J. C.] (3), et enfin que la Religion juive entra en Chine sous les *Han* (4).

Entre Abraham et Moïse, l'inscription de 1489 place un intervalle de 467 ans; comment faut-il les compter? Est-ce de la naissance de l'un à celle de l'autre? Ou bien est-ce d'une certaine époque de la vie du premier jusqu'à une autre de la vie du second? Et, en ce dernier cas, quelles sont ces époques de la vie d'Abraham et de Moïse que l'auteur de l'inscription a eues en vue? Par la seule inscription il est difficile de répondre à ces questions (5).

VIII. *Organisation de la communauté juive.* Les stèles nous disent qu'il y avait parmi les juifs trois sortes de dignitaires; à savoir, celle de 五思達 *Ou-se-ta* [rabbin] (6), celle de 掌教 *Tchang-kiao* (7) [chef de la religion] et celle de 喃喇 *Man-la*, *Mollah* (8), ou maître de la doctrine. Nous ne savons pas au juste quelles étaient leurs attributions; il paraît cependant que le *Mollah* devait être bien instruit dans la connaissance du Livre sacré, puisque ce fut un *Mollah* qui fut chargé de la restitution des copies sauvées de l'inondation de 1642 (9), et c'étaient encore les *Mollah* qui avaient la charge d'exhorter leurs coreligionnaires à l'accomplissement de leurs devoirs, et de veiller à la conservation des pratiques de la religion, telles qu'elles avaient été reçues des ancêtres (10).

IX. *Phonétisation des noms étrangers.* Nous réunissons ensemble tous les noms tant de personnes que de dignités qui se trouvent dans nos inscriptions.

阿躭 *Ngo-tan* Adam (11). 女媧 *Niu-wa* Noë (12).
阿羅 *Ngo-lo* Abraham (13). 阿無羅漢 *Ngo-ou-lo-han* Abraham (14).
以思哈裓 *I-se-ho-ké* Isaac (15). 雅呵厥勿 *Ya-ho-kiué-ou* Jacob (16).

(1) Cf. pp, 36-65.

(2) Cf. p. 38 et la note (1).

(3) Cf. Ibid.

(4) Cf. Art. VIII.

(5) Le P. Brotier (*Lett. édif.*, Rec. XXXI, p. 365) écrit. «Entre la naissance d'Abraham et celle de Moïse il n'y a que 425 ans. Il reste 42 ans. Je conjecturerais assez volontiers que c'est le temps que Moïse resta dans la maison de Pharaon.»

(6) Cf. pp. 44-45, 73.

(7) Cf. pp. 75, 86. Dans la lettre du P. Gozani et dans le Mémoire du P. Brotier il est souvent fait mention du *Tchang-kiao* ou chef de la synagogue.

(8) Cf. pp. 46, 75, 83.

(9) Cf. p. 75 et 82.

(10) Cf. p. 46.

(11) Cf. pp. 36, 57, 63, 66.

(12) Cf. pp. 23, 63, 65.

(13) Cf. p. 23.

(14) Cf. pp. 36, 58, 63, 65.

(15) Cf. p. 63.

(16) Cf. Ibid.

乜攝 *Mié-ché* Moïse (1). 默舍 *Mé-ché* Moïse (2).
阿呵聯 *Ngo-ho-lien* Aaron (3). 月束窩 *Yué-chou-wo* Josué (4).
藹子喇 *Ngai-tse-la* Esdras (5). 一賜樂業 *I-se-lo-yé* Israël (6).
五思達 *Ou-se-ta* Rabbin (7). 𠳐喇 *Man-la* Mollah (8).
俺都喇 *Yen-tou-la* (9). Nous en ignorons la signification.

Il est à remarquer que quand le nom d'un Patriarche dans une phrase est répété immédiatement après dans la phrase suivante, s'il est composé de plus de deux caractères, on se contente de répéter les deux derniers : ainsi, sur nos stèles, on a écrit 羅漢 *Lo-han* pour Abraham ; 哈聀 *Ho-ké* pour Isaac, 厥勿 *Kiué-ou* pour Jacob, et ainsi des autres (10).

CONCLUSION.

Tels sont brièvement résumés les principaux enseignements que nous fournissent les inscriptions juives de *K'ai-fong fou*.

Nous serions heureux de pouvoir donner, à la fin de ces pages, de bonnes nouvelles des descendants de ceux dont les noms sont gravés sur les inscriptions de la synagogue ; nous aimerions surtout à annoncer qu'ils ont reconnu le Sauveur promis dans leur Livre sacré, et embrassé la Religion par lui fondée. Hélas ! Ils sont bien déchus de leur ancienne splendeur et sont bien éloignés de la Religion chrétienne.

Voici les impressions d'un visiteur à *K'ai-fong fou* en 1866, Mr. W. A. P. Martin. «Peu parmi eux sont à l'aise et très peu sont des personnes honorables. Leur nombre est de trois à quatre cents. Ils ne peuvent pas établir leur généalogie, ils n'en gardent plus le registre, et jamais ils ne se rassemblent nulle part comme

---

(1) Cf. pp. 38, 58, 63.

(2) Cf. pp. 23, 66.

(3) Cf. p. 63.

(4) Cf. p. 63.

(5) Cf. pp. 39, 63.

(6) Cf. pp. 36, 52, 57, 65 — Au sujet de ces quatre caractères, les Délégués écrivent (*The Jews*... p. 30 : «Quelques-uns affirment qu'ils ont été donnés aux Juifs par l'Empereur..., cependant ils ne sont pas écrits sur la porte de la synagogue, quoique peut-être ils le soient ailleurs....» D'un autre côté Mr. W. A. Martin (*Han-lin Papers*, p. 364) dit : «La tablette sur laquelle était écrit en or le nom d'Israël, 一賜樂業 *I-se-lo-yé*, et qui ornait autrefois la porte de la synagogue, est devenue la propriété d'une des Mosquées.»

(7) Cf. pp. 14, 45, 73.

(8) Cf. 46, 75, 83.

(9) Cf. p. 44, (2). Les deux dernières syllabes *tou-la* se rapprochent de *Tôra* [Loi]; on peut supposer que *Yen-tou-la* était un nom hébreu. — Rappelons encore que 俺 *Yen*, grand, se prononce aussi *Ngan* et *Nan* et, parmi les gens du Nord, signifie moi, nous deux. — Enfin le caractère 俺 *Yen* ou *Ngan* fait aussi partie du nom d'une personne 俺誠 *Yen Tcheng*. Cf. p. 17.

(10) Cf. p. 63.

formant une communauté. Jusqu'en ces dernières années ils avaient un centre commun dans la synagogue, quoique le service religieux y fût depuis longtemps abandonné ; mais la communauté semble suivre le destin de la synagogue, (qui est entièrement détruite). Il ne reste plus de lien d'union entre eux, et ils sont en danger d'être absorbés d'ici à peu de temps par le mahométisme ou par le paganisme. Dernièrement un des Juifs s'est fait prêtre de Bouddha et a pris le nom de 本 道 *pen-tao*, qui signifie celui qui est enraciné dans la vérité... Depuis que le culte a cessé, les enfants croissent tous sans le signe de l'alliance ; les jeunes générations n'ont pas reçu la circoncision, et, comme cela était à prévoir, elles ne prennent plus aucun soin de garder leur sang pur de mélange avec les gentils. Un juif m'avoua que sa femme était payenne. Dans cinquante ans d'ici, vraisemblablement les juifs auront fini d'exister comme peuple distinct (1).»

Que la divine Bonté ait pitié des Juifs chinois qui restent encore fidèles ! Qu'Elle leur ouvre les yeux pour recevoir par la foi Celui qui a été promis à tant de reprises aux anciens patriarches, comme le montre le Livre sacré que leurs ancêtres ont vénéré avec dévotion, et qu'ils ont conservé avec tant de soin dans la synagogue dont nous avons étudié les inscriptions.

---

(1) Cf. *A Cycle of Cathay* by W. A. P. Martin, pp, 275-278.—Ces affirmations sont confirmées par Mr. Dennis J. Mills qui, après son passage par *K'ai-fong* en 1897, écrit (*China's Millions*, Mars 1898. p. 40) : «Arrivés à la rue qui porte le nom de la secte des Juifs, nous fûmes accostés par le propriétaire d'une petite boutique, et bientôt nous apprîmes qu'il était un des Juifs que nous cherchions; il nous dit qu'il était le seul Juif qui habitât en cette rue, deux cents autres familles de divers noms vivant dispersées partout dans la ville.... Plusieurs de ses coreligionnaires, avons-nous entendu dire, se marient avec des payennes et s'adonnent à l'idolâtrie.»

TABLE DES MATIÈRES.







